



MARDI 14 NOVEMBRE 1995

No 36114 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Arabie saoudite

Attentat meurtrier

Six morts dans un attentat à Riyad. La bombe a explosé à proximité du bâtiment de la Garde nationale saoudienne, où travaillent des conseillers américains. L'attentat a été revendiqué par une organisation inconnue, qui entend poursuivre ses opérations «jusqu'au départ du dernier soldat américain» d'Arabie saoudite.

Page 2

Lutte contre le crime

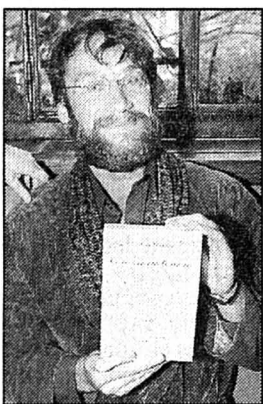
Pas n'importe comment!

Non aux écoutes téléphoniques. Le conseiller fédéral Arnold Koller a défendu son credo devant la presse. Selon lui, la police fédérale doit pouvoir enquêter de manière préventive sur le crime organisé. Mais pas n'importe comment. Ecoutes téléphoniques, surveillance du courrier, micros et caméras sont à proscrire, selon le conseiller fédéral Arnold Koller.

Page 4

Littérature

Et de deux pour Andreï Makine



Pour la première fois en 92 ans, les dix du Goncourt ont couronné un roman distingué précédemment par un autre jury. Le plus prestigieux des prix littéraires a en effet été décerné hier au «Testament Français» d'Andreï Makine (photo Keystone-EPA), déjà prix Médicis 1995.

Page 6

Premier contact européen pour Moritz Leuenberger

Nouvelles idées dans l'air

Premier contact, hier à Berne, du conseiller fédéral Moritz Leuenberger avec le commissaire européen aux Transports, Neil Kinnock. Discretion oblige, on ne saura rien des «nouvelles idées» que les deux hommes ont émises dans la perspective d'un accord bilatéral sur les transports terrestres. Mais aucune concession n'a été faite sur le poids des camions.

Berne
François NUSSBAUM

Neil Kinnock a souligné «l'atmosphère extraordinairement constructive» de son premier entretien avec le nouveau chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE). D'autres suivront très prochainement. Les deux ministres sont convenus de viser trois objectifs: protection des Alpes, transfert des marchandises de la route vers le rail, vérité des coûts.

TAXES EUROPÉENNES

Ils sont également d'accord sur la nécessité de coordonner les mesures prises en vue de protéger les Alpes. Ce point vise le projet de nouvelle taxe poids-lourds et de péage aux principaux cols routiers (Grand-Saint-Bernard, Simplon, Gothard et San Bernardino). Neil Kinnock avait déjà fait savoir que de telles taxes devaient être

introduites à l'échelle européenne, et non par un seul pays. Aucune concession n'a été faite sur la limite des 28 tonnes pour les camions sur territoire suisse, a assuré Moritz Leuenberger, ce point étant inscrit dans l'accord de transit conclu en 1992 entre la Suisse et l'Union européenne (UE). Mais de «nouvelles idées» ont été lancées pour tenter de débloquer les négociations dans ce domaine (Bruxelles réclame un meilleur accès pour les 40 tonnes européens).

DELAMURAZ À STRASBOURG

Ces idées n'ont pas été précisées. Elles seront discutées au sein du Conseil fédéral et du Conseil des ministres européens (des Affaires étrangères le 4 décembre, et des Transports trois jours plus tard). Moritz Leuenberger n'a pas exclu que les négociations bilatérales, qui devaient s'achever cette année, se poursuivent l'an prochain.

Neil Kinnock devait repartir ce matin en direction de Strasbourg, en compagnie de Jean-Pascal Delamuraz. Ce dernier y



rencontrera trois autres commissaires européens: Hans van den Broek (en charge du dossier suisse), Mario Monti (marché intérieur) et Pdraig Flynn (affaires sociales). Il sera question

de l'autre point de désaccord dans les négociations bilatérales Suisse-UE: la libre circulation des personnes.

MARGE ÉPUISEE

Comme dans le dossier des 40 tonnes, la marge de manœuvre des négociateurs a été pratiquement épuisée sur ce chapitre. Bruxelles demande la libre circulation au sens où l'entend le traité EEE, alors que la Suisse ne propose qu'un assouplissement des conditions imposées aux travailleurs de courte durée et à l'année, ainsi qu'aux frontaliers et aux étudiants.

De «nouvelles idées» seront donc, là aussi, nécessaires. La

Suisse pourrait faire des concessions qu'une majorité parlementaire semble prête à approuver. Mais Jean-Pascal Delamuraz tentera probablement de défendre l'idée d'accords bilatéraux en deux temps: conclure rapidement ceux qui ne posent pas de problème majeur (recherche, obstacles techniques au commerce, produits agricoles, marchés publics, transport aérien).

Cette idée se heurte toutefois à l'exigence posée d'emblée par Bruxelles: pas de programme à la carte où la Suisse n'obtiendrait que ce qui l'arrange, sans concessions simultanées sur le transport terrestre ou la libre circulation. F.N.

Sept domaines

Les négociations portent sur sept domaines: la libre circulation des personnes, les transports aériens et les transports terrestres, la participation au 4e programme-cadre de recherche de l'UE, la libéralisation du commerce du fromage et autres produits agricoles, l'accès mutuel aux marchés publics et l'élimination des obstacles techniques au commerce. La Suisse aimerait également négocier sur les statistiques, l'audiovisuel, la formation, les textiles et les produits agricoles transformés. (ats)

Football - Marco Grassi et la Suisse

«Hat-trick» à confirmer



Marco Grassi

Le sociétaire du Stade Rennais brille de mille feux en France. Il vient de signer ce que les Anglais appellent un «hat-trick» classique contre Guingamp... et il rêve de confirmer ce coup du chapeau en marquant demain à Wembley avec la Suisse. (Lafargue)

Page 9

OPINION

Le rêve tourne au cauchemar

Les Etats-Unis sont en émoi.

Un bras de fer oppose le président Bill Clinton à la majorité républicaine du Congrès. Objectif: emporter la bataille du budget. Les implications sont nombreuses et, à l'arrière-plan, se dessine la campagne pour la présidentielle de l'automne prochain.

Hier, les marchés financiers ont fait part de leur inquiétude. Pour la première fois de leur histoire, les Etats-Unis pourraient se retrouver en défaut de paiement. Par ailleurs, environ 800.000 fonctionnaires se retrouveraient au chômage technique.

Quelques subtilités permettront toutefois au secrétaire du Trésor d'éviter une situation apocalyptique. Il s'appuyera notamment sur le fonds de retraite des fonctionnaires pour remplir les engagements à court terme de l'Etat fédéral.

Derrière ces calculs économiques se cache toutefois un enjeu de taille pour l'avenir du pays. Car, en appliquant à la lettre la «révolution conservatrice», les républicains remettent en cause nombres d'acquis.

Le président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, en tête, la faction ultralibérale du «Great old Party» entend pratiquer des coupes claires dans les programmes sociaux et environnementaux. Elle entend de plus supprimer la baisse prévue des cotisations aux caisses-maladie des personnes âgées. Sans parler de restreindre les possibilités de recours pour les condamnés à mort.

Bill Clinton, fort du soutien d'une majorité de la population, n'entend pas céder. Il a opposé hier son veto à un projet de loi prévoyant le relèvement de la dette publique.

C'est donc un véritable choix de société qui se dessine. La bataille des chiffres ne peut pas cacher le virage que sont en passe de prendre les Etats-Unis.

Le pays se trouve confronté de plein fouet aux affres de la société à deux vitesses. Hier, la bonne conscience du peuple s'accommodait des dérapages de l'économie libérale. Que des millions de gens vivent au-dessous du seuil de pauvreté n'embarrassait guère que quelques esprits progressistes.

Aujourd'hui, les classes moyennes sont prises dans cette spirale infernale. La déliquescence du système social risque, à court terme, de provoquer un mécontentement général.

Les premiers effets s'étaient déjà fait sentir l'an dernier lors des élections au Congrès. Les républicains en avaient profité. Un coup de frein a été mis à ce processus la semaine dernière lors de scrutins municipaux. Un dérapage n'est toujours pas exclu.

Les tenants de l'ultralibéralisme entendent réduire à son minimum le rôle de l'Etat. Mais ils ne s'arrêteront pas seulement à l'économie. Ils aspirent à redessiner les valeurs morales du pays. Les minorités n'auront plus qu'à se plier.

Le fascisme s'étend ainsi sur le pays. Le rêve américain vire aujourd'hui au cauchemar.

Daniel DROZ



Ajoutez du piment sur vos cartes de menus!

Restaurateurs, venez déguster notre vaste menu. Nous vous proposons des cartes d'imprimés du chef...

L'Impartial
IMPRIMERIE

COPY

Rue Neuve 14
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 210 330
Fax 039 210 361

Mardi 14 novembre 1995

L'Impartial

Arabie saoudite: les Etats-Unis visés

Attentat à Riyad

Un attentat à la bombe a fait six morts, dont quatre Américains, hier à Riyad. Plusieurs dizaines de personnes ont également été blessées. La bombe a explosé à proximité du bâtiment de la Garde nationale saoudienne, où travaillent de nombreux conseillers américains.

L'attentat a été revendiqué par deux groupuscules islamistes, le Mouvement du changement islamique, et une organisation inconnue, les « Tigres du Golfe ». « Les opérations se poursuivront jusqu'au départ du dernier soldat américain » d'Arabie saoudite, a annoncé un correspondant anonyme se réclamant de cette organisation dans deux appels successifs au bureau de l'AFP à Nicosie.

L'explosion sur un parking d'une artère commerçante de la capitale a soufflé la façade d'un bâtiment de trois étages où travaillaient les conseillers américains de la Garde nationale saoudienne. Des dizaines de voitures ont pris feu sur le parking

et toutes les vitres ont été soufflées à des dizaines de mètres à la ronde.

D'après un porte-parole du Ministère saoudien de l'intérieur, l'attentat a fait six morts - dont quatre Américains et un Philippin - et soixante blessés. Plus de trente blessés sont Américains, selon l'ambassade des Etats-Unis à Riyad.

D'après des témoins, l'attentat aurait été réalisé avec une voiture piégée. Des artificiers saoudiens et américains ont inspecté dans l'après-midi les débris d'une voiture qui semblait à l'épicentre de l'explosion. En fin de journée, l'ambassade n'avait pas confirmé la thèse de la voiture piégée.

Les ambassades américaine et britannique ont demandé à leurs ressortissants de prendre leurs précautions pour assurer leur sécurité. Trente-cinq mille Américains et autant de Britanniques vivent en Arabie saoudite. Le nombre des militaires américains est tenu secret.

Washington a signé en 1973 un accord pour entraîner et équiper la Garde nationale saoudienne, chargée notamment de missions de sécurité in-



Riyad

Les premières images de l'attentat.

(Keystone)

terieur. Le contrat de supervision, reconduit jusqu'en 1998, a été confié à une société privée, la Vinnell corporation de Fairfax (Virginie).

De son côté, le président américain Bill Clinton a affirmé la détermination des Etats-Unis à consacrer « d'immenses efforts » pour déterminer les circonstances dans lesquelles les quatre Américains ont trouvé la mort à Riyad. « Nous avons déjà entre-

pris des démarches pour savoir qui est responsable, s'il ne s'agit pas d'un accident », a ajouté M. Clinton.

Pour sa part, le gouvernement britannique s'est déclaré « très préoccupé » par l'attentat à Riyad. Le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, a envoyé des messages de condoléances à ses homologues saoudien, le prince Saoud El-Faisal, et américain, Warren Christopher. (ats, afp, reuter, ap)

Algérie

Mesures de sécurité

A moins de quatre jours de l'élection présidentielle, le gouvernement algérien a saisi la commission électorale contre Mahfoud Nahmah. Il veut ainsi protester contre des « accusations diffamatoires » du candidat islamiste « modéré » portées contre l'Etat, rapporte hier l'Agence Algérie Presse service (APS).

Dans un communiqué, le Ministère de l'intérieur fait état de « propos vexatoires et diffamatoires à l'endroit des institutions et des commis de l'Etat » qui auraient été proférés par le candidat samedi lors d'une conférence de presse. « Cultivant l'amalgame, l'équivoque et la diversion politicienne, (...) il s'est acharné à vouloir dresser l'opinion contre les agents de l'Etat », ajoute le ministère.

Par ailleurs, dans la perspective de l'élection présidentielle de jeudi, des mesures de sécurité exceptionnelles ont été mises en œuvre hier en Algérie, notamment dans la capitale et les régions avoisinantes. Les opérations de vote ont déjà commencé pour les nomades, les militaires et les Algériens résidant en France. La campagne électorale devait s'achever hier à minuit. La distribution des cartes électorales se poursuivra jusqu'à demain. (ats, afp, reuter)

14.11.1775 - Conduites par Benedict Arnold, les forces américaines envahissent la province du Québec.

14.11.1935 - Le président Roosevelt accorde le statut de Commonwealth aux Philippines et leur promet l'indépendance avant 1946.

14.11.1940 - Des bombardiers allemands lancent une violente attaque contre la ville anglaise de Coventry.

BRÈVES

Dirigeants est-allemands

Report du procès

Le procès d'Egon Krenz, dernier numéro un du régime communiste est-allemand, et de cinq autres membres de l'ancien bureau politique, accusés d'avoir ordonné de tirer sur des concitoyens qui tentaient de passer le Mur de Berlin, a été reporté d'une semaine hier, après cinq minutes d'audience. Les avocats se sont opposés à son ouverture tant que le tribunal serait présidé par le juge Hansgeorg Braeutigam. Les deux avocats le jugent défavorable a priori à leurs clients.

Guatemala

Election présidentielle

Le candidat conservateur Alvaro Arzu a remporté le premier tour de l'élection présidentielle de dimanche au Guatemala. Après le dépouillement partiel du scrutin, les résultats enregistrés hier ne permettaient toutefois pas de dire si M. Arzu devra affronter un second tour.

France: élection algérienne

Journée supplémentaire

Les 620.000 Algériens résidant en France auront une journée supplémentaire demain pour désigner leur prochain président, a annoncé hier l'ambassade d'Algérie.

Elections en Azerbaïdjan

Les observateurs étrangers ont enregistré dimanche des irrégularités au cours des premières élections législatives de l'ère post-soviétique en Azerbaïdjan. Ce scrutin, doublé d'un référendum constitutionnel, devrait renforcer les pouvoirs du président Gueïdar Aliev, 72 ans, ancien cacique du Parti communiste soviétique.

Somalie

Au moins 62 personnes ont été tuées lundi près de Baidoa dans le sud-ouest de la Somalie, lors de combats entre milices rivales. Les combats ont éclaté dans un camp militaire entre les miliciens du général Mohamed Farah Aidid et ceux d'un clan rival, l'Armée de résistance des Rahanwein. Celle-ci tente de récupérer la ville de Baidoa prise en septembre dernier par les forces de Aidid.

La pression internationale s'accroît

Le Nigeria rappelle ses ambassadeurs

Réagissant à une mesure similaire prise par de nombreux pays après l'exécution vendredi de neuf militants de la cause des Ogonis, le Nigeria a rappelé hier tous ses ambassadeurs en poste à l'étranger. A l'étranger, les protestations contre les pendaisons se sont multipliées.

Le ministre des Affaires étrangères, Idris Kpaki, a ordonné à tous les ambassadeurs, et principalement à ceux en poste aux Etats-Unis, en Afrique du Sud et dans les 15 pays de l'Union européenne, de regagner immédiatement leur pays.

Cette mesure fait suite au rappel des ambassadeurs au Nigeria pour consultations, décidée au cours des dernières 48 heures par les 15 pays de l'Union européenne, la Suisse, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud. Ces pays réagissaient ainsi à l'exécution vendredi au Nigeria de neuf op-

posants, dénoncée unanimement par la communauté internationale.

Le Nigeria ne dispose en Suisse que d'un chargé d'affaires, qui a été convoqué hier pour la troisième fois au Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Il lui a été confirmé que l'ambassadeur de Suisse à Lagos, Hans-Peter Straub, a été rappelé à Berne en signe de protestation, a indiqué Hans-Ruedi Bortis, porte-parole du DFAE. Par ailleurs, le processus engagé depuis quelques temps en vue de l'accréditation d'un ambassadeur du Nigeria à Berne prendra du retard.

A l'étranger, les protestations contre les pendaisons et notamment celle de l'écrivain Ken Saro-Wiwa, se sont multipliées. Utilisant pour la première fois le sport comme arme politique, l'Afrique du Sud a retiré l'invitation faite à l'équipe nationale du Nigeria de participer à un

tournoi de football africain, prévu du 18 au 26 novembre.

A Bruxelles, la Commission européenne a annoncé qu'elle évoquerait avec des responsables des Etats membres de l'UE un renforcement des sanctions contre le Nigeria.

A Hambourg, une centaine de personnes, selon les estimations de la police, ont dressé une potence devant le siège de Royal Dutch/Shell pour protester contre l'attitude du groupe pétrolier. Les neuf militants exécutés faisaient campagne pour la protection de l'environnement dans leur région, l'Ogoniland, où ils dénonçaient en particulier les activités de Shell.

Un groupe de défense des droits de l'homme, la Société pour les peuples menacés, a lancé un appel au boycott des stations-service Shell tant que ce groupe n'aura pas engagé une campagne de nettoyage du delta du Niger. (ats, afp, reuter)

Projet républicain sur le budget des USA

Veto de Clinton

Le président américain Bill Clinton a opposé hier son veto au projet de loi prévoyant le relèvement du plafond de la dette publique des Etats-Unis. Cependant, le Trésor a pris des mesures d'urgence pour éviter que l'Etat fédéral ne se trouve en cessation de paiement.

« Ce projet permettrait certes aux Etats-Unis de rembourser ses dettes un mois de plus, mais à un prix trop élevé pour le peuple américain », a déclaré Bill Clinton lors d'une allocution télévisée. Inspiré par les parlementaires républicains, le projet augmenterait le plafond d'endettement de 67 milliards pour le porter à 4967 milliards de dollars (5660 milliards de francs), jusqu'au 12 décembre.

Bill Clinton a ajouté qu'il présenterait son propre projet de budget au Congrès, lequel permettrait, selon lui, de résoudre la question de l'endettement

sans pratiquer des coupes claires dans les budgets de l'éducation, de l'environnement et dans les prestations sociales du programme Medicare. Pour sa part, le secrétaire au Trésor Robert Rubin a annoncé une série de mesures d'urgence destinées à éviter un défaut de paiement du gouvernement fédéral, notamment le recours au fonds de retraite des fonctionnaires.

L'administration fédérale risque de devoir cesser ses activités à minuit, si l'exécutif et le législatif ne s'accordent pas sur un texte provisoire concernant les dépenses de l'Etat. Ainsi, les Etats-Unis risquent de se trouver pour la première fois de leur histoire en défaut de paiement.

Quelque peu incrédules devant cet imbroglio politique entaché d'arrière-pensées électorales (la présidentielle de 1996), les marchés attendent avec une inquiétude croissante l'issue de la crise. (ats, afp, reuter)

L'Autorité palestinienne prend le contrôle

Tsahal quitte Jénine

L'Autorité palestinienne de Yasser Arafat a officiellement assumé hier le contrôle de Jénine. C'est la première ville palestinienne évacuée par Israël pour permettre l'extension de l'autonomie en Cisjordanie. Des centaines de Palestiniens sont descendus dans les rues pour fêter le départ des soldats israéliens.

Le secrétaire général de l'Autorité, Tayeb Abdelrahim, a solennellement hissé le drapeau palestinien dans la cour de l'ancien bâtiment de l'administration militaire israélienne. Le « ministre » palestinien des Affaires civiles Jamil Tarifi a assisté à la cérémonie, en présence du chef des forces palestiniennes en Cisjordanie, le général Hajj Ismaïl Jaber, et du chef du service palestinien de Sécurité préventive en Cisjordanie, le colonel Jibril Rajoub.

Ensuite, 500 policiers palestiniens se sont installés dans le complexe de bâtiments qui abritait, depuis la conquête de la Cisjordanie par Israël en 1967, le siège de l'administration militaire locale, une base de l'armée

et une prison. Cinq bus transportant les policiers ont fait leur entrée dans le complexe de bâtiments. Certains policiers juchés sur les toits des bus brandissaient des drapeaux palestiniens. Des milliers d'habitants de Jénine descendus dans les rues ont accueilli la police dans une ambiance de fête. Des scouts palestiniens en uniforme kaki ont défilé au son du tambour, derrière un drapeau palestinien noir-rouge-vert-blanc.

Jénine (35.000 habitants) a été évacuée à l'aube par l'armée israélienne. C'est la première des six villes de Cisjordanie d'où Israël s'est engagé à se retirer d'ici à la fin de l'année, aux termes de l'accord signé le 28 septembre à Washington par Israël et l'OLP.

Par ailleurs, l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat a affirmé hier que le Hamas allait participer aux premières élections générales palestiniennes. Le Hamas (Mouvement de la résistance islamique) est une organisation intégriste opposée aux accords d'autonomie passés par l'OLP avec Israël.

(ats, afp, reuter)

Bosnie

Inculpations

L'accord sur la réintégration de la Slavonie orientale au sein de la Croatie constitue une étape supplémentaire vers un accord de pays global dans les Balkans, estimaient hier les différentes parties. La signature dimanche de cet accord n'a toutefois pas levé la méfiance sur son application.

Hrvorje Sarinic, proche collaborateur du président croate Franjo Tudjman, a laissé entendre qu'une reconnaissance mutuelle de la Croatie et de la République fédérale de Yougoslavie (RFY - Serbie et Monténégro) pourrait intervenir dans le cadre même des négociations réunissant dans l'Ohio les présidents serbe, croate et bosniaque Alija Izetbegovic.

Par ailleurs, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a annoncé hier la mise en accusation de six Croates de Bosnie, dont des hauts responsables. Ils sont accusés d'avoir persécuté des Musulmans bosniaques. Sarajevo s'inquiète des conséquences de ces inculpations sur le processus de paix.

(ats, afp, reuter)

Israël

Peres succède à Rabin

Shimon Peres devrait être officiellement chargé aujourd'hui par le chef de l'Etat Ezer Weizman de constituer la prochaine coalition gouvernementale. Le successeur de Yitzhak Rabin s'est engagé hier devant le Parlement à respecter les engagements pris envers l'OLP. Il a par ailleurs rencontré le chef du Likoud.

Le comité central du Parti travailliste (1500 membres) devait confirmer officiellement dans la soirée Shimon Peres dans son rôle de numéro un du parti et de candidat au poste de premier ministre. L'opposition de droite a pour sa part indiqué que, « dans un souci d'unité nationale », elle ne s'opposerait pas à cette candidature.

A 72 ans, M. Peres doit être officiellement chargé aujourd'hui par le chef de l'Etat Ezer Weizman de constituer la prochaine coalition gouvernementale. Il pourrait présenter son cabinet au Parlement dès la semaine prochaine.

M. Peres, selon certains de ses proches, envisage d'assumer

conjointement les fonctions de premier ministre et ministre de la Défense, comme le faisait Yitzhak Rabin. Il pourrait confier les Affaires étrangères à l'ancien chef d'état-major, le général Ehud Barak, afin de donner à son cabinet une coloration sécuritaire. Son gouvernement pourrait aussi être renforcé par le ralliement du très populaire chef de la centrale syndicale Histadrout, Haïm Ramon.

M. Peres a pour le moment écarté l'éventualité d'élections anticipées. Il a noué des contacts avec les petites formations religieuses, pour essayer d'élargir son assise parlementaire.

Le premier ministre israélien par intérim s'est entretenu hier avec le chef du Likoud (opposition de droite), Benjamin Netanyahu. Ce dernier a déclaré que lui et son interlocuteur étaient convenus de baisser d'un ton la vigueur du débat politique national. Il a cependant précisé aux journalistes que la Knesset n'allait pas soudainement se métamorphoser en un « club de discussion britannique. »

(ats, afp, reuter)

DES PRIX SIDÉRANTS. JUGEZ VOUS-MÊME!

La berline grand volume la plus cotée et la plus vendue au monde est actuellement proposée à des conditions incroyables. Les 7 différentes versions, courtes ou longues, traction intégrale ou avant et les 3 motorisations sont à même de répondre à toutes les affectations. Les modèles présentés sont équipés d'airbags full-size, d'ABS (version 7 places) et de renforts latéraux.



CHRYSLER VOYAGER

Prix nets sans concurrence:

(*prix avec TVA incl.)

Chrysler Voyager 2,5L SE

Moteur 4 cylindres à essence, 71,5 kW (97 CV), à partir de Fr. 29990.- net*

Chrysler Voyager 2,5L SE Turbodiesel

Moteur 4 cylindres turbodiesel, 87 kW (118 CV), Fr. 36600.- net*

Chrysler Voyager SE V6

Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 35400.- net*

Chrysler Voyager LE V6

Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 42000.- net*

Chrysler Voyager AWD LE V6

Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, traction intégrale, 120 kW (163 CV), Fr. 43100.- net*

Chrysler Grand Voyager LE V6

Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 43990.- net*

Chrysler Grand Voyager AWD LE V6

Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, traction intégrale, 120 kW (163 CV), Fr. 44900.- net*



REPRÉSENTATION GÉNÉRALE POUR LA SUISSE ET LA PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN: CHRYSLER JEEP IMPORT (SWITZERLAND) AG, VULKANSTRASSE 120, 8048 ZÜRICH, 01/434 82 00.

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:

BERNE: 2735 BÉVILARD, GARAGE DE LA BIRSE, WILLEMIN S.A., TÉL. 032/92 24 62. 2503 BIENNE, WALTER SCHWAB AG, TÉL. 032/25 70 70. 2557 BIENNE-STUDEN, GARAGE MARTINI, TÉL. 032/53 60 80/81. **FRIBOURG:** 1762 GIVISIEZ-FRIBOURG, GARAGE A. MARTI, TÉL. 037/26 41 81. 1716 PFLAFFIEN, GARAGE E. ZAHND AG, TÉL. 037/39 23 23. 1635 LA TOUR-DE-TRÈME, SPICHER ET CIE AUTOS S.A., TÉL. 029/2 90 74. 1680 ROMONT, GARAGE DE LA GARE, TÉL. 037/52 23 04. **GENÈVE:** 1219 GENEVE-LE LIGNON, GARAGE DU LIGNON EMIL FREY S.A., TÉL. 022/796 45 11. 1207 GENEVE, COUNTRY SPORTSCAR SERVICE S.A., TÉL. 022/736 86 59. 1290 VERSOIX, GARAGE PARCA S.A., TÉL. 022/755 52 22. **JURA:** 2764 DELEMONT-COURRENDLIN, GARAGE DU CASINO, WILLEMIN S.A., TÉL. 066/35 60 30-21 34 74. **NEUCHÂTEL:** 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, AUTO-CENTRE EMIL FREY S.A., TÉL. 039/27 97 77. 2108 COUVET, AUTOMOBILES 3C, TÉL. 039/63 35 05. 2000 NEUCHÂTEL, GARAGE BOREL S.A., TÉL. 039/29 90 29. **VALAIS:** 1920 MARTIGNY, ROBERT ET ALAIN ROUGE S.A., HI-TECH AUTOMOTIVE, TÉL. 026/22 70 70. 1893 MURAZ-COLLOMBEY, CENTRE AUTOMOBILES MICHEL OPLIGER, TÉL. 025/72 78 78. 3960 SIERRE, GARAGE CITE DU SOLEIL, PAUL FELLAY & FILS S.A., TÉL. 027/55 11 48-55 11 38. 1951 SION, AUTO-POLE, RENÉ VULTAGIO S.A., TÉL. 027/23 75 12. 3945 STEG-GAMPEL, VEGAS GARAGE, TÉL. 028/42 11 41. **VAUD:** 1860 AIGLE, INTER-AUTO S.A., TÉL. 025/26 33 81. 1815 CLARENS, GARAGE DE VINET, JEAN ZWAHLÉN ET FILS, TÉL. 021/964 34 46. 1804 CORSIER-SUR-VEVEY, CILO S.A., TÉL. 021/921 02 31. 1023 CRESSIER, EMIL FREY S.A., CENTRE AUTOMOBILE ROMAND, TÉL. 021/631 24 11. 1023 CRESSIER, EMIL FREY FINANZ AG, BUREAU ROMAND, TÉL. 021/631 24 30. 1266 DULLIER, GARAGE DES MARAIS, M. CORTHÉSY, TÉL. 022/361 27 41. 1037 ÉTAGNÈRES, G. CASALE, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/731 35 22. 1606 FOREL (L'AVAU), C. DICK, GARAGE DU PRALET S.A., TÉL. 021/781 22 19. 1027 LONAY, GARAGE MARTIN BÜRGIN S.A., TÉL. 021/803 30 44. 1094 PAUDEX, GARAGE CARROSSERIE RIO S.A., TÉL. 021/791 66 22. 1305 PENTHALAZ, GARAGE DE LA VENOGÉ S.A., S. FAVRE, TÉL. 021/661 10 72-077/22 33 72. 1032 ROMANEL/SILSAUSANNE, CILO S.A., CENTRE DE DISTRIBUTION CHRYSLER/JEEP, TÉL. 021/648 38 83. 1131 TOLOCHENAZ, AUTO-BOLLE S.A., TÉL. 021/802 22 22. 1400 YVERDON-LES-BAINS, STATION AGIP, A. IEVOLO, TÉL. 024/21 56 55. 1400 YVERDON-LES-BAINS, ALTERNATIVE CARS S.A., C. IEVOLO, TÉL. 024/24 53 63.

18-267149/ROC

DIVERS

132-764823

ROC RÉDUCTION 25% **VICHY**

PHAS

pharmacie **pillonel**

Balancier 7 et Serre 61, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 46 46/47

valable jusqu'à la fin du mois

Feu: 118

Andrée Girardin
expose
ses porcelaines
peintes à la main
à l'Hôtel Moreau
(1er étage) à La Chaux-de-Fonds

Heures d'ouverture:

Jeudi 16 novembre 1995,
vendredi 17 novembre 1995
samedi 18 novembre 1995 de 16 à 21 h,
et dimanche 19 novembre 1995 de 14 à 18 h.

132-778365



Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

**Nos magnifiques
calendriers**

1996

En vente
à la réception
de L'Impartial:
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant
+ Fr. 4.50 pour les frais
d'expédition
(fourre cartonnée)
au Journal L'Impartial,
CCP 23-325-4
(pas d'envoi
contre remboursement)

Fr. 8.50

le calendrier, TVA 6,5% incluse

FINANCE

secours **AIDE**
DETTES efficace

038/51 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE

6-94925

L'annonce,
reflet vivant
du marché

**AUTOS
MOTOS
VÉLOS**

Achète au
plus haut prix
VOITURES
BUS,
CAMIONNETTES
Kilométrage, état
sans importance
 Paiement comptant
☎ 077/47 61 89

28-8409

VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER  **Jeep**



Auto-Centre Emil Frey SA
Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/279 777

132-777816

VACANCES - VOYAGES

**NEW YORK
EN
CONCORDE**

Noël ou St-Sylvestre
(ou les deux)
dans les illuminations
de New York

4 jours / 3 nuits
hôtel compris
+ vol en concorde
service première classe
Fr. 2799.-

STOHL-AIR

Agence de voyages
croisitour

Les artisans de l'ovation

Pour mieux vous servir également ouvert le samedi
de 8 h 30 à 12 h à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

GARANTIE DE VOTAGE, la sécurité en plus



Serre 65
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 95 55

D.-JeanRichard 31
Le Locle
Tél. 039/31 53 31

Rue du Dr-Schwab 3
Saint-Imier
Tél. 039/41 45 43

GASTRONOMIE

Restaurant du Sapin

2724 Le Cerneux-Veuil
☎ 039/54 12 63

Vendredi 17
et samedi 18 novembre:
bouchoyade à l'ancienne
Veillez réserver votre table,
s.v.p.
Se recommande:
Ursula Maeder 132-777999

DIVERS

NUOVEAU Marchandise européenne

Pippo di Roma
SUPER MARCHÉ
Au 1er: self-service
10 000 paires de chaussures
à choix
19.-, 29.-, 39.-, 49.-, 59.-
Av. L.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

132-776099

notre offre
pour **119.-**



vosre lunette de lecture
à votre vue
monture et verres compris
VOTRE OPTOMETRISTE
von **guntent** MÂITRE OPTICIEN
Av. Léopold-Robert 23 Tél: 039 23 50 44
2300 La Chaux-de-Fonds

132-776686

Police fédérale: Koller veut mettre en place des garde-fous Non aux écoutes téléphoniques

La police fédérale doit pouvoir enquêter de manière préventive sur le crime organisé. Mais pas n'importe comment. Ecoutes téléphoniques, surveillance du courrier, micros et caméras sont à proscrire, selon le conseiller fédéral Arnold Koller.

Le patron du Département fédéral de justice et police a ainsi clairement pris position contre une disposition introduite cet été par le Conseil des Etats dans la loi sur les mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI). Il s'exprimait hier à Berne lors d'un séminaire d'information organisé pour la presse, au moment où la loi est en cours d'examen auprès de la commission compétente du Conseil national.

«JUSTE MILIEU»

Le crime organisé constitue actuellement la menace la plus sérieuse planant sur la sécurité intérieure, a relevé Arnold Koller. Pour lutter efficacement contre ce fléau, ne compter que sur la police judiciaire est illusoire. Des informations doivent pouvoir être collectées et stockées avant que des soupçons fondés d'actes délictueux apparaissent.



Arnold Koller

Permettre à la police de décider d'effectuer des écoutes téléphoniques irait trop loin, selon le conseiller fédéral.

Des garde-fous sévères sont toutefois nécessaires pour éviter de rééditer l'affaire des fiches. Permettre à la police de décider d'effectuer des écoutes téléphoniques irait trop loin, selon le

conseiller fédéral. Cette disposition risque d'altérer l'efficacité de la LMSI, qui se veut un contre-projet à l'initiative «pour une Suisse sans police fouineuse», laquelle préconise l'aban-

don de toute police préventive. L'opportunité de durcir la loi divise aussi la Commission consultative en matière de protection de l'Etat, a révélé l'un de ses membres, François Gross,

rédacteur en chef de Radio suisse internationale. A la mi-juillet, le préposé à la protection des données Odilo Guntern s'était exprimé contre les écoutes.

ENCADRÉES

La protection de l'Etat a subi un discrédit dans la population à la fin des années 1980, a rappelé M. Koller. Elle est aujourd'hui «l'une des activités étatiques les mieux contrôlées» par le Parlement comme par le DFJP.

Ces contrôles ont renforcé le sens des responsabilités et induit un changement de mentalités au sein de l'Office fédéral de la police, a dit le secrétaire général du DFJP Armin Walpen. Des critères sévères sont appliqués pour le traitement des données et les durées de stockage ont été réduites au strict nécessaire.

La banque de données Isis contient «moins de 50.000 noms», a assuré le chef de la police fédérale Urs von Däniken. A la fin des années 1980, 900.000 dossiers dormaient dans les tiroirs. L'affaire des fiches a eu aussi des effets sur l'emploi: 120 personnes travaillent encore dans les cantons à la protection de l'Etat, soit une chute des deux tiers. A la police fédérale, les effectifs sont restés stables à environ une centaine de personnes. (ats)

BRÈVES

Genève

Médecin condamné

Un médecin genevois a été condamné hier à trois mois d'arrêts avec sursis par le Tribunal de police pour avoir tenu des propos déplacés et s'être livré à des gestes équivoques lors d'une consultation. La plaignante s'était adressée à lui afin qu'il lui enlève au laser un tatouage sur le bras.

Service public

Campagne de sensibilisation

La qualité de la vie en Suisse est menacée par les réductions de prestations et la privatisation des services publics. Sur ce thème, l'Union fédérative (UF) du personnel des administrations et des entreprises publiques a lancé hier à Berne une campagne de sensibilisation du public.

«Suisse 4»

Bonne entente

La structure et la programmation de «Suisse 4» ne subiront pas de modification avant 1997, a indiqué le directeur de la chaîne Dario Robbiani hier à Zurich. Même si tout n'est pas encore parfait, les partenaires de la dernière-née de la SSR tirent un bilan positif de leur collaboration.

Marché de l'automobile

Chute stoppée

Le marché de l'automobile en Suisse peut à nouveau respirer. Après cinq mois de recul, la branche enregistre une augmentation de 8,6% des voitures vendues en octobre. En septembre, il y avait encore une diminution de 8,1%. Avec 237.450 voitures vendues, la hausse est de 1,1% sur dix mois.

UBS

Concentration

L'Union de Banques Suisses (UBS) va concentrer une grande partie du service de l'administration des titres à Zurich. Une centaine d'employés à Genève, Bâle et Lugano (TI) devront soit déménager, soit changer d'emploi au sein de la banque. Quelques licenciements ne peuvent pas être exclus. La raison de cette concentration est due à des questions d'économie et de productivité, a indiqué Gertrud Erisman, porte-parole de l'UBS, confirmant un article paru hier dans la «Tribune de Genève».

Banques cantonales: une trentaine de sociétés communes Projet de holding encore à l'étude

En attendant les réactions des banques cantonales au projet de holding, l'Union des banques cantonales suisses (UBCS) a présenté hier ses réalisations communes. Les fonds de placement en sont un exemple: la fortune gérée a décuplé en trois ans, passant de 1,2 à 10, 2 milliards de francs.

Les banques cantonales pourraient chercher refuge sous une société holding commune, annonçait la semaine dernière le rapport d'un groupe d'experts mandaté par l'UBCS. Hier à Lausanne, le directeur de l'UBCS, Carlo Mati, indiquait qu'il était encore trop tôt pour se prononcer définitivement sur ce projet. «Les directions des

banques étudient le dossier», a-t-il ajouté.

En Suisse romande, les banques cantonales s'acheminent vers la centralisation d'une partie de leur production, ont pour leur part indiqué Marc Fues, directeur général de la Banque Cantonale de Genève, et Gilbert Duchoud, le futur président de la direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise.

PRÉMATURÉ

Il est prématuré d'évoquer la forme que prendra la collaboration entre les établissements cantonaux. Mais elle est inévitable, compte tenu du mouvement de concentration et de compression des coûts de production amorcé à la fin des années 80, ont-il ex-

pliqué. En 1987, deux à trois banques avaient disparu. En 1994, elles furent vingtaine. En 1980, on comptait 557 établissements contre 494 en 1994.

En attendant l'appréciation des différentes directions cantonales sur la création d'un holding, le directeur de l'UBCS a présenté les réalisations communes déjà sous toit. Cette stratégie de développement s'est révélée particulièrement payante dans le domaine des fonds de placement avec Swissca Holding. Il en va de même avec Previsa Fondation de placement, qui occupe le troisième rang en Suisse dans le domaine de la gestion de fonds de prévoyance (mandats de gestion confiés par les caisses de pensions). (ats)

Le respect du 50 km/h devant le TF Aucune garantie absolue

A l'intérieur des localités, le respect de la limitation de vitesse à 50 km/h n'offre aucune garantie absolue. Un automobiliste thurgovien qui avait renversé un piéton l'a appris à ses dépens. Le Tribunal fédéral (TF) a refusé de lever sa condamnation à 1500 francs d'amende pour lésions corporelles graves.

Le TF admet que l'automobiliste n'a violé aucune règle de priorité puisque le piéton s'était élané brusquement sur la chaussée. Rien n'obligeait par conséquent les voitures à s'arrêter pour le laisser traverser la route.

En revanche, le conducteur aurait dû rouler à une vitesse

moins élevée. Car l'accident s'était produit peu avant midi, à une heure où les piétons sont habituellement plus nombreux aux abords des voies de circulation. De plus, un groupe d'enfants se tenait de l'autre côté de la route. Toutes ces circonstances devaient inciter l'automobiliste à ne pas dépasser une vitesse de 40 km/h.

En ne réduisant pas son allure, le conducteur est bel et bien passible d'une condamnation pour lésions corporelles graves commises par négligence, relève le TF. Happé par la voiture du recourant, le piéton avait été projeté contre le pare-brise. Il a subi un traumatisme crânien qui le laisse handicapé à vie. (ats)

Secrétariat de la Convention sur la biodiversité Montréal a battu Genève

Genève n'a pas obtenu le siège du secrétariat de la Convention sur la biodiversité. Montréal a été choisi hier par les participants à la conférence des Etats parties à la Convention, réunis à Djakarta. Il s'agit du deuxième échec pour Genève dans le domaine de l'environnement.

Genève a été battu au troisième tour de scrutin. La candidature de Nairobi a été éliminée au premier tour, puis celle de Madrid au second tour. Au troisième tour, les réseaux de solidarité régionaux constitués par la ville

canadienne ont abouti à l'élimination de la ville suisse.

PAS DE MENACE

«Nous prenons acte, mais nous restons sereins», a affirmé le porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), Jean-Philippe Tissières, interrogé par l'ATS sur les conséquences de ce revers pour la Suisse. «La Genève internationale n'est pas menacée et reste un centre incontournable. Dans le contexte de l'après-guerre froide et d'une concurrence plus forte, Genève ne peut

pas gagner sur tous les fronts et doit se maintenir dans des secteurs jugés prioritaires», a expliqué le porte-parole du DFAE.

Outre le relatif isolement international de la Suisse, qui ne fait partie d'aucun bloc, le porte-parole du DFAE a attribué l'échec de la candidature helvétique à des facteurs économiques «passagers». Les contraintes d'économies budgétaires auxquelles l'ONU est confrontée, ajoutées à la baisse du dollar par rapport au franc, jouent en défaveur de Genève. (ats)

Impasse dans l'industrie des arts graphiques Echec des négociations salariales

Les négociations salariales dans le secteur des arts graphiques ont échoué hier. Les syndicats réclamaient une compensation du renchérissement de 3% dès le 1er janvier 1996 mais l'associa-

tion patronale (Viscom) n'a offert que 1% selon le Syndicat du livre et du papier (SLP), le Syndicat suisse des arts graphiques (SAG) et l'Union suisse des lithographes. Les syndicats vont

maintenant demander l'intervention de l'instance d'arbitrage. Les employeurs estiment que ce n'est pas à eux de prendre en charge la perte de pouvoir d'achat induite par la TVA. (ap)

Parcomètres à Zurich

Tarifs à polémique

La controverse juridique entre la ville et le canton de Zurich au sujet des tarifs des parcomètres dans la métropole se poursuit. Le gouvernement cantonal a admis en partie les recours des commerçants et des clubs d'automobilistes contre la hausse des taxes de stationnement décidée par la ville. Sur le fond, les adaptations de tarifs sont justifiées, a estimé hier le Conseil d'Etat. Mais leur champ d'application, en particulier la question de leur validité dans les zones bleues, doit être réexaminé. En attendant, les nouveaux tarifs ne sauraient être appliqués.

La situation juridique est plus embrouillée que jamais, a déclaré à la presse le chef de la police de la ville de Zurich, Robert Neukomm. En attendant d'y voir plus clair, ce dernier va demander demain à ses collègues du Conseil municipal de rétablir les anciens tarifs. M. Neukomm a au passage fortement critiqué le canton, accusé de créer des problèmes à la ville au lieu de l'aider à remédier à ses soucis. (ats)

La Suisse à Sarajevo

Présence officielle

La Suisse est désormais officiellement présente à Sarajevo. Le chargé d'affaires Christian Hauswirth est arrivé jeudi dernier dans la capitale bosnienne, avec pour mission d'y ouvrir une ambassade. Le DFAE va multiplier les contacts sur place.

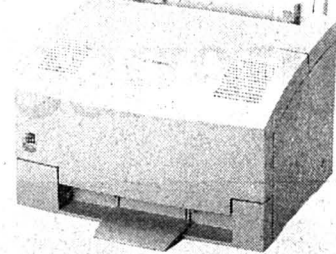
La situation à Sarajevo est calme mais précaire, selon les premières impressions de M. Hauswirth, rapportées hier à Zurich par le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) lors d'une conférence de presse du groupe de contact des œuvres d'entraide pour l'ex-Yougoslavie.

Une des tâches principales du nouveau chargé d'affaires sera de coordonner l'aide suisse à la population et de renforcer la collaboration avec les œuvres d'entraide et les organisations pour la paix. M. Hauswirth est assisté du chef de chancellerie Yves Nicolet et de deux collaborateurs recrutés sur place.

La représentation a établi provisoirement ses quartiers dans des chambres d'hôtel. (ats)

OFFRES CHOC!

Canon



599.-

Canon LBP 460 W
Imprimante laser 600 dpi
Scanning, GDI, jusqu'à
4 pages par minute

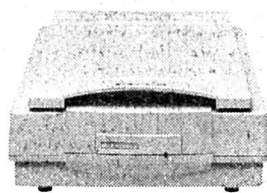


1 année de garantie
"sur-site" gratuite
(limitée au client licencié)

ATHENA

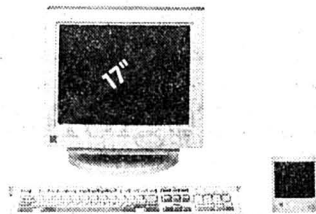
2890.-

Athena Pentium 133 Multimédia
8 MB RAM, disque dur 1600 MB PCI, lecteur CD-
ROM quadruple vitesse, 2 MB vidéo-VRAM, carte-son
et haut-parleurs, Windows 95 et Works 3.0.
(Prix sans moniteur).



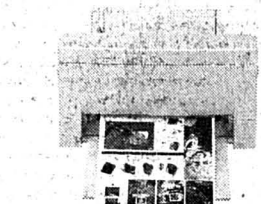
Scanner: Mustek Paragon 600
Résolution jusqu'à 1200 x 1200 dpi,
16,78 millions de couleurs.
Logiciels: i Photo Plus, Wordlinx, Twain Data Source

499.-



2350.-

Athena Pentium 100 Multimédia
Même configuration que le Pentium 133 mais avec
disque dur 1080 MB PCI
(Prix sans moniteur).
Moniteurs: 14" à 290.-; 15" à 490.-; 17" à 890.-



Canon BJC-4000
Imprimante couleur à jet d'encre,
maximum 720 x 360 dpi,
jusqu'à 5 pages par minute

479.-



HP HEWLETT
PACKARD

49.90

Cartouche d'encre HP avec CompuServe
Cartouche d'encre à haute capacité pour
HP-Deskjet 500, 520, 540, 550 C
Gratuit: 1 mois d'abonnement à CompuServe,
disquette d'installation fournie



scenic

2550.-

Scenic - La merveille du multimédia
8 MB RAM, Pentium 75, disque dur 850 MB,
Multimédia, Modem-Fax et de nombreux logiciels
pré-installés (Prix sans moniteur)
Moniteurs: 15" à 739.-; 17" à 1150.-



Microsoft Touch
La solution complète pour communiquer
avec Win 95

398.-



Les nouveautés de CD-ROM
The Need for Speed 79.90
MYST 69.90
Command & Conquer 79.90

79.90

69.90

79.90



Utilités pour Win 95
Clean Sweep 95, vous procure plus de place sur
votre disque dur
Magna RAM 2, augmente votre mémoire de travail
sous Win 95



par logiciel 99.-



Multimedia by

PLACETTE
Le grand magasin

AUTOS - MOTOS - VELOS

ACTUELLEMENT CHEZ OPEL

PARÉE POUR L'HIVER: OMEGA MONTANA

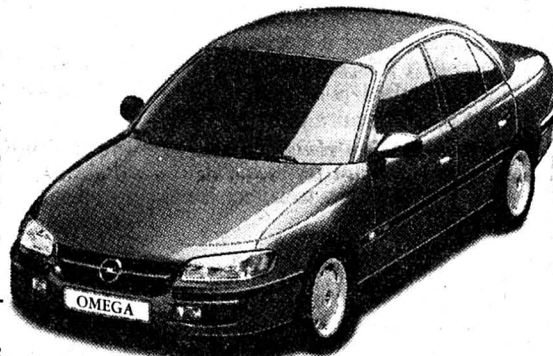
Opter pour la nouvelle Omega Montana, c'est démontrer de solides connaissances automobiles et un jugement sûr. En effet, les très nombreux avantages de la Montana en font la référence absolue dans sa catégorie.

Ainsi, son riche équipement de série ne craint aucune comparaison: ABS, 2 airbags Opel full size, dispositif antidémarrage électronique, verrouillage central avec télécommande, etc. Des raffinements auxquels viennent s'ajouter un équipement supplémentaire "spécial hiver" des plus séduisants (voir tableau) et un prix imbattable. Disponible en version berline ou Caravan, la Montana est dotée de série d'un puissant moteur ECOTEC 2.0i 16V (136 ch) ou, sur demande, d'un bloc 2.5i V6 24V ou

d'un 6 cylindres 2.5 turbodiesel. Enfin, comme toutes les Opel neuves, les Montana bénéficient gratuitement pendant 3 ans du service OPEL ASSISTANCE.

MODÈLES EXCLUSIFS POUR LA SUISSE

1. Omega Montana 2.0i
Berline Fr. 35'000.-
Caravan Fr. 36'500.-
(6.5% TVA incl.)
2. Antibrouillards
3. Différentiel autobloquant
4. Ordinateur de bord
avec affichage de la température extérieure
5. Sièges avant chauffants



Omega Montana berline (en haut).
Omega Montana Caravan (en bas).



OPEL
LE N°1 EN SUISSE.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villeret: Garage Gerster.
et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

L'angoisse dans la Broye et la région de Morat grandit

Chasse au pyromane infructueuse

14 novembre 565 – L'empereur Justinien meurt à Constantinople à l'âge de 38 ans. Il s'illustra par la reconquête des provinces occidentales de l'empire occupées par les barbares. Il fit rassembler toutes les lois romaines dans le «Code Justinien». Aidé de sa femme Théodora, il tenta de restaurer l'unité religieuse. Il fit bâtir l'église Sainte-Sophie à Constantinople. Mais un siècle après sa mort, son empire se limitait au territoire grec.

BRÈVES

Himalaya

Victimes mal informées

Trente randonneurs italiens et quatre français ont été portés disparus hier dans l'Himalaya. Ces disparitions font passer à près de 100 le total des personnes tuées ou disparues dans plusieurs avalanches survenues depuis vendredi dernier au Népal. A Berne, un porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a indiqué qu'aucun Suisse n'était porté disparu. Les opérations de recherche se sont poursuivies hier mais ont été entravées par le mauvais temps. Selon des spécialistes en randonnées himalayennes, les organisateurs n'ont pas eu recours ces derniers jours aux bulletins météorologiques spécialement conçus à leur intention.

Iberia

Nouvelle grève

Les pilotes de la compagnie aérienne espagnole Iberia ont entamé hier un nouveau mouvement de grève de 48 heures. Ce débrayage a provoqué la suspension de 256 vols sur un total de 417 prévus, a-t-on appris de source syndicale. Tous les vols Iberia en direction et au départ de Genève et Zurich ont été supprimés.

Canton de Zurich

Deux trains «lapidés»

Un ou plusieurs inconnus juchés sur une passerelle pour piétons à Effretikon (ZH) ont jeté des pierres dimanche soir contre deux trains qui passaient en contrebas. Les dégâts aux pare-brise des locomotives sont estimés à 20.000 francs. Personne n'a été blessé.

Bâle

Suspendu pour ivresse au volant

Le directeur du pénitencier bâlois «Schällematteli» a été suspendu pour ivresse au volant. C'est la troisième fois qu'il se faisait pincer, a indiqué hier le Département de la police et des affaires militaires (PMD), confirmant une information de la «Basellandschaftliche Zeitung». Le directeur suspendu s'est vu confier un autre travail au sein du PMD. Des mesures disciplinaires ne seront envisagées qu'après la clôture de la procédure pénale.

L'angoisse grandit dans la Broye et la région de Morat après les huit incendies criminels qui ont éclaté depuis vendredi. D'importantes forces de police sont mobilisées dans les cantons de Vaud et Fribourg. Plusieurs personnes ont été entendues hier, mais il n'y a eu aucune arrestation. De nombreux agriculteurs et pompiers organisent des rondes de surveillance.

La région a été marquée par le nouvel incendie qui a entièrement détruit un rural du Maupas, à Corcelles-près-Payerne (VD) dimanche en début de soirée. Une quinzaine de bêtes ont péri dans les flammes. Le dispositif a été renforcé dans toute la région, surtout à proximité des bâtiments agricoles isolés. Plusieurs personnes ont été contrôlées.

PRIORITAIRE

Pour la police fribourgeoise, cette enquête est désormais prioritaire. Selon son porte-parole

Martin Bruegger, elle a permis d'établir qu'un liquide inflammable, apparemment de l'essence, avait été utilisé. Les analyses sont en cours. Une douzaine d'inspecteurs procèdent actuellement à des constats et à des auditions sur le terrain.

Les enquêteurs ne savent pas encore si le pyromane agit seul. Si c'est le cas, il est vraisemblablement motorisé. La police recherche au moins trois voitures de couleurs différentes qui auraient été aperçues non loin de certains sinistres. Les indications fournies par les témoins restent cependant très vagues.

Le pyromane pourrait être un désaxé ou une personne agissant par vengeance. Les enquêteurs ne privilégient aucune hypothèse. Ils n'ont pour l'instant aucune indication ni revendication sur le mobile de ces incendies.

Dans la région, les agriculteurs veillent et sont nombreux à mettre sur pied des rondes. Certaines communes ont mis en place une surveillance avec les pompiers de la localité. De plus, après l'incendie de dimanche, les lumières de nombreux bâtiments et fermes sont restées allumées durant toute la nuit. (ap)



Corcelles-près-Payerne

Un nouvel incendie a entièrement détruit un rural dimanche soir. Le pyromane est toujours introuvable. (Keystone-Coffrini)

Littérature: et de deux pour Andreï Makine

Après le Médicis, le Goncourt

Andreï Makine a reçu le prix Goncourt pour «Le testament français», hier à Paris. Pour la première fois, le jury a couronné un écrivain déjà lauréat d'un autre prix littéraire prestigieux, le Médicis. En outre, le prix Renaudot a été attribué à Patrick Besson, pour son treizième livre: «Les Braban».

Au premier tour, Andreï Makine a obtenu six voix contre quatre à Franz-Olivier Giesbert. La semaine dernière, cet écrivain d'origine russe a été récompensé du prix Médicis, ex aequo avec un autre écrivain d'origine étrangère, le Grec Vassilis Alexakis, auteur de «La Langue maternelle». Le même jour, le prix Fémina était allé à Emmanuel Carrère pour «La Classe de neige».

Les dix du Goncourt ont décidé de ne pas tenir compte dans le choix de leur lauréat des prix antérieurement décernés au même ouvrage. Ils ri-

postaient ainsi aux dames du Fémina et aux jurés du Médicis qui les ont devancés dans la remise de leurs prix.

Créé en 1903, le Goncourt est considéré par le monde de l'édition et de la librairie comme le plus illustre des prix littéraires annuels. Récompensé du Goncourt, un ouvrage se vend entre 200.000 et un million d'exemplaires.

INHABITUËL

Agé de 38 ans, Andreï Makine, est un «phénomène» du monde de l'édition. Son parcours, qu'il raconte dans son livre en partie autobiographique, n'est pas banal. Il a appris le français en Russie, par les récits de sa grand-mère française. Lorsqu'il choisit de quitter son pays, il s'installe en France et c'est en français qu'il décide d'écrire.

Pour intéresser les éditeurs, il fait croire que ses deux premiers romans sont traduits du russe. Ce n'est qu'au troisième,

«Au temps du fleuve Amour» (1994) qu'il revendique l'écriture directe en français.

Comme plusieurs autres romans publiés cette année par des auteurs d'origine étrangère, «Le testament français» est une interrogation sur l'identité, les racines, le trouble d'être entre deux pays, deux cultures. Il est servi par un style original.

SAGA FAMILIALE

Le Prix Renaudot a été attribué hier à Patrick Besson pour «Les Braban». Il a été désigné par six voix contre deux à Jean-Marie Laclavetine, pour «Demain la veille», et une voix à Yves-Michel Ergal pour «Un amour d'Ingrid Weber».

Cet enfant terrible des lettres françaises a écrit une quarantaine de textes, romans, pamphlets, défendant aussi bien le boxeur américain Mike Tyson que critiquant férocelement les «calomniateurs de la Serbie».

(ats, afp, reuter)

Un Boeing 737 s'écrase dans le nord Nigeria: crash meurtrier

Un Boeing 737 de la compagnie Nigeria Airways transportant 130 personnes s'est écrasé à l'atterrissage hier matin sur l'aéroport de Kaduna (nord du Nigeria).

Selon les responsables de l'aviation civile cités par l'agence de presse officielle, au moins 50 personnes seraient mortes dans cet accident. Des ambulances ont été envoyées sur place pour évacuer les corps et transporter

les blessés à l'hôpital. L'avion assurait la liaison entre la ville de Jos, dans le centre du pays, et la ville de Kaduna, à environ 650 kilomètres au nord-est de Lagos.

Il s'agit du quatrième accident d'avion au Nigeria depuis le mois de juin. Les trois précédents avaient eu lieu en juin (Tupolev-134, 15 morts), en juillet (DC-9, pas de victimes) et en septembre (Boeing-727, pas de victimes). (ap)

La navette Atlantis continue sa mission A l'approche de Mir

La navette Atlantis lancée dimanche se rapproche lentement de la station russe Mir qu'elle doit rejoindre demain en orbite, à 305 kilomètres d'altitude.

Les cinq astronautes qui se trouvent à son bord ont déployé hier le bras robot de la navette et procédé aux derniers préparatifs

de la manœuvre d'accostage entre les deux vaisseaux encore distants de quelque 8000 kilomètres.

La première tâche, dévolue au Canadien Chris Hadfield, consistera à mettre en place dans la soute de la navette le sas d'amarrage de fabrication russe qui sera monté sur Mir. (ap)

Vue imprenable sur la Statue de la Liberté pour 500 millions de dollars

New York: île historique à vendre

A vendre: île historique dans New York, avec golf, école, hélicoptère, cinéma, maisons victoriennes et fast-food, à 7 minutes de ferry de Manhattan, vue imprenable sur la Statue de la Liberté. Estimation: 500 millions de dollars, libre fin 1998, s'adresser au gouvernement fédéral, Washington.

L'annonce n'est pas parue dans une revue spécialisée. Mais les propriétaires actuels de Governors Island, les garde-côtes, ont récemment annoncé qu'ils abandonnaient cette île convertie il y a 212 ans en base militaire.

LUXE OU PUBLIC?

Les garde-côtes, confrontés à 400 millions de dollars (456 millions de francs) de coupes budgétaires par an, espèrent en économiser 30 millions en quittant ce site où vivent 1800 d'entre eux et leur famille dans une at-

mosphère de village: les bicyclettes n'y sont pas cadenassées.

Depuis, des promoteurs immobiliers fourbissent leurs armes tandis que les défenseurs de l'environnement ont entamé une campagne contre la cession au privé de ces 72 ha préservés au large d'une des premières conurbations mondiales. «L'île pourrait être utilisée pour des résidences de très grand luxe, car la vue est absolument incroyable et le terrain est facile à protéger», a dit le promoteur immobilier milliardaire Donald Trump. Celui-ci a encore souligné la proximité du quartier d'affaires de Wall Street.

«C'est un espace de premier choix, et la priorité devrait être d'y laisser accéder le public et de le transformer en parc», a rétorqué Marcia Reiss. Cette dernière est l'une des responsables de Park Council, association privée qui s'occupe de dévelop-

per les espaces verts new-yorkais.

En 1637, un représentant de la couronne hollandaise avait acheté l'île aux indiens Manahatas pour deux têtes de hache, une poignée de clous et de la verroterie. Au début de l'année, une commission du Congrès américain l'a estimée à 500 millions de dollars (570 millions de francs). Baptisée Noortens Eylandt pour les noisetiers qui y poussaient en abondance, l'île servit à une scierie fournissant les planches pour bâtir la Nouvelle-Amsterdam.

Ce sont les Anglais qui lui donnèrent son nom de Governors Island lorsqu'ils rachetèrent ce qui allait devenir New York, car l'île était réservée pour les plaisirs des représentants du roi. L'Histoire se souvient notamment des fêtes qu'y donnait lord Cornbury, père de douze enfants qui n'aimait rien

tant que se travestir et qui, pour payer ses menus plaisirs, taxait les perles et les hommes célibataires de plus de 25 ans.

DES FAISANS

Un de ses successeurs avait transformé l'île en élevage de faisans. Mais lors de la Guerre d'indépendance, Benjamin Franklin s'est rendu compte du potentiel militaire de verrou dans la baie de Manhattan et y fit construire le premier fort, en 1776.

Sans jamais cesser d'avoir une utilisation militaire, l'île a servi au fil des années de centre de quarantaine ou de prison, mais les idées de reconversion n'ont pas manqué: en 1934 le maire Fiorelo La Guardia voulut y construire le premier aéroport de New York, puis en 1945 le site fut proposé comme siège de l'ONU.

«C'est l'un des sites les plus

chargés d'histoire du pays, on ne peut pas y imaginer des gratte-ciel», selon Robert Yaro, responsable des services régionaux de planification. Pourtant, Governors Island pourrait échapper à la ville et à l'Etat, qui sont prioritaires pour l'acheter. Mais les deux administrations risquent fort de ne pas avoir les fonds nécessaires.

«Ce serait merveilleux si nous pouvions acheter l'île, mais en raison des difficultés de trésorerie de la ville et de l'Etat, ce sera difficile», a reconnu Charles Gargano, conseiller économique du gouverneur George Pataki. «Si le seul moyen de l'obtenir est par une opération mixte public-privé, nous pourrions considérer cela», a dit John Dyson, maire-adjoint chargé du développement économique. «Ce serait une honte que le gouvernement fédéral la vende au plus offrant». (ats, afp)

LA NOUVELLE SUBARU JUSTY 4x4.



Ceux qui disent «le coeur a ses raisons que la raison ne connaît point» n'ont sûrement pas encore vu la nouvelle Subaru Justy 4WD. Car avec l'airbag de série pour le conducteur, les ceintures de sécurité à points d'ancrage réglables, les renforts de protection latéraux, le moteur 4 cylindres 1,3 l aussi silencieux qu'économique

et la direction assistée tout en souplesse, la Justy vous donne mille raisons de l'aimer et de lui confier votre route. Mais ceux qui disent que l'amour n'a pas de saison ont parfaitement raison. Equipée du 4x4 permanent, la Justy vous conduira partout en toute sécurité. Sur neige, sous la pluie, sur les feuilles d'automne ou sous les assauts du vent, elle ne connaît pas les faux pas. Pour faire le premier pas, il ne vous

“J'aime sa sécurité... ses renforts latéraux... le confort de sa direction assistée... l'airbag conducteur... le 4x4 permanent.”

reste plus qu'à la découvrir chez votre concessionnaire

Subaru. Que votre coeur balance pour la version

3 portes (Fr. 18'700.-) ou pour la 5 portes (Fr. 19'500.-), TVA de 6,5% comprise, la

Justy vous promet le plus beau mariage d'amour et de raison.

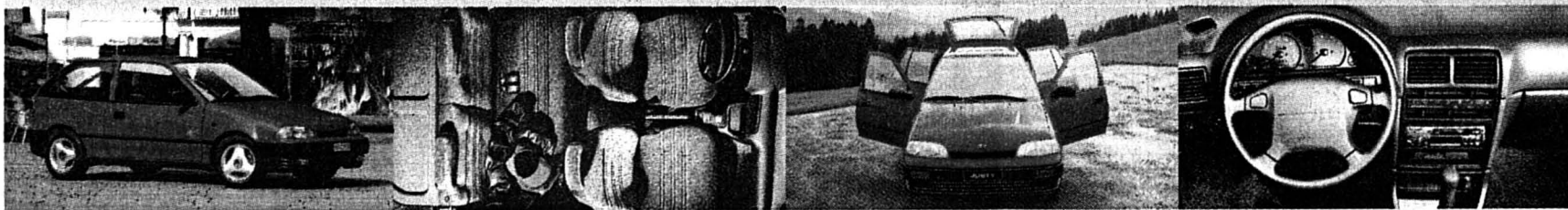
Equipement spécial:
jantes alu, phares antibrouillard, radio, spoiler de toit, porte-bagages



LA NOUVELLE VOITURE POUR LA SUISSE.

JUSTY
SUBARU
CHAMPION SUISSE DU 4x4

101-741058/ROC



Pour de plus amples informations, contactez l'importateur: Subaru Switzerland, Streeg AG, 5745 Safenwil, 062/788 88 66 (jusqu'au 3.11.95: 062/99 94 11) ou l'un des quelque 300 concessionnaires Subaru. Subaru 4x4 Super-Leasing: 021/631 24 30.

SUBARU
Votre concessionnaire



Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 039/279 777

132-777344

DIVERS

VITRERIE - MIROITERIE
ost
(039) 26 40 77
Numa-Droz 185
JOUR NUIT

Police-secours: 117

SPECTACLES - LOISIRS

Classé monument historique d'importance nationale par la Confédération
THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Samedi 18 novembre 1995 à 20 h
RICET BARRIER
Après *La Mythologie*, *Le Mystère de Renard*. Dix ans déjà, Ricet Barrier retrouve La Chaux-de-Fonds, sa ville d'adoption.
Location: Tabatière du Théâtre
☎ 039/239 444 132-778657

HOLIDAY ON ICE
Triblée

LAUSANNE
14-19 nov. Palais de Beaulieu

Locations

Bulle	Service GFM	Gare GFM
Escublens	COOP	Super centre
Chatel-St-Denis	Service GFM	Gare GFM
Fribourg	Service Automobiles GFM	Rue des Pilettes 3
La Tour-de-Peilz	COOP	Super Centre
La Chaux-de-Fonds	Giger Voyages	Avenue Leopold-Robert 114
Lausanne	COOP	Centre COOP
Lausanne	Grand Magasin	Au Centre
Lausanne	Innovation SA	Route de pont 5
Martigny	L'Oiseau Bleu	Grand-Verger 11
Morges	Tourisme Pour Tous	Grand-Rue 89
Neuchâtel	Voyages Wittwer	Rue St-Honore 2
Payenne	Phileas Voyages	Avenue Gander-Jomeli 6
Riomont	Riomontours	Grand-Rue 3
Sion	L'Oiseau de feu	4, Rue des Châteaux
Sion	COOP	COOP city
Vevey	Melega Voyages	Grande Place 2
Vionnaz	Torgon Excursions	Route de Torgon

210-85838/ROC

L'INTERVENTION

association
THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND
LE TPR PAR LES VILLAGES...

NOVEMBRE

Sornetan	me. 1er	20h30
Mettembert	ma. 14	20h30
Develier	me. 15	20h30
Le Locle	ve. 17	20h30
Delémont	sa. 18	20h30
Reconvilier	ve. 24	20h30
Cortébert	sa. 25	20h30
Yverdon	je. 30	19h00

DIVERS

PNEUS NEUFS D'HIVER TOYO

à des prix **IMBATTABLES !!!**

Ex.: 155/13 Fr. 95,50
165/70/14 Fr. 119,50
185/65/14 Fr. 138.-

Montage - équilibrage - TVA comprise !



910

Anker
La Rinciure
2065 Savagnier
Tél. 038/53 26 76
Fax 038/53 57 49

BATTERIES NEUVES HANKOOK

Pour toutes marques (voiture-camion)
dès Fr. 96.- TVA incluse

028-033667

DROGUERIE



PLACE DE LA GARE LA CHAUX-DE-FONDS SUCC. T. KÜNZI

La nature et toutes ses vertus curatives

Aromathérapie

Homéopathie

Essences Spagyrique

droz HERBORISTERIE

L'annonce, reflet vivant du marché

132-766388

FINANCE

1000

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

Adressez à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au **039-23 16 12**

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de Fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de Fr. 350.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la CDB) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK

Mardi 21 novembre 1995
à 18 heures Entrée gratuite
Cinéma des Arcades
 Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 5

LES MEILLEURS FILMS PUBLICITAIRES

Organisation: les clubs de publicité du canton de Neuchâtel et Central-Film CEFI SA.
 Avec le soutien du Journal L'Impartial et de Publicitas.

Privés ou entreprises:
«NE LAISSEZ PLUS SOMNOLER VOTRE ARGENT.»

BERNARD VAUCHER
 Conseils en placement & gestion de fortunes
 Un investissement personnalisé quel que soit votre capital
 Chemin des Bosses 5 2400 Le Locle
 Tél. 039/31 93 33 Fax 039/31 13 35

Changer de baignoire

Acryl, toutes teintes san.
 Depuis 15 ans
 Conseils sans engagement
HAGI-PLASTIC, BIENNE
 Tél. et fax: 032/42 20 04

DIVERS

visana
 L'ASSURANCE MALADIE

Une assurance maladie sur mesure, à des conditions très avantageuses.

Primes mensuelles de l'assurance de base (risque accident inclus) pour les habitants du canton de Neuchâtel:

Fr. 142.50 pour les adultes (+ 26 ans) avec une franchise annuelle de Fr. 300.-

Fr. 92.60 pour les adolescents (de 19 à 25 ans) avec une franchise annuelle de Fr. 300.-

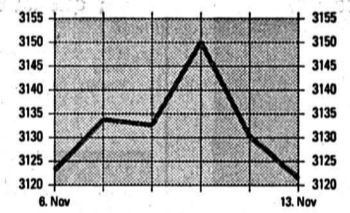
Fr. 55.40 pour les enfants (de 0 à 18 ans) sans franchise

Agences principales dans le canton de Neuchâtel:

VISANA-CMB
 Neuchâtel, rue Louis-Favre 12 ☎ 038/250 933

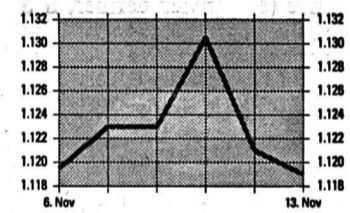
VISANA-Grütli
 Neuchâtel, rue du Château 4 ☎ 038/299 333

BOURSE

Swiss Market Index


Indices

	10/11	13/11
SPI	2023.30	2017.56
SMI	3130.40	3121.40
Dow Jones	4870.37	4872.54
DAX	2172.17	2175.28
CAC 40	1839.82	1838.24
Nikkei	17843.60	17789.50

Dollar US


Billets

	Achat	Vente
USA	1.09	1.18
Angleterre	1.73	1.85
Allemagne	79.25	81.75
France	22.65	23.95
Belgique	3.82	4.02
Hollande	70.5	73.5
Italie	0.069	0.074
Autriche	11.2	11.7
Portugal	0.72	0.8
Espagne	0.88	0.98
Canada	0.8	0.88
Japon	1.08	1.18

Taux d'intérêt suisses			Bourse suisse		Londres (ESTG)		Frankfurt (DM)		Paris (FF)		Tokyo (Yen)		New York (SUS)	
3 mois	6 mois	12 mois	10/11	13/11	10/11	13/11	10/11	13/11	10/11	13/11	10/11	13/11	10/11	13/11
Crédit Suisse	1.62	1.62	184	182	Sanyo	529	528	AEG	136.8	137.3	1810	1800	Abbot	39.25
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.62	1.62	79	80	Anglo AM	1410	1410	Allianz N	2662	2665	1210	1230	Am Medical	29.375
Oblig. de caisse	2.75	3.50	908	915	B.A.T.	4900	4950	BASF	304.2	307.5	1930	1920	Amexco	43.125
Banque Nationale Suisse	2.75	3.50	912	916	British Petrol.	740	739	Bayer	365.6	365.6	1030	1040	Amoco	66.25
Rendement moyen des obligations de la Confédération	3.76	3.72	912	916	British Telecom.	1950	1950	BMW	773	773	1810	1820	Apple Computer	39.75
Taux Lombard	4.50	4.25	912	916	BTR	2290	2240	Commerzbank	323	322.5	1060	1060		
Taux d'intérêt étrangers			912	916	Cable & Wir.	52.125	52.75	Daimler Benz	682	685.8	794	796		
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			912	916	Cadbury	52.125	52.75	Degussa	451.5	453	1810	1800		
CHF/Sfr	1.91	1.81	912	916	De Beers P	18.75	18.75	Deutsche Bank	65	65.21	1810	1800		
USD/US\$	5.71	5.68	912	916	Glaxo	8.515	8.56	Dresdner Bank	38.35	38.5	1210	1230		
DEM/DM	3.81	3.81	912	916	Grand Metrop.	4.37	4.35	Hoechst	353.5	355	1930	1920		
GBP/£	6.56	6.50	912	916	Hanson	1.945	1.96	MAN	406.5	407	1030	1040		
NLG/HLG	3.68	3.68	912	916	ICI	7.82	7.79	Mannesmann	465.8	469.3	1060	1060		
JPY/YEN	0.40	0.40	912	916				Siemens	735.7	735.8	794	796		
CAD/CS	5.81	5.87	912	916				VEBA I	55.79	56.01	1060	1060		
XEU/ECU	5.43	5.43	912	916				VV	460.1	462	2030	2040		

CS-Actualité



Payez moins d'impôts grâce à votre 3e pilier!

Le CS-Prévoyance 3e pilier permet de vous constituer une réserve à haut rendement... avec des cotisations déductibles de votre revenu imposable.

Pour en savoir plus, prenez contact sans plus tarder avec Monsieur J. Ramos au tél. No 039/23 07 23

CREDIT SUISSE

Métaux précieux

	Achat	Vente
\$ Once	387.75	388.25
Lingot	14200	14450
Vreneli 20.-	80	90
Napoléon	78	88
Souver new	90.9	94.48
Souver old	90.69	94.26
Kruger Rand	435	450

ARGENT

\$ Once	5.36	5.38
Lingot/kg	190	205

PLATINE

Kilo	15275	15525
------	-------	-------

Convention Or

Plage or	14500
Achat	14100
Base argent	240

TELEKURS

Source
 Transmis par Consultas SA, Lausanne
 (Cours sans garantie)

Football - Marco Grassi rêve de marquer demain à Wembley

«Hat-trick» à confirmer

UEFA: amendes salées
L'UEFA a infligé des amendes de l'ordre de 26.000 francs à l'ASF et 7000 francs à Lugano. Le comportement incorrect du public lors de Suisse - Hongrie coûte la somme de 15.000 francs. S'ajoutent 6000 francs pour l'organisation défectueuse au Hardturm. Une troisième amende, de 5000 francs, concerne l'équipe nationale juniors des moins de 18 ans qui s'est mal conduite face à la Grèce. Lugano écope de 7000 francs pour comportement incorrect lors de la rencontre contre Slavia Prague. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace

Richard mène le bal

Les «compteurs» de LNA (13 tours): 1. Richard (Rapperswil) 27 (15 buts-12 assists). 2. Alston (Davos) 25 (15-10). 3. Chibirev (Ambri-Piotta) 24 (15-9). 4. Thibaudeau (Rapperswil) 21 (11-10). 5. Lebeau (Lugano) 21 (8-13). 6. Kwartalnov (Ambri-Piotta) 19 (7-12). 7. Fortier (Zurich) 18 (8-10). 8. Ton (Lugano) 17 (9-8). 9. Fair (Lugano) 17 (4-13). 10. Soguel (Rapperswil) 16 (8-8).

FR Gottéron choisi Shamoline

Le Russe Dimitri Shamoline fera ses débuts sous les couleurs de FR Gottéron ce soir face à Davos. Le club fribourgeois a en effet engagé le jeune ailier de 23 ans du Spartak de Moscou jusqu'à la fin de la saison. Exit Makarov!

Victoire des filles du HCC

Dans le cadre du championnat de LNB, les filles du HCC se sont imposées à Porrentruy face à Ajoie 6-3 (2-1 2-2 2-0). Les réussites chaudes de Marchon (3 x), Chapatte, Buchs et Rohrbach.

Tennis

Boichat s'incline en finale

A Romont dans le cadre d'un tournoi R1-R3, le Chaux-de-Fonnier Jean-Marc Boichat (R2) s'est incliné en finale face au Genevois Sofia (R2), 3-6 6-4 5-7.

Basketball

Nouvel étranger à Union NE

Afin de pallier l'absence de Deon George (blessé), Union NE s'est attaché les services de l'Américain Robert Richardson (né en 1970). Mesurant 197 cm pour 105 kg, il est fort probable que Richardson - en provenance de Kansas City - soit Unionniste jusqu'à la fin de la saison.

Football

Sale coup pour Thüler

L'international suisse Pascal Thüler (Grasshopper), convoité par le VfB Stuttgart, car double national, sera probablement indisponible jusqu'à la fin de la saison. Roger Berbig l'a opéré hier des ligaments croisés au genou gauche.

C'est Roy Hodgson qui, le premier, lui a donné sa chance au niveau international... sans qu'il ne la saisisse véritablement. Attaquant racé, Marco Grassi a porté le maillot national à dix-huit reprises. Mais il n'a marqué que deux fois. C'était le 26 janvier contre le Mexique, et il s'était fait l'auteur d'un doublé. Depuis, plus rien ou presque. Pourtant, le sociétaire du Stade Rennais brille de mille feux en France. Il vient de signer ce que les Anglais appellent un «hat-trick» classique contre Guingamp... et il rêve de confirmer ce coup de chapeau en marquant demain à Wembley.

De notre envoyé spécial
Renald TSCHOUMY

Tessinois d'origine (Chiasso est son premier club), Marco Grassi s'est fait un nom en portant les maillots du FC Zurich d'abord (89-90, puis 91-94) et de Servette (printemps 94). Alléché par l'odeur de l'expérience internationale, il mettait le cap sur Rennes en été 1994, en même temps que son compère de l'équipe nationale Christophe Ohrel, les deux transferts ayant été officialisés à dix jours d'intervalle, soit le 2 août pour Ohrel, le 12 pour Grassi.

Et Grassi se sent bien en France (en janvier dernier, il a prolongé son contrat avec Rennes jusqu'en 1998). Auteur de quinze buts la saison dernière (il a été sacré meilleur buteur étranger), il en est à sept cette saison, dont trois mardi passé lors du derby breton contre Guingamp, pourtant meilleure défense du championnat. «J'aimerais avant tout confirmer mes quinze buts de la saison passée, explique le grand (ré: 190 cm) Marco Grassi. Mais je ne me fais pas une fixation quant au nombre de buts que je me dois de marquer. L'important, c'est que l'équipe gagne. Peu importe qui marque.» Reste que tout au fond de lui, Grassi est animé d'un fort désir de faire trembler les filets adverses.

«LES FAITS SONT LÀ»

Ce désir, il ne l'a cependant converti qu'à deux reprises sous le maillot de l'équipe nationale.



Le 17 avril 1993 face à Malte

Marco Grassi (en blanc) était à l'origine du deuxième but helvétique. (Lafargue)

Entré en jeu pour la première fois à Malte, le 17 avril 1993 (victoire 2-0, buts de Ohrel et Türkyilmaz grâce à un travail préparatoire de... Grassi), il a dû attendre sa septième sélection et le match contre le Mexique, le 26 janvier 1994, pour inscrire deux buts aux 66e et 87e minutes.

«Peut-être n'ai-je tout simplement pas le niveau, confesse-t-il. Je ne dis pas cela pour me chercher une excuse, mais il faut reconnaître que, lorsque je joue avec l'équipe nationale, je ne trouve pas le chemin du but. Pour un avant-centre, et quand bien même les joueurs à pouvoir marquer sont nombreux dans l'équipe nationale, le constat n'est pas très positif. Et les faits sont là.»

«Potentiel français énorme»

Marco Grassi est un interlocuteur idéal pour évoquer le football français. «Le potentiel est énorme, explique-t-il. Week-end après week-end, on se rend compte que l'avenir appartient au football français. La récente prestation de l'équipe nationale en Roumanie est là pour en attester, au même titre que les performances des espoirs, qui sont en passe de se qualifier pour les championnats du monde. Vraiment, l'avenir appartient à la France.»

Aux «bleus» de prouver que Grassi connaît le football... R.T.

Mais comment Marco Grassi explique-t-il cela? «C'est difficile à dire. Il y a des joueurs qui marquent peu avec leur club mais souvent en équipe nationale, et il y en a d'autres qui font le contraire. Je dois certainement appartenir à cette seconde catégorie.»

PAS UNE GARANTIE

Serait-ce alors une question de système? «Je ne le crois pas, coupe l'attaquant de 27 ans (ré: il les a fêtés le 8 août). A Rennes, je sais que l'on me fait confiance, et que mes partenaires utilisent mes qualités. Et là, mon sens du but me permet de faire la différence et de scorer. Mais je ne peux pas dire que je me sente mal à l'aise en équipe nationale. Vous savez, j'ai eu

mes chances. J'étais titulaire contre l'Islande et contre la Suède, deux matches gagnés par la Suisse (ré: 1-0 et 4-2)... mais au cours desquels je n'ai pas trouvé le chemin des filets. Et si la victoire appartient à l'équipe dans son ensemble, une place d'attaquant titulaire se gagne en marquant.» Un constat aussi dur que réaliste.

Reste que Marco Grassi croit toujours en une bonne étoile internationale qu'il n'a encore jamais décrochée. «La seule chose que je puisse dire, c'est que j'espère jouer demain à Wembley. Wembley, c'est un temple du football. Et même si je suis d'origine latine, l'Angleterre reste le pays du football. C'est pourquoi j'aimerais pouvoir jouer et, si possible, marquer. C'est un souhait... mais pas une garantie.»

Il y a fort peu de chances que Grassi soit titularisé demain, Knup et Türkyilmaz ayant récemment prouvé leur complémentarité. Mais au vu de la forme affichée par le Tessinois, on voit mal Roy Hodgson ne pas l'inscrire sur la feuille de match. Au Rennais d'adopter de saisir sa chance et d'oublier ses tentatives infructueuses. R.T.

Mise au point de Me Giangiorgio Spiess et de Roy Hodgson

Jusqu'à l'Euro 96!

Alors qu'il paraissait acquis que Roy Hodgson entraînerait simultanément l'Inter Milan et la Suisse jusqu'à - et y compris - l'Euro 96, des bruits ont couru ces derniers jours, disaient que le Britannique dirigerait la Suisse pour la dernière fois demain à Wembley. Mais Hodgson et Me Giangiorgio Spiess, délégué aux équipes nationales, ont clarifié les choses dans le terminal de Heathrow: Hodgson dirigera la Suisse en juin prochain outre-Manche.

«Lorsque l'Inter s'est approché de nous pour faire venir Roy Hodgson à San Siro, nous avons réfléchi et nous avons pris une décision que nous avons publiée, a expliqué Me Giangiorgio Spiess. Et nous nous tiendrons à ce qui a été dit. Ce couple (ré: il désigne Hodgson et

lui-même) est destiné à travailler jusqu'à la fin de l'Euro 96. Mon successeur (ré: Eugen Mätzler, qui arrivait aujourd'hui à Londres) prendra les décisions qu'il jugera utiles pour un travail qui commencera le 1er juillet.»

Et Hodgson d'ajouter: «Je ne cherche pas à avoir des garanties particulières. L'ASF s'est montrée généreuse en me laissant partir, et c'est à elle de décider de mon avenir au sein du Club suisse. Nous n'étions pas venus en Angleterre pour repartir de cela, mais les circonstances ont voulu que cette mise au point se s'avère nécessaire. Maintenant que tout est dit, on peut penser au match.»

«UN MATCH DIFFICILE»

Du coup, on allait en effet presque oublier qu'on était venu pour Angleterre - Suisse...

L'Angleterre sera donc demain au menu de la Suisse (coup d'envoi à 21 h). «Ce match sera difficile, lance Hodgson. D'une part parce que nous avons bénéficié d'une très courte préparation, ensuite parce que plusieurs forfaits sont venus contrarier mes plans (ré: Herr, Thüler et Fernandez). Enfin, l'Angleterre, qui n'a plus marqué depuis deux matches, n'aura pas le droit à l'erreur à domicile.»

A domicile, donc à Wembley, «temple» du football. «Jouer à Wembley représente quelque chose de spécial pour tout joueur de football. Nous n'avons peut-être pas choisi la facilité en choisissant ce match amical, mais je crois qu'il nous sera plus profitable qu'une large victoire contre le Luxembourg à domicile. Au-delà de la victoire ou du prestige, c'est surtout la progres-

sion de l'équipe qui m'intéresse. Elle est dans de bonnes dispositions depuis l'été dernier, et j'attends d'elle qu'elle confirme les résultats positifs d'août, septembre et octobre. Et puis, un bon résultat à Wembley serait de nature à mettre l'équipe en confiance avant la phase finale en Angleterre.»

Pour cela, il s'agira de surveiller un certain David Platt. «Mais il n'est pas tout seul, corrige Roy Hodgson. L'Angleterre dispose de très bons attaquants, et j'espère simplement que mes défenseurs sauront se montrer assez bons pour ne pas offrir d'opportunité aux Anglais.»

Gageons que chez Sa Majesté la reine d'Angleterre, le Roy de Suisse saura faire passer le message... R.T.

REMISES EN JEU

LE CAS GASCOIGNE

Le milieu de terrain anglais de Glasgow Rangers Paul Gascoigne a vécu un samedi plutôt chargé, au propre comme au figuré. Au propre, car il s'est entraîné avec la sélection de Terry Venables samedi matin avant de mettre le cap sur Glasgow où il a évolué durant soixante-trois minutes contre Aberdeen (1-1).

Au figuré, parce que «Gazza» s'est - une nouvelle fois - signalé à l'attention en se comportant comme un voyou. Tous les téléspectateurs écossais (le match était retransmis en direct) l'ont ainsi vu donner trois coups de coude et un coup de tête à des joueurs d'Aberdeen... sans que l'arbitre n'intervienne. Le cas est à présent entre les mains de la Fédération écossaise de football, qui pourrait bien faire une entorse à son règlement (la FA écossaise a en effet décidé de ne pas avoir recours aux images vidéo pour sanctionner un joueur).

S'ils tiennent à leur intégrité physique, les joueurs suisses auront donc tout intérêt à ne pas serrer le cas Gascoigne de trop près demain...

RETOURS ATTENDUS

S'il est un retour attendu du côté de l'Angleterre, c'est celui de David Platt (Arsenal). Absent lors des deux derniers matches (au cours desquels l'Angleterre n'a pas marqué), le meilleur buteur de la sélection anglaise (vingt-six buts en cinquante-cinq rencontres) devrait représenter un danger constant. Autre rentrée attendue: celle du défenseur Graeme Le Saux (Blackburn Rovers), qui est le dernier Anglais à avoir marqué un but (c'était contre le Brésil).

Suisses, attention!

VIVE LE NATEL!

Décidément, le Natel fait des émules partout. On savait qu'un certain Petar Aleksandrov en était un grand consommateur, et on a appris hier, à l'aéroport de Zurich-Kloten, qu'il n'était pas le seul. Marco Grassi et Stefan Lehmann ont en effet pénétré dans l'avion (!) leur appareil portable enclenché et devisant avec famille ou amis.

Quant à savoir s'ils ont l'intention de téléphoner tout au long de leur séjour londonien...

SOUS LE SOLEIL

Surprise pour la délégation helvétique à son arrivée à l'aéroport de Heathrow: il faisait beau et plutôt doux. Comme quoi le mythe qui veut que Londres soit continuellement noyée dans le brouillard n'a pas forcément valeur de vérité suprême...

À DEUX HEURES DE LONDRES

S'il est une chose certaine, c'est que les joueurs et les accompagnants de l'équipe nationale n'auront guère le temps de visiter la capitale anglaise durant ces trois jours. Ils logent en effet dans un hôtel de la banlieue londonienne, à près de deux heures de car du centre-ville.

Il est cependant vrai que les Suisses ne sont pas venus en Angleterre pour y faire du tourisme...

PLUS QU'UN BOUCHE-TROU

Si la sélection de Stefan Lehmann - écarté du contingent depuis la World Cup 94 - en a surpris plus d'un, Roy Hodgson a tenu à mettre les choses au point: «Quand j'ai appelé Stefan pour lui demander s'il accepterait une sélection, il m'a demandé de lui certifier que je ne le prenais pas pour un bouche-trou et qu'il pouvait entrer en ligne de compte pour l'Euro 96. Je lui ai répondu qu'il n'avait pas sa place assurée, mais qu'il avait toutes ses chances.»

Et le gardien séduisant a accepté l'offre de Hodgson... R.T.

La mini

Prenez-la au mot!

immobilier

Le Locle. A louer dès le 1er janvier 1996 **MAGNIFIQUE DUPLEX** avec cheminée. **UN GRAND STUDIO** dès le 1er février 1996. ϕ 077/37 28 31 28-30550

Le Locle. A louer tout de suite **GRAND STUDIO** avec cuisine et WC séparés. ϕ 077/37 28 31 28-33316

A louer au Locle, rue de l'Industrie, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**. Rénové, cuisine agencée, bains. Service de conciergerie évènement. Prix intéressant. Libre tout de suite. ϕ 038/33 14 90 28-33915

Saint-Imier. A louer ou à vendre **APPARTEMENT**, 3 et 4 pièces, ainsi que **STUDIO MEUBLÉ**. Entrée tout de suite ou à convenir. ϕ 038/25 54 84 28-34001

Les Hauts-Geneveys: **3 PIÈCES**, cuisine habitable, jardin. Fr. 990.-, charges comprises. ϕ 038/53 70 07 28-34332

A vendre au Val-de-Ruz, à 1 km autoroute, **MAISON 6 PIÈCES** avec cheminée et cachet. Terrain: 500 m². Fr. 550 000.- à discuter. Sous chiffre W 028-34337 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 28-34337

Doubs 5: **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**. Cuisine habitable, douche, chauffage économique, cave, galetas. Fr. 580.-, charges comprises. ϕ 038/25 90 20 28-34419

A louer à La Chaux-de-Fonds, quartier hôpital, **PLACES DE PARC**. Egalement pour **BUS ET CARAVANES** dans garage collectif. Prix: Fr. 120.-. Libre tout de suite. ϕ 039/23 15 132-777893

A louer, rue Hôtel-de-Ville, **APPARTEMENT 6 PIÈCES RÉNOVÉ**. Fr. 1416.-, charges comprises. ϕ 039/23 23 15 132-77894

A louer, centre ville, **APPARTEMENT 4 PIÈCES RÉNOVÉ**. Loyer: Fr. 1050.- (plus charges). ϕ 039/23 23 15 132-77895

A louer **GARAGES**, une place. Libre 1er décembre ou à convenir. Fr. 110.- par mois. Rue du Locle. ϕ 077/37 50 44 132-778308

Prim enfance Serre 83 La Chaux-de-Fonds 14 heures - 18 h 30

Sur présentation de cette annonce jusqu'à fin novembre:

20%

Confection et lingerie:
- futures mamans
- enfants (dès 6 mois)
- chaussures Baby Botte

Sauf actions, non cumulable 132-778563

A louer **APPARTEMENT 6 PIÈCES** au Locle. Cheminée, jardin, confort. Fr. 1200.-, plus charges. ϕ 039/28 34 35, le matin. 132-778363

A louer, centre ville, à Espacité, **MAGNIFIQUES APPARTEMENTS NEUFS** de 2 pièces et 4 1/2 pièces. Libre tout de suite ou à convenir. ϕ 039/23 26 55 132-778381

Cherchez à La Chaux-de-Fonds, quartier tranquille, **4 1/2 PIÈCES**. Cuisine agencée. Maximum: Fr. 1300.-, charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. ϕ 039/26 12 56 132-778388

Cherche à acheter **APPARTEMENT 4 PIÈCES**. Balcon, ascenseur, bon état, exposition sud-ouest, dans petite PPE, service de bus à proximité, quartier calme avec verdure, ou **ÉVENTUELLEMENT VILLA MITOYENNE**. Prix raisonnable. Ecrire sous chiffre Q 132-778394 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-778394

A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, tout confort, refait à neuf. Rue Jardinière, La Chaux-de-Fonds. Fr. 750.-, plus charges. ϕ 039/28 34 35, 9 à 12 heures. 132-778411

Pour 1er janvier 1996, à louer, La Chaux-de-Milieu, **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**. Garage, cave. Arrêt bus à proximité. Fr. 778.-, charges comprises. ϕ 039/36 11 24, repas. 157-717792

A louer à Saint-Imier: **JOLI 2 1/2 PIÈCES**, tout confort. Fr. 560.-, charges comprises. ϕ 039/41 18 08 132-778686

Saint-Imier, centre: **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**. Douche. Fr. 497.-, charges comprises. Libre fin décembre. ϕ 032/93 11 15 160-716474

A louer, Le Locle: **SPLÉNDIDE APPARTEMENT 6 1/2 PIÈCES**, 180 m² habitables. Fr. 1750.-, charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. Possibilité louer garage. ϕ 039/31 77 12 157-717753

A louer, vallée de La Sagne, à la campagne, dans maison familiale: **3 PIÈCES**. Cuisine agencée, poutres apparentes, cheminée, terrasse, jardin, garage. ϕ 039/37 11 05 132-778472

A vendre à Quingey, proche de Salins-les-Bains, **MAISON F4**, année 1975, cadre idéal, vue panoramique, pêche, canoë, chasse. ϕ 039/31 48 18 ou 039/31 18 31 157-717780

A louer, à La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES**. Cuisine agencée, rénovés. Libre tout de suite ou à convenir. ϕ 039/23 26 55 132-778462

A louer, à La Chaux-de-Fonds: **STUDIOS**, cuisines agencées. Libre tout de suite ou à convenir. ϕ 039/23 26 55 132-778460

A louer, quartier ouest, Bois-Noir 42: **STUDIO**. Prix modéré. ϕ 039/23 73 82 132-778643

Cherche **GARAGE**. Quartier Abraham-Robert, Foulets. ϕ 039/26 11 61 132-778652

Loue ou vend **PLACES DE PARC** dans garage collectif, 10 minutes Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. ϕ 077/37 37 52 132-778666

A louer, Gare 4, Les Brenets: **GARAGE**. Fr. 114.-. Libre tout de suite. ϕ 039/31 62 40 157-717689

CHERCHE GRAND 4 PIÈCES, centre du Locle. Maximum: Fr. 1000.-, charges comprises. Tout de suite ou à convenir. ϕ 039/31 77 12 157-717756

A louer **LOCAL**. Fr. 350.- avec charges. Ecrire sous chiffres M 157-717769 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle. 157-717769

A louer, La Chaux-de-Fonds, **JOLI STUDIO MEUBLÉ**. Cuisine agencée, TV et vidéo. Fr. 550.- ϕ 039/21 74 03 157-717776

Etudiante cherche à Saint-Imier: **STUDIO**, avantageux. ϕ 038/57 13 77, jusqu'à 22 heures. ϕ 038/39 59 52, après-midi. 132-778609

A louer tout de suite ou à convenir **APPARTEMENT 2 PIÈCES NEUF**. Cuisine agencée habitable. Rue Hôtel-de-Ville. Loyer: Fr. 700.-, plus charges. ϕ 039/28 01 32 132-778525

A louer joli appartement **3 PIÈCES HLM**, Bois-Noir 54, 1er janvier 1996. Fr. 526.- ϕ 039/26 62 95 132-778566

A louer au Locle: **APPARTEMENT 3 PIÈCES + 1**. Galetas, cave, cuisine agencée. Libre tout de suite. Fr. 700.-, plus charges. ϕ 038/25 89 64 132-778568

A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, Bois-Noir 62. Fr. 350.-, charges comprises, HLM. Libre pour fin novembre. ϕ 089/240 28 03 132-778625

2 1/2 PIÈCES, calme, verdure, cachet. Gibraltar 13. 1er janvier 1996. Fr. 777.-, plus charges. ϕ 039/28 44 42 132-778629

A louer **4 1/2 PIÈCES**, 150 m², avec mezzanine, cuisine agencée, poutres, poêle suédois. Fr. 1500.-, charges comprises. Fin décembre ou à convenir. ϕ 039/24 21 66 132-778630

cours privés

Enseignant donne leçons privées, soutien pédagogique, en **FRANÇAIS, LATIN, MATHÉMATIQUES**. ϕ 039/31 17 85 157-717700

informatique

CD-ROM: demandez notre catalogue gratuit et sollicitez une démonstration. Raymond, Léopold-Robert 35, La Chaux-de-Fonds. ϕ 039/23 57 57 28-30664

petits travaux

Grande surface à La Chaux-de-Fonds cherche **HORLOGER** de métier pour travaux petites réparations à domicile. ϕ 039/26 42 32 132-778701

Cherche **COLLABORATEURS** pour transcriptions d'adresses. Travail facile à domicile. Gain très intéressant. Ecrire à: poste restante 638, 2301 La Chaux-de-Fonds. Joindre 2 timbres avec votre adresse. 132-778702

divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS avec vos enfants? Parents Information écoute et renseigne. Lundi: 18-22 heures. Mardi, mercredi: 9-11 heures. Jeudi: 14-18 heures. ϕ 039/23 56 16 28-30669

ACCORDÉONISTE bien équipé, ambiance chaleureuse, anniversaires, soirées. ϕ 039/31 52 27 132-778673

autos

FORD GRANADA 2.3, modèle 1980, pour pièces de rechange. ϕ 039/26 98 42 132-778491

OPEL CORSA 1.3i, 140 000 km, 1988, expertisée. Fr. 3700.-. ϕ 038/31 35 64 157-717787

RENAULT ESPACE QUADRA, 2,3 litres, injection, 130 000 km, 1989, expertisé novembre 1995. Fr. 13 000.- ϕ 039/41 40 67

animaux

MAGNIFIQUE MATOU CASTRÉ, 2 ans, à donner. Convientrait dans ferme, jardin. ϕ 039/24 22 57 132-778473

Perdu parc Gallet, dimanche vers 21 heures, **PETITE CHIENNE FOX-TERRIER**, petite taille, blanche. ϕ 039/23 17 20 ou 039/21 11 21, Nicolas Maréchal. 132-778693

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
 ϕ 039/23 68 33
132-777886

Matelas de santé et de qualité BICO
Sommiers réglables
Prix très intéressants.
Reprise de literies.
H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
 ϕ 039/28 30 89
132-777414

L'annonce, reflet vivant du marché

vente

PARI MURALE + salon 3 pièces + table + chambre à coucher. ϕ 039/31 58 01 132-778440

CHAMBRE À COUCHER ENFANT. Fr. 200.-. ϕ 039/23 02 43 132-778494

PIANO À QUEUE IBACH, palissandre, entièrement restauré. ϕ 039/23 18 76, prof. ϕ 039/23 00 27, privé. 132-778512

MAQUETTE DE TRAIN MÄRKLIN complète avec train et paysage, etc. ainsi qu'un accordéon chromatique super Bernard, en très bon état et révisé. ϕ 039/54 18 60 132-778553

HAUT-PARLEURS, haut de gamme, électrostatiques, de marque Audiostatic. Prix à discuter. ϕ 039/28 62 58 132-778601

SOLARIUM PHILIPS «SUNMOBIL» pour tout le corps. Télécommande, réglage hauteur, 4 lampes. Prix: Fr. 1650.-. Peu utilisé. ϕ 039/26 13 80, entre 12 h - 13 h et 19 h - 20 h. 132-778692

MORBIER ANCIEN, restauré, + machine à coudre Singer à pédale. ϕ 039/31 40 06 157-717745

LIT JUMENTAU HAPPY COMPLET. Aussi séparément. Jamais utilisé. ϕ 039/31 14 52 157-717791

SKIS VÖLKL P10, 190 cm, neufs. Prix à discuter. ϕ 039/233 777 132-778602

MACHINE À LAVER KENNWOOD, 3 kg. Très bon état. Fr. 500.- ϕ 039/41 40 67

demandes d'emploi

MÉCANICIEN DE PRÉCISION de 26 ans, CFC, 7 ans d'expérience, connaissance en réglage CNC et en programmation, cherche emploi fixe. Libre 1er décembre. ϕ 039/26 95 59, heures repas. 132-778425

AIDE MÉCANICIEN (tourneur), avec expérience, ou commissionnaire ou chauffeur. Ecrire sous chiffre Z 132-778490 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-778490

Jeune femme cherche **TRAVAIL DANS TOUS DOMAINES**. ϕ 039/26 15 74 132-778652

MONTEUR-ÉLECTRICIEN cherche emploi à temps complet comme concierge et service entretien dans immeuble locatif ou usine. Ecrire sous chiffre C 132-778616 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-778616

DESSINATEUR MICROTECHNIQUE, expérience Autocad 2D/3D, contrôle qualité (horlogerie), gestion de production, achat, stock **CHERCHE EMPLOI**. ϕ 039/31 82 83 157-717662

POLISSEUR, 13 ans d'expérience, cherche changement de situation. ϕ 039/26 97 28 132-778691

LOUE-MOI ϕ 039/26 77 77

Service de location de véhicules, machines-outils et motos
Avenue Léopold-Robert 165, La Chaux-de-Fonds
132-771456

achat

Un **LIT VOYAGE** bébé. Bon état. ϕ 039/24 14 04 132-778618

Cherche **BOIS DE FEU FOYARD SEC**, bûches 1 m. ϕ 039/37 19 10 157-717790

Privé: Fr. 1.- le mot, TVA en sus
Commercial: Fr. 2.- le mot, TVA en sus (minimum 10 mots)

Vous cherchez à louer ou à acheter un appartement ou une maison familiale à vos mesures, à votre goût, dans vos prix...
Forum-Gérances vous propose:

«250 adresses pour vivre à La Chaux-de-Fonds»

Découvrez cette offre dans une présentation attractive à

FORUM-GÉRANCES

Halle aux Enchères, rue Jaquet-Droz 23, La Chaux-de-Fonds

Mercredi 15 et vendredi 17 novembre
Mercredi 22 et jeudi 23 novembre
de 16h30 à 20h

Les professionnels de l'immobilier vous accueillent pour faciliter vos recherches, vous informer et prendre rendez-vous pour des visites d'appartements ou de maisons familiales.

Gérances Immobilières pour la promotion de La Chaux-de-Fonds: Gérance Charles Berset SA • Gérancia & Bolliger SA • Gérance communale • Gérance Géco • Gérance Nardin • Fiduciaire de Gestion et d'Informatique (FGI) • Pierre Grandjean Immobilier • Avec l'appui de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

IMMOBILIER

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds: **GRAND 3 1/2 PIÈCES** Entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre: 1er janvier 1996. Fr. 900.- + charges
Gérance Peruccio Mille Grün
 ϕ 039/31 16 16 241-64008

VALAIS - 1000 m CHALET MODERNE
5-6 personnes, 20 minutes en auto des stations de ski. Fr. 545.-/650.- la semaine.
Tél. 021 312 23 43
Logement City 300 logements vacances! 22-3521064x4

À VENDRE
ANCIENNE FERME
avec 4000 m² de terrain
Situation calme et ensoleillée à 900 m d'altitude, au bord d'un hameau dans la région de Bellelay.
Idéale pour la garde de chevaux.
 ϕ 032/25 26 26. Fax 039/25 26 63 6-95622

À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
Immeuble commercial
de quatre niveaux sur sous-sol. Plusieurs entrées séparées. Ascenseur dans une aile du bâtiment. L'immeuble est fractionné en plusieurs locaux avec blocs sanitaires. Cour intérieure avec 11 places de parc. L'immeuble est bien entretenu. Les voies d'accès sont excellentes.
Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
 ϕ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42 132-778379

BESON D'UN LOCAL COMMERCIAL / INDUSTRIEL MODERNE, EQUIPE ET A PRIX INTERESSANT ?
TEL. 039 / 200.222

PROCITE
Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds 132-777773

À VENDRE
Au centre ville
TRÈS BEL APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES
Surface habitable 121 m² + dépendances. Entièrement rénové avec goût. Magnifique plafond avec moulures apparentes. Cuisine agencée habitable. Grand séjour. Belle salle à manger. 2 chambres à coucher. Salle de bains et WC séparés. Hall d'entrée confortable. 2 balcons nord et sud. Très belle vue au 4e étage d'un immeuble avec ascenseur. Au cœur de la ville avec tous les avantages que cela représente.
Affaire à saisir.

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76 132-778644

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Fritz-Courvoisier 34 e-f
dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascenseur.
4 1/2 PIÈCES (98 m²)
Fr. 1400.- plus charges
5 1/2 PIÈCES (110 m²)
Fr. 1630.- plus charges
5 1/2 PIÈCES (110 m²)
Fr. 1680.- plus charges
avec cheminée de salon.
Libre tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements: 28-33094

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

LA CHAUX-DE-FONDS A VENDRE
BEL APPARTEMENT 4 1/2 PCES
11e étage
-Vue exceptionnelle sur toute la ville
-Place jardin aménagée / Barbecue
Fr. 185'000.- soit Fr. 775.- par mois
Possibilité d'un **GARAGE DOUBLE** pour Fr. 35'000.-
...POURQUOI LOUER ?
Tél. 039 / 200.222

A louer à **RENAN** (Saint-Imier)
Appartements 4 pièces
avec salle de bain, cave, grenier.
Locations Fr. 600.-/950.- + charges.
Pour tous renseignements Mme A. Frutiger tél. 039/63 13 27 6-95500

Publicité intensive, Publicité par annonces

PROCITE
Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds 132-778030

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Hockey sur glace - Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: pas d'excès...

Après Weinfelden, Genève... le HCC poursuivra ce soir son périple à travers le pays. Dans la Cité de Calvin, les gens des Mèlèzes, s'ils patineront logiquement pour les deux points, ne commettront pas d'excès de confiance face à un néo-promu qui alterne les performances en dents de scie avec une étonnante persévérance.

Depuis la reprise, Riccardo Fuhrer voit la vie en rose. Diable, son équipe joue bien et il dispose de tout son monde. «C'est très agréable de travailler dans ces conditions» se réjouit-il.

Fidèle à son habitude, le Bernois a passé son adversaire du jour au peigne fin. «GE Servette a conquis sept de ses huit points sur sa glace, constate-t-il. Cela

n'a sans doute rien d'étonnant mais ce qui l'est en revanche, c'est que les Genevois n'ont pas forcément signé des résultats positifs face à des formations dites à leur portée.»

Au travers des propos du druide des Mèlèzes, on comprend que ses gens seraient sans doute très mal inspirés de vouloir «rouler les mécaniques» sur la piste des Mèlèzes. «Il s'agira d'imposer notre jeu, de nous montrer maîtres de la glace, sans pour autant prendre des risques inconsidérés. Nous devons témoigner de respect envers cette équipe qui nous avait mené la vie dure le mois passé aux Mèlèzes.»

Face à une formation souvent pénalisée par son manque d'expérience et dont la force principale réside dans la combativité - quand ce n'est pas la provocation voire l'intimidation... -, Riccardo Fuhrer reconduira comme il se doit le groupe qui

s'est si bien comporté récemment en Thurgovie.

Relégué dans les bas-fonds de la hiérarchie, Bienne disposera avec la venue d'Olten d'une belle opportunité de reprendre quelques couleurs. Toujours en poste, Lucien Ramseyer a bien constaté quelques progrès samedi dernier, progrès qui se sont néanmoins avérés insuffisants. «Il est certain que le choc psychologique ne s'est pas produit, convient-il. En fait, tout le monde ou presque est en panne de confiance, nos deux Russes y compris.»

Le successeur de Barry Jenkins refuse pourtant de baisser les bras. «L'idéal serait de pouvoir se débarrasser le plus vite possible de cette lanterne rouge. Le puck est dans le camp des joueurs, c'est à eux de provoquer l'étincelle.» Touché face à Herisau, Schneider ne sera pas de la partie ce soir. J.-F. B.



Andrew McKim
Le HCC devra se méfier des Genevois qui alternent le bon et le moins bon. (Lafargue)

Les Canadiens continuent - Depuis qu'ils sont passés sous la houlette de Mario Tremblay, les Canadiens de Montréal effectuent un parcours remarquable dans le championnat de NHL. Face aux Vancouver Canucks, ils ont en effet signé, sur le score de 4-2, leur neuvième victoire en onze rencontres. (si)

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNB
(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Nieminen (GC)	31 (12,19)
2. Fedulov (Martigny) ..	30 (13,17)
3. Chorny (Coire)	28 (16,12)
4. Guay (Herisau)	27 (13,14)
5. Signorelli (Coire)	27 (11,16)
6. Daoust (Thurgovie) ..	25 (10,15)
7. Rosol (Martigny)	25 (9,16)
8. Gagné (Olten)	22 (12,10)
9. Belov (Coire)	22 (8,14)
10. Weisser (Thurgovie) ..	21 (9,12)
11. Glowa (Langnau)	19 (12, 7)
12. Lambert (Langnau)	18 (11, 7)
13. Vilgrain (Herisau)	18 (10, 8)
14. Mc Kim (GE Servette) ..	17 (8, 9)
15. Paterlini (GC)	17 (8, 9)
16. Kwartalnov (Bienne) ..	16 (11, 5)
17. Opplinger (HCC)	16 (6,10)
18. Grogg (Bienne)	14 (7, 7)
19. Schrepfer (Thurgovie) ..	14 (4,10)
20. Ayer (GC)	13 (8, 5)
21. Hagmann (GC)	13 (7, 6)
22. Shirajev (HCC)	13 (6, 7)
23. Virta (GC)	13 (2,11)
24. Brüttsch (GC)	12 (7, 5)
25. Stehlin (HCC)	12 (7, 5)
26. Moret (Martigny)	12 (4, 8)
27. Othman (Thurgovie)	12 (4, 8)
28. Fischer (Olten)	11 (6, 5)
29. Gazzaroli (Coire)	11 (6, 5)
30. Slehof (Thurgovie)	11 (6, 5)
31. M. Hirschi (Langnau) ..	10 (4, 6)
32. Siren (Olten)	10 (2, 8)
33. Seitz (Thurgovie)	9 (6, 3)
34. Ecoeur (Martigny)	9 (5, 4)
35. Posma (Thurgovie)	9 (4, 5)
36. Ackermann (Olten)	9 (3, 6)
37. Müller (GE Servette) ..	9 (2, 7)
38. Tschiemer (Langnau) ..	9 (1, 8)
39. Honsberger (GE Ser.) ..	8 (7, 1)
40. Horak (Langnau)	8 (7, 1)

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Elsener	7 (3,4)
G. Dubois	7 (2,5)
Leimgruber	7 (1,6)
Ott	6 (5,1)
Bozon	6 (3,3)
Kohler	6 (3,3)
Murisier	5 (3,2)
Bisset	5 (1,4)
Chappot	4 (2,2)
Bourquin	3 (2,1)
D. Dubois	3 (1,2)
Pont	3 (1,2)
Bizzozero	2 (1,1)
Wüthrich	2 (1,1)
Reber	2 (0,2)

PÉNALTÉS (EN MINUTES)

1. Olten	286*
2. Bienne	233*
3. Martigny-Valais	228*
4. La Chaux-de-Fonds	199
Thurgovie	199*
6. Coire	193*
7. GE Servette	191
8. Herisau	186
9. Grasshopper	180
10. Langnau	130

* Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Elsener	39
2. Bourquin	32
3. G. Dubois	14
Leimgruber	14
5. Bizzozero	12
Opplinger	12
Shirajev	12
8. Murisier	10
Pont	10
Reber	10
11. Bozon	8
12. Bisset	6
Stehlin	6
14. D. Dubois	4
Ott	4
Schnegg	4
HCC	2
* surnombre	

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Elites A: Kloten/Bülach - Grasshopper/Küssnacht 3-2. Ambri-Piotta - Zoug 2-1. Lugano - Langnau 0-1. FR Gottéron - Davos 3-1.
Classement (11 m): 1. Ambri-Piotta 17. 2. Davos 14 (38-19). 3. Langnau 14 (37-27). 4. FR Gottéron 12. 5. Lugano 9 (32-38). 6. Zoug 9 (34-40). 7. Kloten/Bülach 8. 8. Grasshopper/Küssnacht 5.

Elites B. Groupe est: Uzwil - Arosa 8-1. Rheintal - Coire 3-6. Herisau - Rapperswil 9-5. Coire - Arosa 5-2. Classement: 1. Coire 11-20. 2. Uzwil 11-15. 3. Herisau 11-12. 4. Arosa 10-11. 5. Thurgovie 10-10. 6. Zurich 10-9. 7. Rapperswil 11-7. 8. Rheintal 10-0.

Groupe ouest: Bienne - Sierre 4-7. Viège - Olten 4-3. Lausanne - Berne 3-6. Langenthal - Ajoie 0-3. Classement (11 m): 1. Berne 19. 2. Sierre 18. 3. Bienne 15. 4. Lausanne 12. 5. Ajoie 7 (28-46). 6. Langenthal 7 (27-46). 7. Olten 5 (34-52). 8. Viège 5 (25-56).

Juniors A1: Fleurier - Martigny-Valais 2-4. Villars - Neuchâtel YS 3-11. La Chaux-de-Fonds - GE Servette 3-6. Classement: 1. GE Servette 7-11. 2. Martigny-Valais 7-11. 3. Neuchâtel YS 7-10. 4. Fleurier 7-7. 5. La Chaux-de-Fonds 7-5. 6. Léman 6-2. 7. Villars 7-2.

Juniors A2. Groupe 1: Yverdon - Tramelan 2-2. Saint-Imier - Le Locle 14-3. Classement: 1. Yverdon 5-8. 2. Tramelan 4-7. 3. Saint-Imier 4-4. 4. Franches-Montagnes 4-3. 5. Le Locle 5-0.

Novices A1. Groupe 1: Ajoie - Meyrin 6-2. Lausanne - GE Servette 6-2. Léman - La Chaux-de-Fonds 5-8. Classement: 1. Léman 5-8. 2. Ajoie 5-7. 3. Lausanne 4-5. 4. La Chaux-de-Fonds 5-5. 5. GE Servette 5-3. 6. Meyrin 4-0.

Novices A2. Groupe 1: Moutier-Saint-Imier - Neuchâtel YS 0-13. La Chaux-de-Fonds II - Fleurier 8-16. Tramelan - Franches-Montagnes 2-9. Classement: 1. Neuchâtel YS 6-10. 2. Franches-Montagnes 6-10. 3. Tramelan 5-5. 4. Fleurier 6-5. 5. La Chaux-de-Fonds II 6-3. 6. Moutier-Saint-Imier 7-3.

Novices A2. Groupe 2: GE Jonction - Vallorbe 0-15. Vallorbe - Neuchâtel YS II 21-0. Star Lausanne - GE Jonction 17-2. Classement: 1. Yverdon 4-8. 2. Star Lausanne 5-8. 3. Vallorbe 4-4. 4. Bulle 3-2. 5. GE Jonction 5-2. 6. Neuchâtel YS II 5-2.

Minis A1. Groupe 1: Franches-Montagnes - Ajoie 1-8. Léman - Lausanne 0-15. La Chaux-de-Fonds - FR Gottéron - Léman 8-0. Ajoie - La Chaux-de-Fonds 10-3. Classement: 1. Ajoie 5-9. 2. Lausanne 5-7. 3. La Chaux-de-Fonds 5-6. 4. FR Gottéron 5-6. 5. Léman 5-2. 6. Franches-Montagnes 5-0.

Minis A2. Groupe 1: Yverdon - Fleurier 7-7. Saint-Imier - Neuchâtel YS 2-3. Neuchâtel YS - Moutier 6-4. Tramelan - Yverdon 8-1. Fleurier - Saint-Imier 2-8. Classement: 1. Neuchâtel YS 5-10. 2. Moutier 5-8. 3. Tramelan 5-6. 4. Saint-Imier 5-3. 5. Yverdon 5-2. 6. Fleurier 5-1.

Minis B. Groupe 1: Bulle II - Le Locle 1-16. Neuchâtel YS II - Ponts-de-Martel 3-12. Classement: 1. Ponts-de-Martel 2-4. 2. Le Locle 1-2. 3. Neuchâtel YS II 2-2. 4. Delémont 0-0. 5. Léman 1-0. 6. Bulle II 2-0.

Moskito A1. Groupe 1: FR Gottéron - Lausanne 1-9. Ajoie - Franches-Montagnes 1-2. Franches-Montagnes - FR Gottéron 2-3. Lausanne - La Chaux-de-Fonds 7-3. Classement: 1. Lausanne 5-10. 2. La Chaux-de-Fonds 6-10. 3. Neuchâtel YS 5-4. 4. Ajoie 4-2. 5. FR Gottéron 5-2. 6. Franches-Montagnes 5-2.

Moskito A2. Groupe 1: Moutier - Saint-Imier 0-4. Le Locle - Neuchâtel YS II 6-0. Classement: 1. Le Locle 6-9. 2. Tramelan 5-8. 3. Neuchâtel YS II 6-8. 4. Fleurier 5-6. 5. Saint-Imier 6-3. 6. Moutier 6-0.

Moskito B. Groupe 1: Delémont - Franches-Montagnes II 11-0. Neuchâtel YS III - Saint-Imier II 4-1. La Chaux-de-Fonds II - Neuchâtel YS IV 10-1. Le Locle II - Ajoie II 2-9. Classement: 1. Delémont 2-4. 2. La Chaux-de-Fonds II 2-4. 3. Neuchâtel YS III 2-4. 4. Ajoie II 1-2. 5. Neuchâtel YS IV 2-2. 6. Tramelan II 1-0. 7. Le Locle II 2-0. 8. Saint-Imier II 2-0. 9. Franches-Montagnes II 2-0.

tel YS II 21-0. Star Lausanne - GE Jonction 17-2. Classement: 1. Yverdon 4-8. 2. Star Lausanne 5-8. 3. Vallorbe 4-4. 4. Bulle 3-2. 5. GE Jonction 5-2. 6. Neuchâtel YS II 5-2.

Minis A1. Groupe 1: Franches-Montagnes - Ajoie 1-8. Léman - Lausanne 0-15. La Chaux-de-Fonds - FR Gottéron - Léman 8-0. Ajoie - La Chaux-de-Fonds 10-3. Classement: 1. Ajoie 5-9. 2. Lausanne 5-7. 3. La Chaux-de-Fonds 5-6. 4. FR Gottéron 5-6. 5. Léman 5-2. 6. Franches-Montagnes 5-0.

Minis A2. Groupe 1: Yverdon - Fleurier 7-7. Saint-Imier - Neuchâtel YS 2-3. Neuchâtel YS - Moutier 6-4. Tramelan - Yverdon 8-1. Fleurier - Saint-Imier 2-8. Classement: 1. Neuchâtel YS 5-10. 2. Moutier 5-8. 3. Tramelan 5-6. 4. Saint-Imier 5-3. 5. Yverdon 5-2. 6. Fleurier 5-1.

Minis B. Groupe 1: Bulle II - Le Locle 1-16. Neuchâtel YS II - Ponts-de-Martel 3-12. Classement: 1. Ponts-de-Martel 2-4. 2. Le Locle 1-2. 3. Neuchâtel YS II 2-2. 4. Delémont 0-0. 5. Léman 1-0. 6. Bulle II 2-0.

Moskito A1. Groupe 1: FR Gottéron - Lausanne 1-9. Ajoie - Franches-Montagnes 1-2. Franches-Montagnes - FR Gottéron 2-3. Lausanne - La Chaux-de-Fonds 7-3. Classement: 1. Lausanne 5-10. 2. La Chaux-de-Fonds 6-10. 3. Neuchâtel YS 5-4. 4. Ajoie 4-2. 5. FR Gottéron 5-2. 6. Franches-Montagnes 5-2.

Moskito A2. Groupe 1: Moutier - Saint-Imier 0-4. Le Locle - Neuchâtel YS II 6-0. Classement: 1. Le Locle 6-9. 2. Tramelan 5-8. 3. Neuchâtel YS II 6-8. 4. Fleurier 5-6. 5. Saint-Imier 6-3. 6. Moutier 6-0.

Moskito B. Groupe 1: Delémont - Franches-Montagnes II 11-0. Neuchâtel YS III - Saint-Imier II 4-1. La Chaux-de-Fonds II - Neuchâtel YS IV 10-1. Le Locle II - Ajoie II 2-9. Classement: 1. Delémont 2-4. 2. La Chaux-de-Fonds II 2-4. 3. Neuchâtel YS III 2-4. 4. Ajoie II 1-2. 5. Neuchâtel YS IV 2-2. 6. Tramelan II 1-0. 7. Le Locle II 2-0. 8. Saint-Imier II 2-0. 9. Franches-Montagnes II 2-0.

En P1, le team neuchâtelois formé de Nino Haller, Romain Bühler, Mathias Aubert et Sévane Matthey a réalisé une excellente performance d'ensemble, s'imposant de très peu, face à une équipe genevoise non moins compétitive. En tête de bout en bout, les jeunes magnésiens neuchâtelois ont bien résisté au retour de leurs adversaires en fin de parcours.

Assemblée de l'Association cantonale neuchâteloise

A la recherche du bénévole

C'est samedi dernier au Locle que les délégués, membres honoraires et invités de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique (ACNG) ont suivi les débats de l'assemblée annuelle. Dans les points de l'ordre du jour figurait surtout un appel au bénévolat en faveur du comité cantonal qui a un urgent besoin de renfort.

L'exercice écoulé a été axé sur la Fête cantonale des actifs au Landeron. Malheureusement, aucun rapporteur du comité d'organisation n'était présent à l'assemblée et l'acceptation du rapport se fera en 1996. Le président de l'ACNG, Gérard Perin, a annoncé la constitution

À L'AFFICHE

LNB
Ce soir
20.00 Ambr-Piotta - Berne
FR Gottéron - Davos
Rapperswil - Kloten
Zoug - Lausanne
Zurich - Lugano

CLASSEMENT

1. Rapperswil	13	9	1	3	61-45	19
2. Berne	13	8	2	3	48-36	18
3. Lugano	13	7	1	5	48-39	15
4. Kloten	13	7	1	5	38-31	15
5. Zurich	13	7	0	6	48-50	14
6. Davos	13	5	2	6	54-49	12
7. Ambr-Pi.	12	5	1	6	43-42	11
8. Zoug	12	5	1	6	32-40	11
9. FR Gottéron	13	2	3	8	37-44	7
10. Lausanne	13	3	0	10	33-66	6

LNB
Ce soir
20.00 Bienne - Olten
GE Servette - La Chx-de-Fds
Grasshopper - Coire
Herisau - Martigny-Valais
Langnau - Thurgovie

CLASSEMENT

1. Grasshopper	13	11	1	1	63-28	23
2. Thurgovie	13	9	2	2	56-33	20
3. Langnau	13	8	1	4	45-34	17
4. Chx-de-Fds	13	6	4	3	48-34	16
5. Martigny	13	4	4	5	49-53	12
6. Herisau	13	5	2	6	43-48	12
7. GE Servette	13	3	2	8	36-48	8
8. Olten	13	3	2	8	37-61	8
9. Coire	13	3	1	9	51-64	7
10. Bienne	13	3	1	9	38-63	7

DEUXIÈME LIGUE, groupe 5

Ce soir
20.15 Franches-Mont. - La Brévine
20.30 Le Locle - Ajoie II
Prilly - Tramelan
Sarine FR - Saint-Imier

Demain
20.30 Court - Université NE

1. Tramelan	4	4	0	0	17-	6	8
2. St-Imier	4	3	1	0	12-	7	7
3. Sarine	4	3	0	1	22-	17	6
4. Université	4	2	1	1	18-	13	5
5. Franches-M.	4	2	0	2	16-	13	4
6. La Brévine	4	2	0	2	11-	16	4
7. Le Locle	4	1	1	2	13-	14	3
8. Court	4	1	0	3	9-	12	1
9. Prilly	4	0	1	3	10-	21	1
10. Ajoie II	4	0	0	4	8-	16	0

Gymnastique - Championnat romand par équipes

Deux titres pour les Neuchâtelois

Le premier championnat romand de gymnastique artistique par équipes s'est déroulé samedi, à la salle du Bois des Frères à Genève. Les formations de Neuchâtel se sont imposées en P1 et libre alors que celles de Genève ont glané les titres en P2 et P3.

En P1, le team neuchâtelois formé de Nino Haller, Romain Bühler, Mathias Aubert et Sévane Matthey a réalisé une excellente performance d'ensemble, s'imposant de très peu, face à une équipe genevoise non moins compétitive. En tête de bout en bout, les jeunes magnésiens neuchâtelois ont bien résisté au retour de leurs adversaires en fin de parcours.

En P2 par contre, c'est une très jeune mais déjà très solide

formation genevoise qui s'est largement imposée, avec douze points d'avance! Belle seconde place tout de même des représentants neuchâtelois au terme d'un concours dont les trop nombreuses erreurs ont pesé lourd dans la balance. Arnel Matthey, Anthony Guermann, Vincent Haller et Michael Brunner ont toutefois sauvé leur deuxième place de justesse face aux Vaudois.

AVEC PANACHE

En P3, pas d'équipe inscrite du côté neuchâtelois mais par contre deux formations étaient en lice en catégorie libre! Très belle mais attendue victoire de Neuchâtel I devant Genève et encourageante quatrième place pour la deuxième garniture. En effet, si le titre remporté par les gymnastes régionaux n'est pas

une surprise, il faut dire qu'ils l'ont fait avec un certain panache! Pierre-Yves Golay, Florent Girardin et les frères Boris et Joachim Von Büren ont en effet parfaitement réalisé les performances que l'on pouvait attendre de leur part!

Très constants et surtout proches les uns des autres durant toute la compétition, les quatre représentants neuchâtelois terminent brillamment leur saison. A nouveau second, les Genevois, avec leur très jeune équipe, peuvent voir l'avenir avec sérénité. Quant à Yves Chevillat, Maurice Perrinjacquet, Pierre-Yves Hausamann et Sylvain Robert qui formaient la deuxième équipe neuchâteloise, il est certain que les difficultés manquent encore à leurs exercices pour espérer un meilleur classement. (cw)

Assemblée de l'Association cantonale neuchâteloise

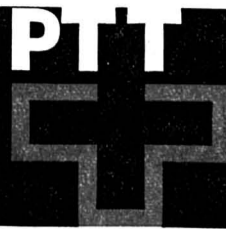
A la recherche du bénévole

d'une commission qui sera chargée de revoir les obligations des futurs organisateurs.

La diversité des disciplines pratiquées dans la gymnastique nécessite toujours plus de spécialistes. Afin d'assumer toutes les tâches qui lui incombent, le comité cantonal recherche des techniciens et quelques personnes sur le plan administratif. Georgette Markwalder représentante du comité central de la FSG a bien précisé que le bénévolat permet de recevoir plus que l'on donne. Espérons que les délégués en prendront bonne note!

Signalons que la situation financière de l'ACNG est saine et le budget 1996 est équilibré. Pour avoir obtenu un classement dans les trois premiers sur le plan romand ou suisse, les meilleures sociétés et gymnastes ont reçu le mérite sportif de l'ACNG. Ce sont: les sociétés de JG Chézar-Saint-Martin, La Coudre et Pesieux. Les sociétés actives: Serrières, La Chaux-de-Fonds, Pesieux, Chézar-Saint-Martin, Travers et Bevaix. Mérites sportifs individuels: Danilo Fazio, Nino Haller, Sylvain Robert, Pierre-Yves Golay, Alain Rüfenacht et Nicolas Oliboni. Enfin, Jean-Marie Boillat, qui assure déjà la présidence technique des JG, et Jean-Michel Favre sont admis par acclamations comme nouveaux membres au comité cantonal. (comm)

TELECOM



Qu'est-ce que SwissNet?

SwissNet est la dénomination suisse du Réseau Numérique à Intégration de Services (RNIS), et par là-même, votre raccordement à ce réseau numérique mondial. Vous pouvez y brancher jusqu'à huit terminaux différents, qu'il s'agisse de téléphones, de fax ou de PC, et ainsi converser avec le monde entier, faxer à la vitesse de l'éclair ou envoyer des données informatiques, voire même des images vidéo aux quatre coins de la planète. Chaque terminal dispose de son propre numéro d'appel, tandis que deux d'entre eux peuvent fonctionner simultanément. En un mot, grâce à SwissNet, l'ère du multimédia a commencé. Dans le monde entier. Et jusque dans votre salon!

144-733864/ROC

VISITEZ LE SALON SWISSNET

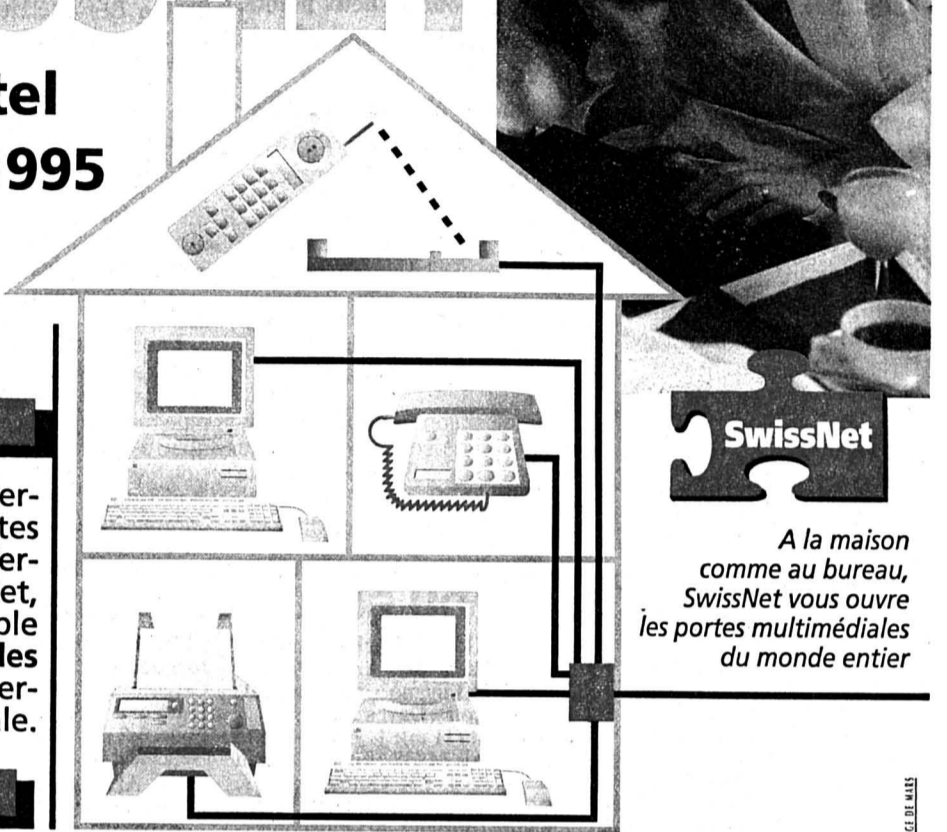
**A l'hôtel Beaufort, Neuchâtel
les 14, 15 et 16 novembre 1995
de 9 h à 19 h non-stop**



SwissNet «Diamant»

Ce téléphone RNIS permet d'exploiter toutes les possibilités offertes par SwissNet, comme par exemple l'identification des appels. Disponible en version de table ou murale.

SwissNet Diamant **Fr. 350.-**



SwissNet
A la maison
comme au bureau,
SwissNet vous ouvre
les portes multimédiales
du monde entier

AGENCE DE M&S

C'est déjà le futur à l'hôtel Beaufort.

TELECOM PTT
Le bon contact

OFFRES D'EMPLOI

1996 approche! Un nouveau challenge vous intéresse-t-il?

Pour ma part, je souhaite compléter mon équipe de collaborateurs. Mon but est de créer un ensemble soudé, homogène et efficace où chacun puisse se réaliser, tout en profitant de la synergie du groupe. Voulez-vous m'aider à atteindre cet objectif? Une carrière vous attend alors au

SERVICE EXTERNE (ASSURANCE-VIE)

Si vous êtes intéressé par le monde de l'assurance, de la fiscalité et de la finance, si vous avez une attitude d'entrepreneur et de battant, alors n'hésitez pas à me téléphoner (038 / 25 19 22). A très bientôt!

Laurent von Allmen
Agence générale pour les cantons de Neuchâtel et du Jura
Faubourg du Lac 11 - 2001 Neuchâtel



28-34210

IMPRIMERIE GASSER SA



Editeur du

pour compléter son équipe, cherche

un(e) commercial(e)

pour acquisition d'annonces commerciales et promouvoir les ventes. Connaissances en arts graphiques et publicité.

un(e) auxiliaire

pour travaux de reliure quelques heures par semaine

Faire offres complètes accompagnées d'un curriculum vitae à:

IMPRIMERIE GASSER SA
Rue Jehan-Droz 13 - 2400 Le Locle

157-717752

AUTOS - MOTOS - VELOS

Pour que ce soit tous les jours dimanche: la nouvelle Mazda 323 Rainbow.



Foi d'automobiliste, on a rarement vu une telle voiture à un tel prix. Cela démarre déjà à 23 900 francs (323 5 portes, TVA 6,5% incluse). Venez faire une découverte qui peut changer votre vie de tous les jours. Financement ou leasing par Mazda Finance.

Garage de l'avenir SA

rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77

132-778376



Publicité intensive, Publicité par annonces

A la mesure de nos clients, nous concevons et fabriquons des automates personnalisés pour l'usinage et l'assemblage dans le domaine de la micro-mécanique. Pour faire face à notre développement, nous engageons rapidement un

CONSTRUCTEUR EN MACHINES

Nous désirons lui confier, dans le cadre de notre bureau technique, la construction de nos machines spéciales.

Vous avez une solide expérience dans la construction de machine ainsi que des connaissances en automation.

Vous maîtrisez parfaitement la CAO (Autocad)
Vous savez travailler de manière indépendante, alors
prenez contact avec nous



DYNAFER
L'automation
personnalisée

13, allée du Quartz
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/25 96 96
Fax 039/25 96 99

132-778680

Mandatés par une société de la région, nous recherchons

technicien-constructeur de machines (30-45 ans) «chef de projets»

(développement, construction, modification et appui technique au montage de machines-outils CNC) Possibilité après mise au courant de superviser une petite équipe de R&D.

N'hésitez pas à vous renseigner, contactez M. Gonin qui est à votre entière disposition.

OR PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



AVEZ-VOUS DE L'ENTHOUSIASME? AIMEZ-VOUS LE CONTACT HUMAIN?

Multinationale recherche H/F, suisses ou permis C, en Suisse romande.
Tél. 021 6241354.

22-357831/4x4

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

OFFRES D'EMPLOI

Pour une société horlogère renommée de la place, nous cherchons

un poseur/emboîteur expérimenté

une visiteuse de produits terminés polyvalente

Nous offrons un engagement à long terme dans une société en plein développement.

Contactez sans tarder **Olivier Riem** pour un entretien.

OR PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



132-778518

L'annonce, reflet vivant du marché

Mardi 14 novembre 1995

L'Impartial

Tennis - Coupe Davis: avant Suisse - Allemagne du mois de février

«Le bon choix»

«Avec la terre battue, nous avons, j'en suis convaincu, opéré le bon choix. Cette certitude a doucement mûri dans la tête de mes joueurs. L'Allemagne de Becker et de Stich est une équipe extraordinaire. Seulement sur terre battue, Marc et Jakob se sentent prêts à la défier vraiment.»

Stéphane Oberer fait déjà monter la pression. Quatre jours après avoir arrêté ce choix de la surface à Moscou, le capitaine de l'équipe suisse de Coupe Davis a, aux côtés de Marc Rosset, tenu une conférence de presse au Palexpo de Genève pour évoquer une première fois le choc tant attendu contre l'Allemagne le 9, 10 et 11 février prochain pour le compte du premier tour du Groupe mondial.

«Jakob Hlasek a joué et gagné trois matches de Coupe Davis sur terre battue indoor. L'an dernier contre la Hollande, Marc Rosset a, avant de se casser le pied, eu le temps de démontrer pendant un set et demi qu'il était à l'aise sur cette surface, poursuit Stéphane Oberer. Et puis, une question sans ré-

ponse a également fait pencher la balance: Boris Becker peut-il enchaîner trois matches en trois jours sur terre battue? On le sait, le triple champion de Wimbledon avait dû déclarer forfait le dernier jour de la demi-finale en septembre dernier contre la Russie en raison de douleurs dorsales...

«UNE MARÉE ROUGE ET BLANCHE»

Marc Rosset donne d'autres arguments. «L'avantage avec la terre battue réside dans le fait que l'on pourra l'adapter les derniers jours. En choisissant un revêtement en dur, nous n'avons, une fois qu'il est posé, plus aucune marge de manœuvre, souligne le No 1 suisse. Jakob et moi restons sur de bonnes sensations sur cette surface. Mais notre tâche ne sera pas simple. L'Allemagne, même sans Becker, a gagné une finale de Coupe Davis sur terre battue il y a trois ans. Pour l'emporter, nous devons vraiment livrer de tout grands matches.»

Marc Rosset et Jakob Hlasek comptent bien sûr sur un soutien populaire extraordinaire pour les pousser à l'exploit. «Je veux voir au Palexpo une marée rouge et blanche, lâche Sté-



Marc Rosset - Jakob Hlasek

Les deux Helvètes se sentent prêts à défier Boris Becker et Michael Stich. (ASL/a)

phane Oberer. Le capitaine demandera ainsi qu'un drapeau suisse soit placé sur chaque siège du Palexpo. «Dans une rencontre où la pression sera, je l'imagine, très grande, la terre battue présente un autre avantage. Elle permettra à Marc et à Jakob de construire des points sur plusieurs coups, de jouer sur l'ad-

versaire pour qu'ils se sentent vraiment à l'aise, ajoute-il. C'est pour cela que je souhaite que le court soit plus lent que celui utilisé contre la Hollande.»

Présent également à cette conférence de presse, Daniel Perroud, l'organisateur de la rencontre, a annoncé que 4400 places avaient déjà trouvé pre-

neurs pour cette rencontre. «Si nous maintenons l'option d'un stade de 12.000 places, qui privilégierait avant tout le confort du spectateur, il ne reste plus que 7600 places disponibles» souligne-t-il. (si)

● Pour commander des billets: ☎ 157 30 44.

Rosset stagne - Malgré sa défaite en demi-finale du tournoi de Moscou, Marc Rosset a conservé sa quinzième place au classement ATP publié hier. Jacob Hlasek par contre a effectué une nouvelle progression et il occupe désormais le trente-sixième rang. Quant à Martina Hingis, elle a gagné une place et pointe désormais en seizième position au classement WTA. (si)

Handball

Adversaires coriaces

● LA CHAUX-DE-FONDS - NIDAU II 16-23 (7-11)

Samedi après-midi au Pavillon des sports, la première équipe masculine du HBC La Chaux-de-Fonds n'a rien pu faire contre les anciens de Nidau.

Bien que plus âgés, les joueurs de Nidau avaient un très net avantage en taille et en poids sur les Chaux-de-Fonniers. Pourtant ces derniers, très concentrés, résistaient bien et ne concédèrent qu'un but de retard après vingt-cinq minutes. Malheureusement les Bernois réussirent encore à marquer trois fois avant la mi-temps. La reprise était encore plus dure pour les joueurs locaux qui encaissèrent six buts d'affilée.

Après quelques changements d'organisation, les Chaux-de-Fonniers retrouvaient le chemin des filets et faisant preuve de plus de combativité, ils parvenaient à combler un peu leur retard ne se laissant pas distraire par l'arbitre et son interprétation très personnelle du règlement.

La Chaux-de-Fonds: Oppliger, Baggiano, Berisha, Blaser, Boillod, Cosandier, Dudan, Eichenberger, Gattoni, Kuhn, Nuvolone, Schorer. Coach: Moron. (w)

● LA CHAUX-DE-FONDS - LYSS 16-10 (7-3)

Samedi après-midi toujours, les Chaux-de-Fonniers recevaient l'actuel deuxième du classement, le PSG Lyss. On sentait que les Bernois étaient venues à La Chaux-de-Fonds avec le réel espoir de consolider leur deuxième place du championnat.

Pourtant, les joueuses locales ne l'entendirent pas de cette manière et c'est Balon qui inscrivit les deux premiers points de cette rencontre.

Emmenées par Sylvia Rufener avec un jeu de tirs très rapides et une défense à la hauteur, les «jaune et bleu» distancèrent très vite leurs adversaires pour remporter la première période sur le score de 7-3.

La seconde période ne fut pas facile pour l'entraîneur Surdez puisque privée d'une joueuse blessée, La Chaux-de-Fonds dut jouer avec une seule remplaçante. La fatigue ne tarda pas à se faire sentir et Lyss revenait à un score plus serré. A la cinquante-deuxième minute, ce dernier était de 13-10 en faveur du HBC. La fin du match fut palpitante, les Chaux-de-Fonniers réussirent malgré tout à consolider leur écart en inscrivant trois points supplémentaires.

La Chaux-de-Fonds: Vauthier, Balon (7), Groff (5), Bono (3), Rufener (1), Ballmer, Macri, Janko, Guilloid. (ms)

Sans Manta

Stéphane Oberer communiquera sa sélection pour cette rencontre avant la fin de l'année. «Je vais sans doute retenir cinq joueurs pour ce match, explique-t-il. Lorenzo Manta ne fera pas partie de l'équipe. En refusant de se rendre en Nouvelle-Zélande, Lo-

renzo s'est placé en porte à faux vis-à-vis des autres joueurs. Il ne mérite pas de figurer dans cette sélection contre l'Allemagne. Mais il ne va pas payer cette erreur toute sa carrière. La porte de l'équipe suisse ne lui est pas fermée à jamais.» (si)

Le Genevois dresse le bilan de sa saison

Typiquement... Rosset!

«1995 fut vraiment une année intéressante! Je suis resté douze semaines sans jouer après ma fracture au pied. Je suis entré dans le «top-ten». Et, enfin, j'ai plutôt mal joué lorsque j'avais la pression des points à défendre. Ce fut une année typiquement Rosset». En dents de scie.»

Marc Rosset a le mérite de la franchise. Au lendemain de son dernier tournoi, le Genevois ne se voile pas la face. Même s'il est conscient de rendre un bilan en demi-teinte.

«Pour une fois, je suis content d'en avoir terminé. A cause de mes douleurs au poignet, je n'ai pas pu aborder les derniers tournois avec, derrière moi, des heures d'entraînement suffisantes» poursuit-il. Handicapé par ces douleurs depuis le mois d'août, il n'a pas cessé de recou-

rir ces trois derniers mois à des anti-inflammatoires pour être en mesure de jouer. «Heureusement, les médecins ont découvert l'origine du mal il y a une quinzaine. C'est une douleur diffuse qui provient de tensions musculaires à l'avant-bras.»

LE DRAPEAU À ATLANTA

Le Genevois mettra à profit ces prochaines semaines pour se soigner. «Je vais également travailler en priorité mon physique. Après ma fracture du pied, je m'étais énormément entraîné sur le plan physique tant à Biarritz qu'à Genève. Cela avait porté ses fruits. Dans mon jeu, la condition physique tient, je crois, une place prépondérante. Cela ne sert à rien de frapper la balle comme un fou si l'on est mal placé.»

Marc Rosset reprendra la

compétition en début d'année à l'occasion de la Hopman Cup de Perth. «Je n'ai aucun point à défendre jusqu'à la mi-avril, lâche-t-il. Je veux bien attaquer l'année pour retrouver au plus vite une place dans le «top-ten».

1996 sera également une année olympique. «Atlanta n'est pas, pour l'instant, une priorité, glisse-t-il. Pour les Jeux, je formule, pour l'instant un seul objectif: porter le drapeau de l'équipe de Suisse lors de la cérémonie d'ouverture.» (si)

LA PHRASE DU JOUR

«Depuis un mois, je n'avais pas l'impression d'être un joueur de tennis, mais plutôt un touriste.»

Marc Rosset

VOLLEYBALL - DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue: La Chaux-de-Fonds - Val-de-Travers 3-0. Ponts-de-Martel - Cerisiers-G 0-3. Classement: 1. NUC II 4-8. 2. Savagnier 4-8. 3. Cerisiers-G 4-6. 4. Colombier II 5-4. 5. La Chaux-de-Fonds 4-2. 6. Val-de-Travers 5-2. 7. Ponts-de-Martel 4-0.

Troisième ligue: Corcelles-C - NUC III 3-1. Lignières - Bevaix II 0-3. NUC III - La Chaux-de-Fonds II 0-3.

Classement: 1. Val-de-Ruz Sports II 4-8. 2. La Chaux-de-Fonds II 5-8. 3. Bevaix II 5-8. 4. Corcelles-C 5-6. 5. Cressier 3-4. 6. Lignières 5-2. 7. Le Locle 4-0. 8. NUC III 5-0.

Quatrième ligue. Groupe A: Les Ponts-de-Martel II - Bevaix II 3-0. Classement: 1. Les Ponts-de-Martel II 3-6. 2. Marin 2-4. 3. Bevaix II 3-2. 4. Le Locle II 1-0. 5. Val-de-Ruz Sports III 3-0.

Quatrième ligue. Groupe B: Val-de-Travers II - Saint-Aubin 3-2. Pesieux - Les Verrières 3-2. Classement: 1. Pesieux 3-6. 2. Les Verrières 3-4. 3. Val-de-Travers II 3-

4. 4. Le Landeron 3-2. 5. Saint-Aubin 3-2. Corcelles-C II 3-0.

Juniors A, groupe 1: La Chaux-de-Fonds - Cressier 3-0. NUC - La Chaux-de-Fonds 3-1.

Classement: 1. NUC 3-6. 2. La Chaux-de-Fonds 3-4. 3. Lignières 2-2. 4. Cressier 2-0. 5. Colombier 2-0.

Juniors A, groupe 2: Val-de-Ruz Sports - Savagnier 3-0. Cerisiers-G. - Le Locle 1-3. Le Locle - Val-de-Ruz Sports 0-3.

Classement: 1. Val-de-Ruz Sports 3-6. Savagnier 3-4. Le Locle 3-4. Cerisiers-G 3-2. Marin 3-2. Boudry 3-0.

Juniors B, groupe 1: Colombier - NUC 1-3. Val-de-Travers - La Chaux-de-Fonds 3-0.

Classement: 1. Fontaines 6-10. 2. Val-de-Travers 5-8. 3. NUC 6-6. 4. Colombier 4-2. 5. La Chaux-de-Fonds 5-0.

Juniors B, groupe 2: Val-de-Ruz Sports - Les Ponts-de-Martel 3-2. Classement: 1. Val-de-Ruz Sports 4-8. 2. Les Ponts-de-Martel 4-6. 3. Corcelles-C 4-2. 4. Lignières 4-0.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Colombier II - La

Chaux-de-Fonds 2-3. Bevaix - Val-de-Ruz Sports II 1-3.

Classement: 1. Val-de-Ruz Sports II 5-10. 2. La Chaux-de-Fonds 5-8. 3. Cressier 5-6. 4. Colombier II 4-2. 5. Bevaix 4-2. 6. NUC 5-0.

Troisième ligue, groupe A: Le Locle - Val-de-Ruz Sports IV 0-3. Val-de-Travers II - Cortaillod 0-3. La Chaux-de-Fonds II 1-3.

Classement: 1. NUC II 3-6. 2. Val-de-Ruz Sports IV 3-6. 3. Cortaillod 3-4. 4. Le Locle 3-2. 5. Val-de-Travers II 3-0. 6. La Chaux-de-Fonds 3-0.

Troisième ligue, groupe B: Le Landeron - Marin 0-3. Boudry - Val-de-Ruz Sports III 2-3. Savagnier - La Chaux-de-Fonds II 1-3.

Classement: 1. Marin 4-8. 2. La Chaux-de-Fonds II 4-8. 3. Val-de-Ruz Sports III 4-6. 4. Boudry 4-2. 5. Le Landeron 3-2. 6. Savagnier 4-2. 7. Bevaix II 5-0.

Juniors A: Val-de-Ruz Sports - La Chaux-de-Fonds 0-3.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 2-4. 2. Cressier 1-2. 3. Colombier 2-2. 4. Val-de-Ruz Sports 1-0. 5. Val-de-Travers 2-0.

Rugby - C'était la fête aux Arêtes

Réussite totale

La fête du rugby organisée par le RCC a été une réussite totale: trois cents spectateurs ravis - sans compter les pom-pom boys! - ont pu notamment assister à la première sortie officielle de l'équipe féminine du RCC!

● CADETS ARJL - VAUD 5-21 (0-14)

Les cadets de l'ARJL (La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Fribourg) ont ouvert les feux en se mesurant à la sélection du canton de Vaud et se sont inclinés logiquement.

● LA CHAUX-DE-FONDS - BÂLE 0-20 (0-5)

Le coup d'envoi du premier match des rugbywomen chaux-de-fonnieres fut donné à 14 h. Longtemps, elles luttèrent à armes égales avec les Bâloises et, à la mi-temps, elles n'étaient menées que d'un essai, avant de fléchir devant des adversaires plus expérimentés et plus fortes physiquement.

RCC: Mé. Pedrazzani, Degen, Fabiani, Ma. Pedrazzani, Mahoney, Rossi, Châtelard, Boillat, Matthey, Egger, Amezdroz, Laubert, Spiller, Haldimann, Augsburger.

● LA CHAUX-DE-FONDS - MORTEAU 6-17 (3-5)

A 16 h les hommes du RCC recevaient Morteau, le leader du groupe D du challenge franco-

suisse. Peut-être stimulés par la prestation de leurs homologues féminins, ils ont longtemps tenu la dragée haute à leur voisin français, disputant leur meilleur match de la saison.

Ce sont d'ailleurs les «jaune et bleu» qui ont ouvert le score. Steudler passant une pénalité de quarante-cinq mètres à la 10e. Ensuite, le RCC a réussi à contenir la fougue mortuasienne. Malheureusement, sa rigueur défensive se relâcha peu à peu et Morteau parvint à inscrire son premier essai peu avant la pause. Profitant de la déconcentration chaux-de-fonnière, ils remirent d'entrée la presse au début de seconde mi-temps. La Chaux-de-Fonds ne baissa pas les bras et eut le mérite de revenir à 6-12 à la 55e.

Malheureusement, dix minutes plus tard, une nouvelle erreur défensive permit à Morteau de sceller le score définitif de ce match âpre et très disputé, que La Chaux-de-Fonds a perdu, en fait, entre la fin de la première mi-temps et le début de la seconde.

RCC: Dinacci (65e Egger), Dervev, Schallenberger, Neyroud, J. Berthet, Cattaneo, Pingeon, Perrenoud, P. Steudler, Stoller, Landwerlin, D. Steudler (50e Neuenschwander), Crétenet, Marron, Bornet. (pp)

● Avec le soutien de «L'Impartial».

Challenge franco-suisse

Neuchâtel largement battu

● BESANÇON - NEUCHÂTEL 55-0 (27-0)

Samedi, Neuchâtel a subi sa sixième défaite en sept rencontres face à l'Olympic Besançon. Les Neuchâtelois ont été largement dominés par une équipe bisontine qui s'est révélée supérieure dans tous les compartiments du jeu.

Dès les cinq premières minutes, les Francs-Comtois se détachèrent en marquant deux essais à des Neuchâtelois trop peu concentrés. Les «noirs» se ressaisirent quelque peu par la suite, parvenant à maintenir le score pendant une vingtaine de

minutes et montrant quelques velléités offensives qu'ils ne parvinrent pas à concrétiser. Les Bisontins reprurent peu à peu l'ascendant sur leurs adversaires et dès lors la partie vit le score s'aggraver régulièrement en leur faveur. Les Neuchâtelois ne purent que tenter de réagir par moment. Cependant, la différence entre les deux équipes était telle ce jour-là que tous leurs efforts restèrent vains.

Neuchâtel: Röösl, Jourdan, Pantillon, Bailleul, de Pury, de Salis, Turin (m), Gray (o), Stanbury, Krattiger, Eggenberger, Colin, Pannett. (jp)

Les dévoreuses de sommets: Les nouvelles 4x4 de Ford, à partir de Fr. 26 350.-.



Ford Mondeo 2.0i
Zetec 16V 4x4:
Fr. 35 230.-.

Ford Escort 4x4
1.6i 16V:
Fr. 27 400.-.

Les atouts de la Mondeo 4x4:

- moteur 2.0i Zetec 16V de 132 ch
- standards de sécurité DSE
- ABS, airbag et protections latérales
- traction intégrale permanente
- quatre freins à disque
- contrôle de traction sur les 4 roues
- réglage électrique de la hauteur du siège du conducteur
- jantes de 15" à enjoliveurs pleins
- rétroviseurs extérieurs à dégivrage et réglage électriques et bien plus encore

Les atouts de l'Escort 4x4:

- moteur 1.6i Zetec 16V de 88 ch
- standards de sécurité DSE

- ABS, airbag et protections latérales
- traction intégrale permanente
- quatre freins à disque
- train roulant encore amélioré
- nouvel intérieur
- lève-glaces électriques à l'avant
- pare-brise chauffant
- rétroviseurs extérieurs à dégivrage et réglage électriques et bien plus encore

Les atouts de l'Escort RS Sauber 4x4:

- moteur 2.0i DOHC 16V de 150 ch
- train roulant sportif
- jantes en alliage
- sièges avant Recaro et bien plus encore



Avec airbag et ABS pour tous.

132-778599



GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS
8, bd des Eplatures
LE LOCLE
51, rue de France
NEUCHÂTEL
11, Pierre-à-Mazel

Publicité intensive, Publicité par annonces

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: oiseau rapace, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 22

E	V	L	S	R	S	P	R	E	H	C	U	O	L	T
A	R	I	A	T	E	E	A	U	N	C	N	O	N	A
T	M	B	O	V	P	M	E	N	N	O	T	E	R	C
O	I	C	I	E	O	S	E	R	U	L	G	E	R	S
O	K	U	T	L	A	I	E	S	E	R	E	I	K	S
E	J	E	A	B	A	T	R	T	A	F	E	I	R	S
N	O	I	L	I	C	S	R	F	L	F	E	O	T	
E	R	E	E	G	N	A	R	O	P	S	K	U	O	S
E	I	E	A	N	U	T	E	M	U	O	S	L	R	U
P	P	R	T	A	T	K	A	B	P	P	U	P	P	T
R	O	U	E	T	A	N	E	E	E	E	E	E	E	I
K	S	U	B	T	A	U	A	C	N	C	R	N	I	L
E	T	A	S	L	I	P	U	E	R	R	E	D	T	E
P	E	R	N	S	I	L	O	S	S	O	R	U	R	E
I	R	O	U	G	E	C	N	I	F	F	U	P	O	E

- | | | | |
|---|--|--|--|
| A Agiter
Ample
Anon
Argent
Calibre
Cretonne
E
Ecrou
F
Foëne
Force
J
Juive
K
Képi
L
Lavoir
Literie
Louche
M
Molaire | O Omis
Ortie
P Panure
Pattern
Pendule
Perdre
Pirojki
Poker
Poussé
Public
Puffin
Punk
Literie
R Réglure
Répété
Repu | S Riposter
Rossolis
Rouet
Rouge
Sable
Sang
Séant
Semer
Sketch
Skier
Skif
Souk
Soupepente
Sous
Spéculé | T Sporange
Stocké
Strombe
Tactisme
Take-off
Tangible
Toluène
Trigone
Truffe
U Utile |
|---|--|--|--|

roc-pa 267

Expositions permanentes

Salles de bains Carrelages Cuisines

Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 / Jeudi jusqu'à 21h00



DuBois Jeanrenaud



Matériaux SA

Allée du Quartz 3

La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 26 43 23



Tél. 038 / 55 11 89

Ouvert chaque jour y compris le samedi matin

DE L'OR... POUR MOINS D'ARGENT !

Notre cadeau

Fr. 1.-

par bouteille 75 cl sur tous nos vins d'or, d'ambre ou de rubis

"Emballages cadeaux"



VACANCES - VOYAGES



VOS PROCHAINS SPECTACLES...

- Vendredi 17 novembre 1995**
la Revue de Servion
SERVION SANS FLAMMES
Fr. 84.-, car et spectacle. AVS: Fr. 80.-
- Judi 30 novembre 1995**
RENAUD en concert
à Genève. Fr. 82.- (car et spectacle)
- Samedi 2 décembre 1995**
Megaproduction au Théâtre de Bâle
THE PHANTOM OF OPERA
Fr. 165.-/185.- (car et spectacle)

- Samedi 9 décembre 1995**
SUPERCROSS INDOOR
à Genève
Fr. 102.- (car et spectacle)
- Mercredi 20 décembre 1995**
MICHEL SARDOU en concert
à Genève. Fr. 113.- (car et spectacle)

- Dimanche 7 janvier 1996**
Théâtre de Besançon
LA GRANDE DUCHESSE DE GEROLSTEIN
opérette d'Offenbach
Fr. 90.-/80.- (car et spectacle)
- Samedi 17 février 1996**
LE BARBIER DE SÉVILLE
opéra comique de Rossini
Fr. 98.-/86.- (car et spectacle)

- Vendredi 23 février 1996**
la célèbre comédie musicale
STARMANIA à Genève Arena
Fr. 123.- (car et spectacle)
- 30 décembre 1995 - 2 janvier 1996**
(4 jours)
NOUVEL-AN EN PROVENCE
Fr. 675.-
pour un programme exceptionnel...
Renseignements et inscriptions:
AUTOCARS CJ 2720 Tramelan ☎ 032/97 47 83
Voyages ERGUEL 2610 Saint-Imier ☎ 039/41 22 44
Réservez vos vacances chez le spécialiste au 039/41 22 44
180-716481

Feu: 118

AUTOS - MOTOS - VELOS

Opel Omega 2.4i Caravan CD
Automatique, 5 portes, 1989, 88 000 km. Exchange, crédit.
☎ 038/33 90 33 077/37 53 28

Opel Corsa 1.4i Sport
3 portes, noire, 1990, 53 000 km. Garantie une année.
☎ 038/33 90 33 077/37 53 28

28-33438

28-33430

Électricité

Des watts, des volts, et des hommes

philippe bovay

Temple-Allemand 97
☎ 039/23 17 25
Fax 039/28 05 53 La Chaux-de-Fonds

p Electricité
Téléphone
b Maîtrise fédérale
132-768256



François Christen
Doubs 156
☎ 039/23 24 24
Fax 039/23 24 26
La Chaux-de-Fonds
132-772005



ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
P. Heus, ingénieur ETS
☎ 039/280 280
Fax 039/280 788
2300 La Chaux-de-Fonds
132-756533



MOUST-LUMIÈRE Montandon & Co SA
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
Crêts 98 ☎ 039/26 50 50
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 05 31
Installations
Réparations
Etudes, projets
Devis
132-766034



SERVICES INDUSTRIELS
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
BUREAU D'ÉTUDES / RÉPARATIONS / DÉPANNAGES
A votre service 24 heures sur 24
Rue du Collège 33 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/276 691
132-771744



Electricité courant fort
Téléphone
Parotonnerre
Electricité des Hêtres SA
Tél. 039/28 37 55 132-769937



À VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE
Société des forces électriques de la Goule, Saint-Imier
Saint-Imier ☎ 039/41 45 55 Fax 039/41 40 41
Production et distribution d'énergie électrique
Installations électriques intérieures
Appareils électroménagers et lustrerie
Dépôts: Les Bois - Les Breuleux - Le Noirmont - Les Brenets 6-76202



Installations électriques, paratonnerres et téléphone - Bureau technique
Vente et réparation d'appareils électro-ménagers
Exposition de lustrerie de style
Chézard ☎ 038 53 53 22
Les Ponts-de-Martel ☎ 039 37 13 77
Saint-Blaise ☎ 038 350 500

Flückiger Electricité S.A.

157-713808

Les échos...



...du week-end

Leconte est bon - Henri Leconte a été interpellé après avoir été chronométré à 202 km/h sur l'autoroute reliant Grenoble à Romans. L'ancien vainqueur de la Coupe Davis a été verbalisé au péage de Chatuzange-le-Goubet par les gendarmes du peloton autoroutier. Leconte a reconnu les faits et distribué aux gendarmes drômois quelques autographes avant de reprendre la route. (si)

TV-SPORTS

TSR
00.30 C'est très sport.
Suisse 4
22.50 C'est très sport.
DRS
22.20 Slapshot.
TSI
12.25 Bar sport.
22.05 Sportsera.
TF1
02.05 Reportages. Les boxeurs aux mains nues.
France 2
15.15 Tiercé.
France 3
20.35 Tout le sport.
RTP
18.00 Football.
Eurosport
08.30 Eurogolf.
09.30 Athlétisme.
10.30 Voitures de tourisme.
11.00 Motors.
12.00 Eurogoals.
13.00 Tennis. Masters.
15.30 Sumo.
16.30 Body building.
17.30 Boxe.
18.30 Eurogoals.
19.30 News 1.
19.55 Basketball.
France - Suède.
21.30 Motors.
23.30 Boxe.

GAINS

Sport-Toto
4 x 12 Fr. 10.072,20
69 x 11 Fr. 437,90
697 x 10 Fr. 43,40
Le maximum de 13 points n'a pas été atteint. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr 230.000.-
Toto-X
3 x 5+cpl Fr. 3.310,90
9 x 5 Fr. 3.310,90
528 x 4 Fr. 62,70
7820 x 3 Fr. 3.-
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 140.000 fr.
Loterie suisse
à numéros
2 x 6 Fr. 914.101,40
22 x 5+cpl Fr. 19.949,90
391 x 5 Fr. 2203,70
16.475 x 4 Fr. 50.-
233.847 x 3 Fr. 6.-
Joker
1 x 6 Fr. 343.249,60
9 x 5 Fr. 10.000.-
52 x 4 Fr. 1000.-
554 x 3 Fr. 100.-
5284 x 2 Fr. 10.-

BANCO JASS

- ♥ 6, 8, D, R
- ♣ V, R
- ♦ D, R, A
- ♠ 6, 9, V

UN TOTAL RESPECTABLE

Neuf buts et douze assists: c'est le total respectable de... Riccardo Fuhrer - en deux matches et demi - qui a repris du service, sous les couleurs des Ponts-de-Martel. «J'étais en manque, confesse le diuide des Mélézes. Et puis, ce petit coup de main que je donne du côté du Bugnon me permet de m'amuser.» Sans compter que ce retour à la compétition s'inscrit dans la politique de collaboration que les dirigeants des deux clubs ont définie depuis quelque temps déjà.

Il n'y a guère que les adversaires des Ponliers qui doivent la trouver saumâtre...

LE MAÎTRE ET L'ÉLÈVE

Diriger une formation de LNB et se fondre dans le moule d'une équipe de troisième ligue: la transition peut paraître brutale. En fait, il n'en est rien. «Les rôles sont clairement définis, assure Riccardo Fuhrer. Pas question dès lors que je m'exprime sur le plan tactique. Michel Turler est le chef et je suis son élève...»

Un élève, croit-on savoir, aussi assidu que studieux...

MOMENT DE PANIQUE

Moment de panique, samedi sur le coup de 19 h 50, au Güttingersreuti de Weinfelden. C'est en effet le HC Thurgovie féminin qui a pris possession de la glace. Pas pour longtemps, les Ursula, Heidi et autres Gertrud ne faisant que saluer le public.

Il paraîtrait toutefois que les gens du HCC auraient préféré rencontrer cette équipe-là...

EN VOISIN

Parmi les rares supporters que le HCC comptait à Weinfelden, on a reconnu François Vuille qui avait, en son temps, apporté sa contribution à la promotion du HCC. De retour des Etats-Unis, le frisé François n'aurait voulu manquer sous aucun prétexte cet affrontement entre ses deux ex-équipes. «Je suis venu en voisin puisque, pour des raisons professionnelles, je suis désormais établi à Schaffhouse. Le hockey? En troisième ligue et pour le plaisir...»

C'est tellement plus beau!

UN ACCUEIL CHALEUREUX

D'autres l'avaient déjà découvert et Nicolas Goumaz peut désormais le confirmer: les gens de Thurgovie sont plutôt sympas. «J'ai été très bien accueilli, confirme l'ex-défenseur du LHC. A mon arrivée, j'ai certes un peu perdu les marques qui étaient les miennes à Lausanne mais aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre.» Et d'avouer éprouver un plaisir fou à Frauenfeld où il a élu domicile.

Comme quoi, on se fait à tout! (jfb)

OPLIGER SUR LA LISTE

Dans la liste des joueurs susceptibles de participer à la prochaine tournée du Team Suisse en Amérique du Nord, on trouve le nom de Patrick Opliger. Cela dit, si Kinding a le centre-avant du HCC dans son collimateur, la concurrence est rude et il va falloir que «Patou» sorte le grand jeu pour obtenir une place dans la formation dirigée par le Suédois.

UNE SACRÉE TROTTE

Andy Murray, entraîneur du Team Canada, ne compte pas les kilomètres lorsqu'il s'agit d'aller rendre visite à un joueur canadien militant en Europe. Samedi, il a ainsi débarqué à Tramelan après un crochet par Francfort et avant de s'en aller à Zoug. «Cette saison, j'ai déjà parcouru 7000 kilomètres» raconte le Canadien. Mais c'est connu, quand on aime on ne compte pas, même pas les bornes.

L'HUMOUR DE PAQUETTE

Lors de la conférence de presse qui s'est tenue samedi aux Lo-



Riccardo Fuhrer

Le druide des Mélézes n'a rien perdu de son sens du but. (Impar-Galley)

vières, Robert Paquette plaisantait avec Björn Kinding qui le soir s'en est allé visionner quelques-uns de ses joueurs sur les patinoires de Ligue nationale. «Tu vas certainement voir un grand match, mais moi aussi» rigola l'entraîneur tramelot qui ne savait pas encore ce que Le Locle allait réserver à son équipe. Au bout du compte, on se demande qui de Kinding ou de Paquette s'est le plus amusé.

PAS UNE EXCUSE

Samedi soir, Tramelan était donc privé de la plupart des juniors de son contingent. «Ils ont un match important à Yverdon et comme nous voulons faire monter notre équipe en juniors A1 nous avons décidé de nous passer de leurs services face au Locle» expliquait le président Bourqui. «Leur absence n'est pas une excuse, insistait Robert Paquette. Ce soir, si j'avais eu des gars de notre seconde garniture à disposition, je les aurais fait jouer.» Houla!

UN CHOC AU COUDE

Pierre-Alain Lüthi, gardien du HC Le Locle, a donc assisté au match de ses coéquipiers contre Tramelan depuis la bande avec un bras en bandoulière. «Il enlèvera le plâtre mercredi et on connaîtra alors mieux les conséquences du choc au coude qu'il a subi au travail» indiquait le coach loclois, M. Huguénin. En attendant, sachez que Gremaud, le numéro 3 loclois, victime d'un choc à la bande et évacué sur une civière en fin de match, ne semble souffrir d'aucune blessure grave.

UN BON TEST

Demain soir à La Marelle (20 h 30), les filles du VBC Franches-Montagnes disputeront un match, pour «beurre», face à la NATZ (l'équipe nationale juniors). «Ce sera un bon test avant notre derby contre Bienne, commente Hans Bexkens. Nous pourrions peaufiner certaines choses dans notre jeu.» Ce sera bien le seul intérêt de ce match...

QUELLE SÉRIE!

Onze services, à la suite, il faut le faire! Cet exploit - c'en est un! - la jeune Violaine Aubry l'a accompli samedi dans le premier set contre Uettligen, elle qui a permis à sa formation de conserver l'engagement de 0-4 à 10-4.

RÉPONSE POSITIVE

Beaucoup de monde se demandait si les supporters de VFM allaient suivre le choix des dirigeants qui ont donc décidé de faire jouer leur première équipe féminine à Tramelan cette saison. Eh bien, la réponse semble positive puisque samedi à La Marelle on a dénombré 230 spectateurs, ce qui correspond à la moyenne. (jc)

PAS CHER

NE Xamax étant d'ores et déjà assuré de participer au tour final

pour le titre, ses dirigeants ont déjà mis en vente les abonnements pour ledit tour final. Ceux-ci sont disponibles au secrétariat du stade à des prix très abordables: les abonnements pour les sept matches seront vendus 140 francs (tribune sud), 70 francs (pesages) et 50 francs (debout).

Pas cher, on en conviendra.

UN BEC SUR LE NEZ!

On s'en souvient: Joël Corninboeuf a porté le maillot zurichois quelques mois. Et il a dû garder de bons contacts avec certains joueurs du Letzigrund: c'est ainsi qu'au moment où les deux équipes ont dû changer de camp avant le coup d'envoi (Zurich a logiquement demandé à commencer le soleil dans le dos), il a donné un... bec sur le nez au gardien du FCZ Jörg Stiel en le croisant.

Ce qu'il n'a pas fait après le match...

ENTRE JOIE ET REGRETS

Raimondo Ponte avait le sourire après la victoire de son équipe - la troisième consécutive. Mais il n'en émettait pas moins certains regrets: «J'ai trop compté sur le retour de joueurs blessés, expliquait-il. Et à force de les attendre, on s'est mis dans une situation difficile. J'assume ma part de responsabilités, mais c'est dommage, car depuis trois semaines, les joueurs à qui je fais confiance me prouvent que nous avons les moyens d'être parmi les huit premiers.»

Car si Zurich espère toujours, il est condamné à faire un sans-faute d'ici à la trêve.

PAS BONS À L'ENTRAÎNEMENT

Bien que déçu, le capitaine xamaxien Philippe Perret n'en considérait pas moins cette défaite logique: «Nous n'avons pas pris les Zurichois de haut, mais nous avons simplement mal joué. L'absence de Moldovan n'explique pas tout: la semaine passée, je n'ai pas trouvé que nous étions bons à l'entraînement.»

Et on joue comme on s'entraîne, c'est bien connu... (rt)

DRÔLE DE DÉCISION

Bizzare: le trio arbitral du derby Colombier - Le Locle était composé de deux Chaux-de-Fonniers et un... Loclois. Si M. Gilland et ses acolytes ont fait preuve d'une claire impartialité comme leurs fonctions l'exigent, on est en droit de se demander comment les convocateurs de la ZUS (l'instance faïtière de la première ligue) ont pu décider de confier un derby entre une équipe du Littoral et une des Montagnes à un trio d'hommes en noir du Haut du canton.

N'y avait-il aucun arbitre, habitant à Yverdon, Lausanne ou Fribourg, qui aurait préféré se rendre à Colombier plutôt qu'au fin fond du Haut-Valais?

UN SACRÉ BAIL

Particulièrement peu efficace hors de son antre des Jeanneret, Le Locle, via une réussite de Mettraux, a mis fin à une longue période de disette. Face à Colombier, l'attaquant a marqué le premier but à l'extérieur d'un Loclois, depuis... le 14 mai ou six cent douze minutes. Un sacré bail. Ce jour-là, les Loclois, grâce à une réussite de De Franceschi à la 34e, avaient arraché le nul 1-1 à Fribourg. Cela fait donc six mois jour pour jour que les joueurs de la Mère-Commune n'ont plus remporté la moindre unité hors des Jeanneret.

Inquiétant et révélateur! (fz)

MASSEUR REFOULÉ

On ne pénètre pas sur la pelouse du FC Granges comme sur un terrain de cinquième ligue. Le masseur du FCC l'a appris à ses dépens, qui a été proprement refoulé par le «service d'ordre» soleurois. «Vous n'avez pas de laissez-passer. On ne peut pas vous laisser pénétrer sur la pelouse» lui a-t-on signifié quelques minutes avant le coup d'envoi du match. Afin de pouvoir prendre sa place sur le banc chaux-de-fonnier, le soigneur de La Charrière a été obligé de faire un détour par derrière les tribunes.

De l'ordre!

EN VOITURES PRIVÉES

C'est bien connu, il n'y a pas de petites économies. Ainsi, le FCC s'est déplacé à Granges en voitures privées, véhicules conduits par des membres du comité.

Les mauvaises langues diront que ce soit en car ou en voitures privées, les sorties se suivent pour les Chaux-de-Fonniers. A ce sujet, le FCC a essayé en terre soleuroise sa dixième défaite de l'exercice, et non pas neuf comme nous l'avons écrit hier dans un élan de générosité...

GRANGES EN DIFFICULTÉ

Le FC Granges se trouve toujours dans une situation financière on ne peut plus délicate.

Déjà condamné à la relégation en première ligue sur le tapis vert il y a quelques mois, le club soleurois vit encore des heures pénibles. Ses dettes avoisinent les 800.000 francs. Actuellement, des discussions sont en cours avec les créanciers. Si certains sont d'accord de faire un geste, ce n'est pas le cas de tous. Ainsi, les responsables grangeois se sont donné jusqu'à Noël pour y voir plus clair. Si, à cette date, aucun arrangement n'a pu être trouvé, le club déposera son bilan et repartira en cinquième ligue.

Une sale histoire qui pourrait toutefois faire l'affaire du FCC et du Locle...

«C'EST LUI LE CHEF»

La scène se passe en première mi-temps. Le Soleurois Lo Vetro se fait l'auteur d'une vilaine charge sur Pittet. Le staff chaux-de-fonnier bondit de son banc de touche comme un seul homme. Des cris fusent. Bizarrement, l'arbitre ne bronche pas. Le juge de touche est obligé de calmer les excités. «Que voulez-vous que je vous dise, c'est lui le chef» déclare, désolé, le juge de touche en montrant des yeux l'arbitre.

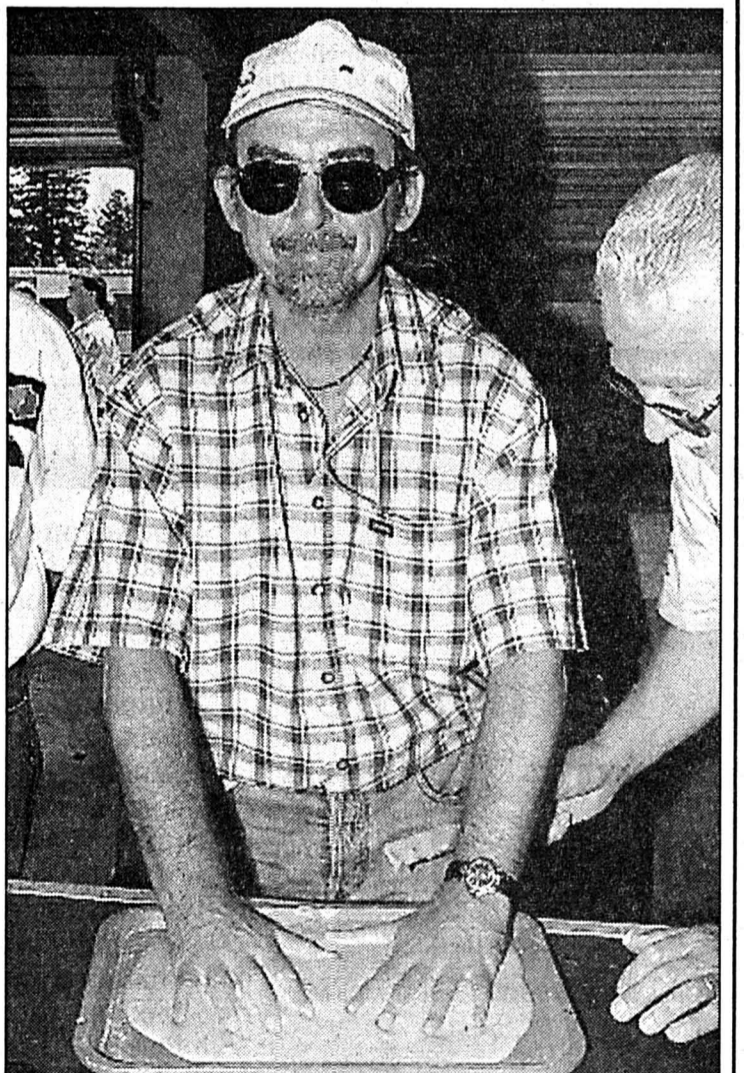
Vive la hiérarchie! (gs)

«RIEN PERDU, MAIS ENCORE RIEN GAGNÉ»

L'avenir du FC Degagné est assuré. Dirigés par Fausto Fantini, les juniors B1 du club hispano-chaux-de-fonnier ont en effet réussi un brillant sans faute: seize matches, autant de victoires et une différence de buts de 157-15. «Parfois, cela en devenait indécent» glisse l'entraîneur des Eric, Sébastien, Patrick, Alfio et autres Dario. Demi-finalistes de la Coupe neuchâteloise, candidats au supergroupe du championnat cantonal, les B1 du Deportivo sont partis pour faire un tabac. «Attention, si nous n'avons rien perdu, nous n'avons encore rien gagné» avertit Fausto Fantini.

C'est ce qui s'appelle garder la tête sur les épaules. (Imp)

ARRÊT SUR IMAGE



Les empreintes d'un ancien Beatles

On s'amuse comme des petits fous sur les circuits de Formule 1. A témoin l'ancien Beatles George Harrison, qui, présent ce week-end à Adélaïde, s'est prêté au jeu... des empreintes! Décidément, ces Australiens ont des drôles de coutumes... (Keystone-AP)

OFFRES D'EMPLOI

TECHNICOR SA

Atelier de placage or galvanique cherche
visiteuse

Boîtes et bracelets avec expérience.

S'adresser: chemin des Barres 1, 2724 Les Breuleux
☎ 039/54 16 57

14-776730

Société horlogère de la région,
recherche pour sa direction générale
son



directeur de fabrication
(gestion & usinage boîtes)

VOUS AUREZ la responsabilité de la gestion complète de plusieurs départements, d'assurer la réalisation des produits, des délais, de la rationalisation et de la modernisation des moyens de production.

VOUS ÊTES de formation technique supérieure (ing. ETS/tech. ET), et de plus le domaine de la production/gestion des boîtes de montres n'est plus un secret pour vous.

Ne manquez pas cette opportunité, contactez M. Gonin qui vous renseignera volontiers d'avantage sur ce poste CADRE. Discretion de rigueur.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

132-776868

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

A cinq minutes de La Chaux-de-Fonds,
nous cherchons tout de suite ou à convenir une jeune,
sympathique

COIFFEUSE avec CFC

Faites-nous parvenir votre dossier complet avec photo. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance!

Ecrire sous chiffre S 28-34278 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

28-34278

Entreprise d'équipements en plein
développement de la région,
recherche pour son département
«vente-technique» un



ingénieur
(responsable technique)

Vos objectifs sont de développer les marchés en Suisse & Europe, de conseiller techniquement et d'établir des offres et de faire le suivi, d'appuyer au développement des nouveaux projets d'équipements.

Ce poste demande les qualifications suivantes:

- diplôme d'ingénieur EPF/ETS en électronique ou en électrotechnique (ou de formation/expérience équivalente);
- une bonne expérience de la vente/conseil à l'externe;
- des connaissances en marketing (analyses, études);
- des connaissances en télécommunication, en connectique, en électronique et éventuellement en chimie/en traitement de surface;
- de bonnes connaissances d'anglais (oral) et d'allemand (un atout).

Ce poste correspond à votre profil et à vos attentes, dans ce cas prenez contact avec M. Gonin, qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

132-776864

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Integral MC Bième 95



**de dynamisme
pour votre
publicité...**

C'est l'effet multiplicateur du 4x4 plus. Elargissez la diffusion et les performances de votre message publicitaire en couvrant d'un seul coup l'ensemble de l'Arc jurassien. La formule 4x4 plus vous permet d'atteindre un marché de **300000 consommateurs** tout en économisant 30% sur les tarifs cumulés des journaux concernés. Qui dit mieux? Pour tout complément d'information, contactez Publicitas La Chaux-de-Fonds au 039 210410.



L'EXPRESS

L'Impartial

le Quotidien Jurassien

JOURNAL DU JURA

Publicité intensive, Publicité par annonces

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

29

Mary Higgins Clark

**Recherche
jeune femme
aimant danser**

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

En buvant une seconde tasse de thé, elle décida de faire face à la colère qui bouillait en elle. Une fois de plus, Doug n'était pas rentré à la maison la nuit dernière. Lorsqu'il restait en ville pour des réunions tardives, il utilisait l'appartement de la

société au Gateway, près de son bureau dans le World Trade Center. Il avait horreur qu'elle lui téléphone à l'hôtel.

- Nom de Dieu, Susan, à moins d'une urgence absolue, fiche-moi la paix. Je ne peux pas être dérangé pendant les réunions; et lorsqu'elles sont terminées, il est généralement minuit passé.

Sa tasse de thé à la main, Susan monta au premier étage et parcourut le long couloir qui menait à leur chambre. La glace ancienne de plain-pied se dressait dans l'encoignure, face aux placards. Elle se posta devant elle et s'examina d'un œil critique.

Grâce aux doigts impatients du bébé, ses cheveux bruns, courts et bouclés, étaient en broussaille. Elle prenait rarement la peine de se maquiller durant la journée mais n'en

ressentait pas le besoin. Elle avait une peau claire et lisse, un teint frais. Avec son mètre soixante-deux, elle pouvait certainement perdre sept kilos. Elle pesait cinquante-deux kilos lorsqu'elle avait épousé Doug il y a quatorze ans. Sweaters et sneakers étaient devenus sa garde-robe quotidienne, surtout depuis la naissance de Trish et de Conner.

«J'ai trente-cinq ans, se dit Susan. Je pourrais sans doute maigrir un peu, mais contrairement à ce que pense mon mari, je ne suis pas obèse. Je ne suis peut-être pas la meilleure des ménagères, mais je sais que je suis une bonne mère. Et une bonne cuisinière, aussi. Je ne veux pas passer mon temps hors de la maison alors que j'ai de jeunes enfants qui ont besoin de moi. Spécialement quand leur père ne leur accorde pas une minute.»

Elle avala le reste de son thé, sentant la colère monter en elle. Mardi soir, en rentrant de son match de basket-ball, Donny avait oscillé entre l'exultation et la tristesse. C'est lui qui avait rentré le ballon gagnant. «Tout le monde s'est levé pour m'applaudir, Maman!» Puis il avait ajouté: «Papa était pratiquement le seul père absent.»

Le cœur de Susan s'était serré en voyant du chagrin dans les yeux de son fils. La baby-sitter s'était décommandée à la dernière minute, et Susan non plus n'avait pu assister au match.

«C'est une urgence absolue, avait-elle dit d'un ton ferme. Voyons si nous pouvons joindre Papa.»

Douglas n'avait pas réservé de chambre à l'hôtel. Personne n'avait utilisé la salle de conférences.

(A suivre)

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Ricet Barrier, le retour

Après dix ans d'absence de la scène chaux-de-fonnaire, Ricet Barrier revient, les moustaches frétilantes et deux CD sous le bras. Pour son concert de samedi prochain, il promet des retrouvailles et des nouveautés.

Page 19

Les Télécoms à Neuchâtel

Téléphonie de l'an 2000

Le dernier salon où l'on cause, c'est celui que les Télécoms tiennent aujourd'hui à Neuchâtel; on y parle dans des téléphones intelligents, roulant sur les autoroutes de la communication du futur proche et passant par SwissNet.

Page 23

Economies dans le Jura

Menace sur la clinique dentaire

Traquant les économies, le Gouvernement jurassien montre les dents et songe, ni plus ni moins, à supprimer la Clinique dentaire scolaire. Une mesure incisive plus que discutable et fort préjudiciable, si l'on étudie les statistiques sur les dents jurassiennes juvéniles.

Page 26

Mardi 14 novembre 1995

Fête à souhaiter: Frédéric

Lever: 7 h 34 10°
Coucher: 17 h 00

Lever: 23 h 16 7°
Coucher: 12 h 41

0°
1500 m

Lac des Brenets
750.84 m
Lac de Neuchâtel
429.01 m



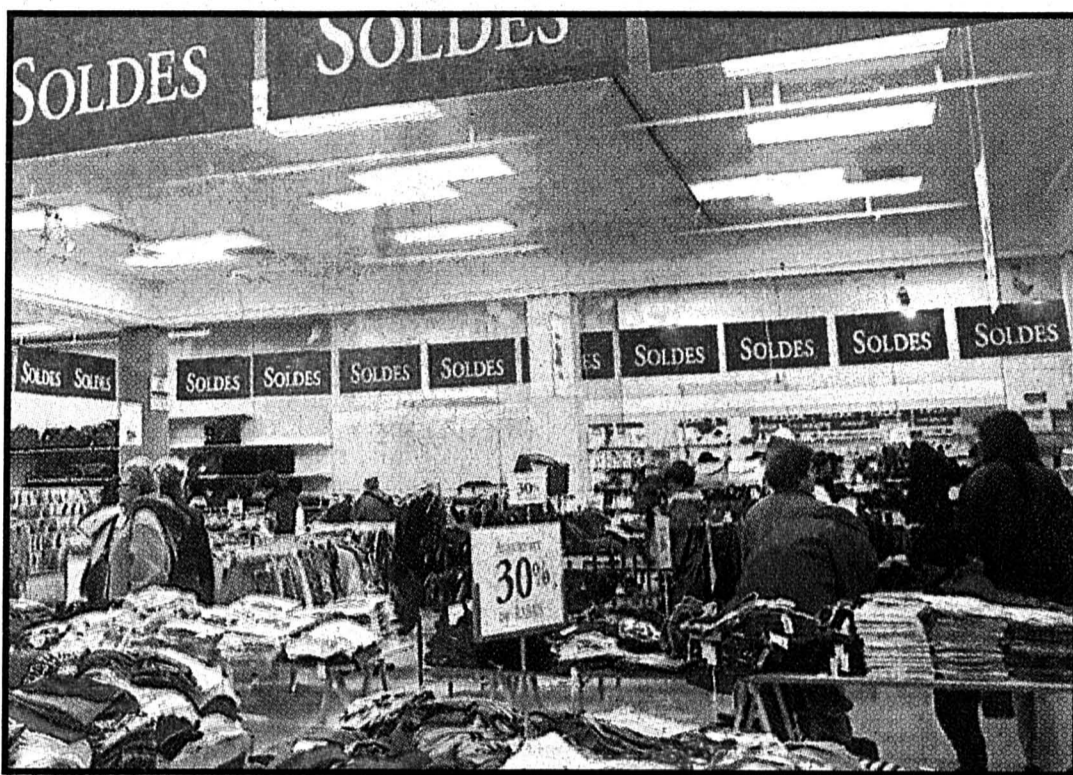
Affichage des prix et fin des soldes

Gare aux étiquettes!

Une concurrence accrue, l'introduction de la TVA et la suppression des soldes: trois facteurs qui cette année font valser les étiquettes de prix, quand il y en a... Inquiète de l'application aléatoire d'une ordonnance fédérale sur l'affichage des prix vieille d'un quinzaine d'années, la Fédération romande des consommatrices (FRC) tente d'attirer l'attention des commerçants sur leurs devoirs. Un affichage d'autant plus important, selon elle, dans une période de déréglementation croissante.

Une enquête de la FRC datant d'avril dernier démontre que, sur l'ensemble de la Suisse romande, près de 46% des commerces n'affichent pas, ou mal, ou de façon irrégulière, les prix dans leurs vitrines ou à l'intérieur des magasins. «C'est un peu désolant de constater que 16 ans après l'entrée en vigueur de l'Ordonnance fédérale sur l'indication des prix (OIP), près d'un commerçant sur deux néglige d'exposer clairement ses prix, privant par là le consommateur de la possibilité de comparer», confirme Anne-Marie Cuenot, présidente de la section neuchâteloise de la FRC.

A l'heure de la TVA, la FRC s'est du reste entendu confir-



Fini le temps des soldes

Désormais, les liquidations totales pourront se faire toute l'année. (Impar-Gerber-a)

mer par «Monsieur Prix» que c'était désormais au consommateur de faire jouer la concurrence. «Encore faut-il avoir toutes les informations nécessaires», constate A.-M. Cuenot.

Mais la FRC ne cherche pas à se poser en délatrice systématique de tous les contrevenants, loin de là. «Ce n'est pas notre tâche, mais celle de la police du com-

merce, qui ne fait pas assez respecter cette ordonnance, alors que les consommateurs ont plus que jamais droit à la transparence». Une ordonnance qui a acquis d'autant plus d'importance que les périodes de soldes ont été enterrées au début du mois, favorisant une déréglementation certaine.

Anne-Marie Genin, cheffe des Services administratifs canton-

naux à La Chaux-de-Fonds, se rallie pleinement à ce point de vue, en y apportant quelques bémols d'ordre pratique: «Sur le fond, je suis parfaitement d'accord avec la FRC, et c'est bien mon rôle de surveiller l'application de l'OIP; mais, pratiquement, la police du commerce ne dispose d'aucune «police» au sens habituel du terme, qui puisse aller vérifier sur le terrain».

Une collaboration est envisa-

gée avec les polices locales du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, ainsi qu'avec la Fédération neuchâteloise du Commerce indépendant de détail (FNCID) et le Groupement des grands magasins, dans un but informatif et préventif. «Nous recherchons avant tout le dialogue et les efforts concertés de tous, pas question d'instaurer un système basé sur la délation», précise Mme Genin.

Les relations avec le CID sont d'ailleurs au beau fixe, comme le confirme le président chaux-de-fonnier Jean-Daniel Rothen: «Il est important que la loi soit respectée, et je vais m'efforcer de le rappeler aux petits commerçants; cela dit, je ne crois pas qu'il y ait mauvaise volonté de leur part, tout au plus des omissions involontaires».

«TASSEMENT» NATUREL

Il est vrai cependant qu'à l'heure de la déréglementation les petits magasins n'ont pas la vie facile. Abrogée le 1er novembre dernier, l'ordonnance fédérale sur les liquidations et opérations analogues, qui régissait le système des soldes, a ouvert le marché de façon très libérale. Désormais, il est possible de faire des actions tout au long de l'année, démarche plus aisée pour les chaînes de magasins que pour les petits indépendants. «J'ai bon espoir que les choses se tassent naturellement, espère J.-D. Rothen; je pense par exemple que les magasins continueront à liquider leurs stocks vers la fin janvier, et qu'aucun d'eux ne baissera ses prix durant les fêtes de fin d'année...»

IR

Le canton dans la moyenne

L'ordonnance fédérale sur l'indication des prix (OIP), qui date de 1979, stipule que «toute marchandise offerte au consommateur, que ce soit au rayon, en vitrine ou au marché, doit être accompagnée du prix de détail visible et lisible sur l'article ou à proximité immédiate de celui-ci». Deux exceptions: les objets dont la valeur dépasse 5000 fr, avec cependant obligation que les prix soient indiqués dans un catalogue; et les services (coiffeurs, teinturiers, garages) dont les tarifs doivent être affichés bien en vue.

Or ces règles ne sont pas unanimement respectées. Pour le canton de Neuchâtel, dont les commerces affichent les prix de manière conforme à 56%, partiellement conforme à 13% et non conforme à 31%, l'enquête est relativement positive. Les commerçants y sont moins scrupuleux

que dans le Jura bernois (65% des affichages conformes) ou dans le Jura (57%), mais davantage qu'en Valais (41% seulement), dans le canton de Fribourg (40%) et dans celui de Genève (48%).

Certes, tous les commerces ne sont pas logés à la même enseigne et si les magasins de vêtements, d'électroménager, les librairies, les commerces de TV-Hifi, d'informatique et les grandes surfaces en général respectent l'ordonnance fédérale, il n'en va pas de même pour les confiseurs-pâtisseries (plus de 40% n'observent pas cette règle), les fleuristes (47%), les antiquaires-brocanteurs (80% environ!) et les opticiens. «Ces derniers entretiennent un certain flou sur les montures surtout, et même lorsqu'un prix est affiché, c'est souvent de façon minuscule, sur une branche...», précise Anne-Marie Cuenot. (ir)

Les cafetiers aussi

Rares sont les cafés où l'on puisse connaître le prix du ristretto ou de la pression avant d'avoir reçu le ticket, et donc passé commande... Rien de gravissime selon A.-M. Cuenot, qui déplore toutefois «quelques mauvaises surprises» depuis que la TVA a fait grimper les prix – parfois jusqu'à 30 cts de plus pour un café. «Il est vrai que dans le canton de Neuchâtel les hausses ont été moins importantes en général», concède-t-elle.

La FRC note qu'en revanche, sur le plan cantonal, les cafés-restaurants appliquent de manière inégale la nouvelle loi cantonale sur la restauration, entrée en vigueur en juillet 93. Un article y stipule notamment que chaque café doit être en mesure de proposer au moins trois boissons non alcoolisées à un prix inférieur à la boisson alcoolisée – de 2 décilitres – la moins chère. «Malheureusement, trop de restaurants ne proposent que des minérales en bouteille, au détriment des verres de 2 ou 3 dl». (ir)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir pour toute la Suisse: ciel nuageux avec encore des ondées résiduelles se raréfiant en cours de matinée; l'après-midi, temps changeant avec de belles éclaircies, plus importantes en plaine. Température en plaine, en fin de nuit 7 degrés, l'après-midi 10 degrés.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	3°	9°	Londres Nuageux	12°	15°
Athènes Nuageux	9°	19°	Madrid Nuageux	6°	15°
Barcelone Pluvieux	12°	18°	Moscou Neigeux	-10°	-4°
Beyrouth Clair	16°	18°	New York Nuageux	-1°	17°
Berlin Nuageux	-2°	5°	Oslo Nuageux	-6°	0°
Bruxelles Nuageux	6°	20°	Paris Nuageux	6°	14°
Copenhague Clair	-2°	4°	Rome Nuageux	10°	20°
Francfort Nuageux	2°	14°	Stockholm Clair	-2°	0°
Genève Pluvieux	8°	9°	Sydney Clair	12°	21°
Helsinki Clair	-4°	-2°	Varsovie Nuageux	-1°	4°
Lisbonne Clair	10°	20°	Vienne Nuageux	5°	8°

Le temps qu'il va faire...

Une dépression continue de se creuser sur l'Italie; elle se décalera lentement demain vers l'Adriatique. Les remontées humides qu'elle provoquait, de la Méditerranée aux Alpes, ont diminué la nuit dernière mais le ciel ne se débarrassera que lentement de tous les nuages. Evolution de mercredi à samedi: au début encore un peu de soleil et doux, quelques pluies en soirée; dès jeudi temps changeant, quelques précipitations au nord et dans les Alpes. Limite de la neige entre 1500 et 2000 mètres.



Installation de viseurs panoramiques à Espacité

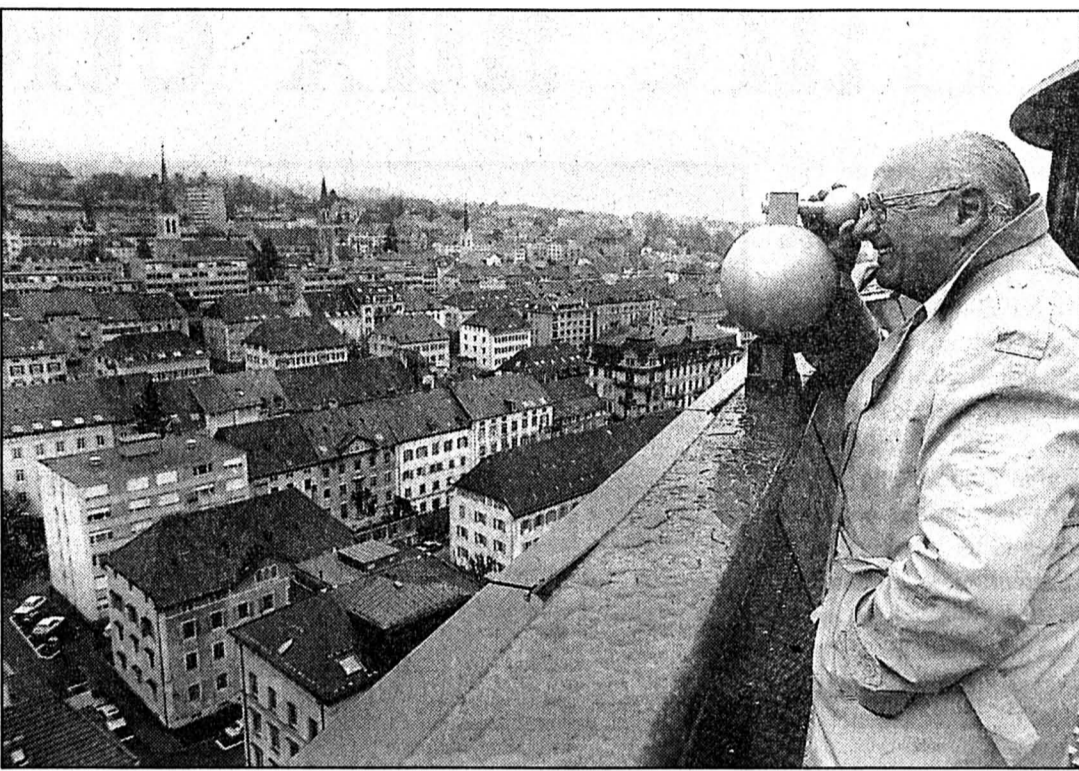
De quoi sphère plaisir!

Il est désormais possible «d'apprendre» la ville de visu grâce aux sphères d'alu du graphiste chaux-de-fonnier Christian Götz. Un dispositif d'observation intelligent installé sur la coursive d'Espacité depuis lundi. Dès lors, nul n'est censé méconnaître les hauts lieux du patrimoine local retenus par le Service de l'urbanisme!

Une étendue de toits entrecoupée de sapins. Jusqu'ici, le touriste qui découvrait la ville du haut d'Espacité restait sur sa faim de connaissance. Pas un nom, pas une carte pour mieux situer ne serait-ce que le Bois du Petit-Château ou la direction de Delémont. Ce temps-là est révolu. Depuis lundi, un judicieux système d'orientation, modèle déposé depuis peu, guide l'œil de l'observateur en mettant des noms sur les richesses locales.

Son principe: quatre sphères d'aluminium éloxé de 18 cm de diamètre, installées en quatre points de la coursive d'Espacité, et gravées de la désignation de bâtiments d'intérêt, de lieux-dits, de directions de villes ou villages, d'espace de culture, etc. L'ensemble fait état d'une centaine de noms retenus par le Service de l'urbanisme de la ville.

«Des éléments repérables par tout le monde», précise l'architecte communal Denis Clerc. Chacune des quatre sphères étant munie d'un simple viseur, il suffit de prendre pour cible un point du paysage, et d'en obte-



KESKSEKSA?

Vos interrogations d'ordre géographique ont dorénavant leur réponse sur la tour (Impar-Gerber)

nir l'appellation par la mise en correspondance de la sphère avec un repère fixe. Difficile de faire plus simple. «Un objet ludique qui fait appel à l'instinct», précise son concepteur. Et avec cela esthétiquement accompli!

L'idée en revient au graphiste chaux-de-fonnier Christian Götz, épaulé de son épouse, mandaté l'an dernier pour mener sa créativité au-delà du traditionnel panorama en deux dimensions. La SD Société générale de construction Neuchâtel

S.A., à qui l'on doit l'érection de la tour, tenait à laisser un «souvenir» de la collaboration entretenue durant les travaux avec ses trois commanditaires. A savoir la CNA, les caisses de pensions de la ville et de l'Etat. Sur la base du prototype conçu par le graphiste chaux-de-fonnier, l'entreprise de mécanique générale locloise F. Pizzi s'est appliquée à «traduire en langage mécanique un bel objet design», indique son représentant. Un travail de longue haleine – entre

100 et 200 heures – fondé notamment sur des normes d'usinage (CNC) très strictes. Au résultat, une précision générale de l'ordre de cinq centième de millimètre.

Officiellement inauguré lundi, le dispositif fera faux bond à Espacité dans les deux semaines à venir. Heureusement pour quelques jours seulement, le temps de renforcer la lisibilité des caractères gravés. L'œuvre d'un Chaux-de-Fonnier ne souffre aucun compromis. PFB

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Quilles: grand jeu neuchâtelois Champion connu

La quatrième et dernière manche du championnat intercantonal de quilles, grand jeu neuchâtelois, s'est déroulée récemment sur la piste de La Cheminée, à La Chaux-de-Fonds. Elle a été remportée par Willy Geiser, avec 122 quilles, devant, ex-aequo avec 119 quilles, Jean-Louis Wäfler, Sylvain Reichen et Edgar Bapst. Au classement général, à l'issue de cette ultime épreuve, Charles Tynowski l'emporte, devenant champion intercantonal 1995, devant Willy Geiser et Edgar Bapst. Le classement final par équipes s'établit comme suit: 1. Erquël, 2264; 2. Epi, 2225; 3. Le Locle, 1897; 4. La Chaux-de-Fonds, 1868. (Imp)

A La Sombaille Mme Lesquereux a 102 ans

Le home médicalisé La Sombaille a fêté hier la doyenne de ses pensionnaires, Louise Lesquereux. Du haut de ses 102 ans, Mme Lesquereux a reçu les fleurs et les bons vœux des représentants des autorités, Anne-Marie Genin pour l'Etat et Yves Scheurer pour la commune. Bien que handicapée dans ses déplacements, Mme Lesquereux a toute sa tête et jouit d'une relativement bonne santé. (Imp)

Impar... donnable Scierie des Eplatures

La Scierie des Eplatures S.A. a inauguré vendredi sa nouvelle installation écologique. Bien que ce nouvel outil de travail soit aussi performant que respectueux de l'environnement, il ne traite que 30.000 m³ de grumes sur les 120.000 m³ que lui attribuait notre édition de samedi dernier. Ce dernier chiffre représenterait les trois quarts de la production des forêts neuchâteloises. (cm)

AGENDA

Salle de musique Orchestre philharmonique d'Arménie

Dirigé par Lovis Tcherknavorian, soliste Medea Aprahanian, violoncelliste, l'Orchestre philharmonique d'Etat d'Arménie donnera un concert mercredi 15 novembre, 20 h 15 à la Salle de musique. Au programme Khachaturian, ouverture de Gayaneh et Tchaïkowsky, variations rococo et symphonie No 4. (DdC)

La Sagne: inauguration du bureau communal

Tout beau, tout neuf

Le bureau communal de La Sagne a fait peau neuve. Samedi matin, le Conseil communal avait invité la population à participer à la journée «portes ouvertes» des locaux de l'administration.

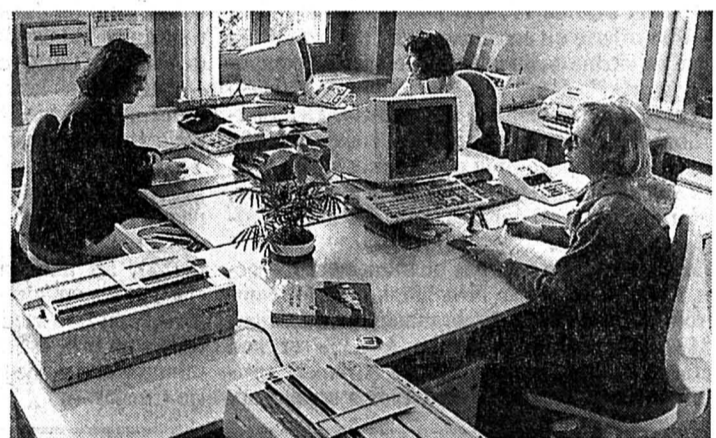
Le conseiller communal, responsable des bâtiments, M. Eric Robert, rappela que le Conseil général a accordé un crédit de 250.000 fr le 25 avril 1994. Les bureaux furent alors transférés dans la salle de spectacles, pendant plusieurs mois.

Une dalle a dû être créée afin de pouvoir supporter la pose d'armoires antifeu, pour la conservation des documents et

en particulier pour l'état civil, tâche importante du bureau communal. Grâce à un legs de Mme Suzanne De Agostini, la salle du Conseil communal a pu être dotée de meubles du patrimoine local.

Lors de cette visite, les amis du Musée recevaient également la population. A cette occasion, M. Raoul Cop est venu dédicacer son livre «La ferme des Montagnes neuchâteloises».

Le nombreux public a pu apprécier le résultat des travaux et questionner les membres de l'exécutif et ceux de l'administration sur les ouvrages réalisés. (dl)



La Sagne L'administration communale dans ses nouveaux locaux. (Impar-Gerber)

Karaté-Club Self-défense et santé

Nouvelles promotions



Dojo du SDS

Les membres entourant le fondateur du Dojo, Patrick Jodry. (sp)

Le mercredi 8 novembre dernier était un jour à marquer d'une pierre blanche pour le SDS (Self-défense et santé). Ce club vient en effet de décerner une nouvelle ceinture supérieure. Les participants d'un stage de perfectionnement se sont également tous élevés dans la hiérarchie du karaté, illustrant leur bon niveau et la qualité de l'enseignement reçu.

Les participants ont acquis de nouvelles connaissances de self-défense et suivi avec succès les examens, les faisant monter d'un grade. Ainsi celui de ceinture noire 2e dan a été décerné à Ivan Keller de La Chaux-de-Fonds. Une promotion acquise au prix de longs mois d'entraînement et de perfectionnement.

Les vendredi 8 et samedi 9 décembre prochain, le club organisera, sur la place Le Corbusier, le Téléthon 1995. Une vente publique de tuiles neuves aura lieu, les fonds ainsi acquis seront versés à l'Association romande contre la myopathie. Les karatékas tenteront ensuite l'exploit de briser les quelques huit tonnes de marchandises à disposition.

Le club présidé par Patrizio Quaranta fut créé en 1976. Il est à présent fort de trente membres et consacre avant tout son activité à la pratique des arts martiaux ancestraux. Plus particulièrement, le iaido, ju-jitsu et karaté. En privilégiant la technique et le respect des traditions au détriment du combat, il honore ses statuts: self-défense, santé, bien-être et équilibre. (db)

C. Bugnon au Club 44

Eros et Aphrodite

Mercredi dernier, le Club 44 accueillait le docteur Charles Bugnon, ex-élève du Gymnase de La Chaux-de-Fonds et pionnier de l'éducation sexuelle en Suisse romande. Ce dernier n'en est pas à ses premières déclarations sur les pulsions qui nous habitent. En 1970 déjà, il participait à l'émission sur la sexualité «Parlons-en» de Bernard Pichon sur les ondes de la Radio romande. Participation qui lui valut à l'époque plusieurs menaces de mort.

Selon Charles Bugnon, tomber amoureux est une action asexuée. Après tout, qui ne s'est pas entiché, durant sa prime enfance, d'un nounours ou, plus tard, d'un vieux pull troué. Voici Eros, qui représente tous les plaisirs préliminaires en appelant aux cinq sens (besoin de recevoir des caresses, d'en donner, de sentir une présence). Depuis notre naissance nous le subissons. Son absence crée une carence affective pouvant entraîner un abandon d'amour propre. Le plaisir peut même être à l'origine de perversions, lorsque sa recherche rend le reste inintéressant (exhibitionnisme, voyeurisme).

DÉESSE DANGEREUSE

Mais l'angelot ne saurait nous honorer de sa présence sans sa compagne de toujours, Aphrodite. Représentation des plaisirs charnels, elle est la prolongation des rapports tributaires d'Eros. A part dans les relations familiales, où le tabou de l'inceste limite les caresses au simple rôle de tendresse.

Toutefois la déesse représente un danger. L'arrêt en cours d'exécution de l'acte ou la privation de son assouvissement peuvent entraîner des troubles psychiques graves (autisme, anorexie, agressivité...). Devant ces faits, les autorités pénitentiaires de Bochuz (VD) ont fourni des chambres aux détenus. Ces dernières sont utilisées lors de visites de leurs femmes ou amies. Une nette amélioration de leur moral et de leur comportement s'en est suivie. D'où la conclusion de Charles Bugnon, qui avance qu'une absence de plaisir dans l'acte sexuel aurait certainement amené l'espèce humaine à l'extinction. (db)

NAISSANCES

PASCAL et MARCO sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère

NICOLAS

le 11 novembre 1995

à la Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Famille Irène et Paul MONTANDON - ANDEREGG
Jacot-Brandt 109
2300 La Chaux-de-Fonds

132-778714

THAIS et ses parents sont heureux d'annoncer la naissance de

CÉLINE

le 10 novembre 1995

Klinik Im Park, Zürich

Jocelyne et Mario ALBRICI - DUPLAIN
Scheideggstrasse 68
8002 Zürich

132-778695

Mardi 14 novembre 1995

L'Impartial

Ricet Barrier au Théâtre de la ville

Après dix ans d'absence

Pétillant de malice, jusque dans ses moustaches de Gaulois, Ricet Barrier revient du Québec où il a gravé son dernier récital, deux CD «diver», au Théâtre Petit-Champlain. Il connaît la règle pour rendre complice chaque spectateur et le transformer en ami, le temps d'un récital. Prompt à mettre tous les rieurs de son côté, il sera samedi, avec ses musiciens, sur la scène du Théâtre de la ville, après dix ans d'absence.

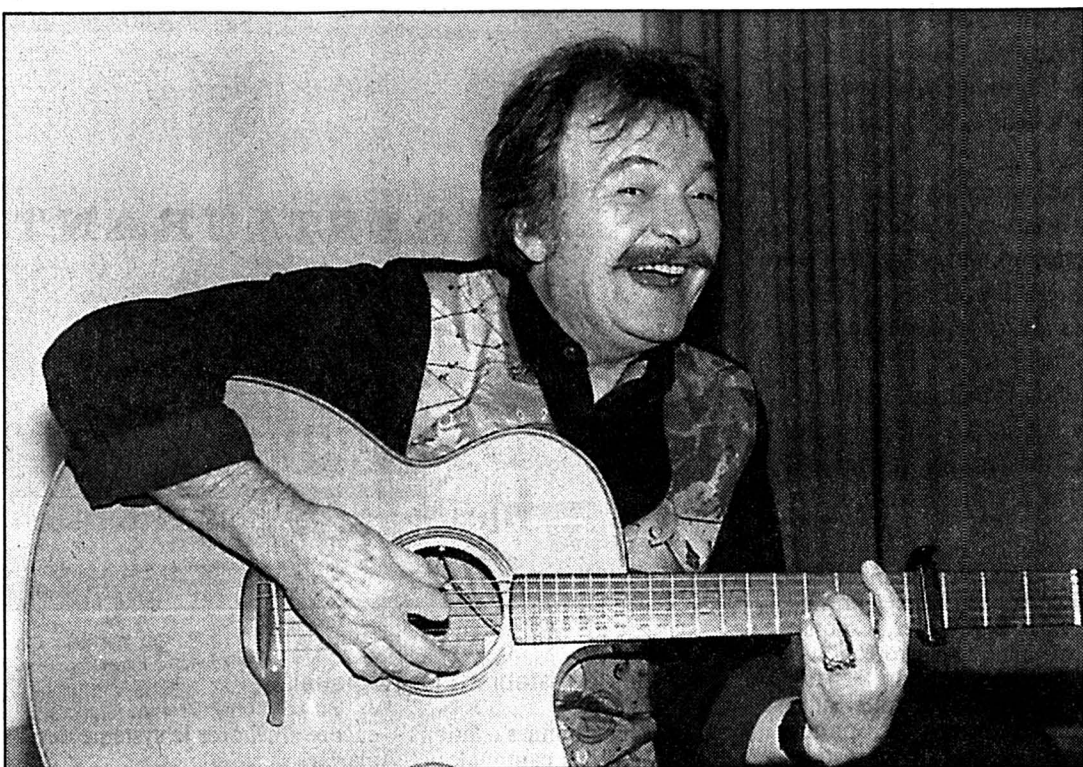
Né sous une bonne étoile, même s'il a fait tous les lycées parisiens pour obtenir ses deux bacs, Ricet Barrier devint professeur de gymnastique. Mais le prof était dissipé.

Qu'y faire? j'étais tombé amoureux de la chanson, de la guitare. Félix Leclerc est venu à Paris. J'ai été le voir: l'émerveillement. Je me suis mis à écrire... pour les copains. En 1955, j'ai fait mes premiers sauts sur les planches...

Et les rencontres - tremplins de votre carrière?

En effet, Bernard Lelou, cosignataire de la plupart de mes chansons depuis lors, et une pépinière d'auteurs-compositeurs... les Frères Jacques en 1956... en 1958, ce fut le passage aux Trois Baudets, avec Serge Gainsbourg et Bernard Haller...

Pour Ricet Barrier, une frontière n'est qu'une clôture à sauter. Le Québec, la Suisse, la



Ricet Barrier à l'École primaire de la ville

Il vient de donner 14 récitals pour les 6 - 12 ans.

(Impar-Gerber)

France, c'est pareil, c'est la francophonie. Il est un membre assidu de l'ASGP (Artisans sympas sans génie particulier) dont le siège est en Belgique.

En 1964, invité par Radio Canada, Ricet Barrier fit un spectacle à la «Butte-à-Mathieu» à Val David, où il fut le premier artiste français à enregistrer un disque étiqueté Barclay. Depuis lors, il a le goût du Québec. Tous les ans, il écume les boîtes

à chansons de là-bas: «Le Patriote» à Montréal, «Le Chantauteuil» à Québec... Plus de vingt tournées...

Ah! Les tournées de Gaspésie, dans une Cadillac de location prête à rendre l'âme, les arêtes obligées par la neige, la nuit, où il fallait dormir dans les loges du théâtre...

1988, c'est la consécration au Festival de Mautauban. Et un disque d'or. Trente ans de mé-

tier en 33 tours, en CD et en cassettes. Autant de tranches de vie, de témoignages, de jalons.

De la rousse affriolante marchande de poisson au «Pissenlit», de «La Belette» à «Hé, t'as vu l'âge que t'as», le spectacle, proposé samedi est composé d'anciens et de nouveaux tubes. De «La servante» aux «Dahlies de Montaligère»: pas une ride! Les chansons d'amour? Il a pas le physique, qu'il dit.

C'est en scène qu'un artiste donne le meilleur de lui-même. Je ne monte pas sur les planches pour faire un spectacle, mais pour vivre quelque chose avec les auditeurs. Et comme mon plaisir dépend du leur, ça me titille l'imagination.

Quand un sujet me tracasse, autant le servir dans les tons drôles. Tous ces gens qui parlent de liberté, ça me fout en rogne. Liberté? Le sens du mot a un peu changé depuis 1789...

La profession de foi de Ricet Barrier? «Une journée sans rire est une journée perdue». Pétri de cette philosophie roborative, Ricet Barrier va s'offrir samedi comme le plus efficace des reconstituants!

D. de C.

● Théâtre de la ville, samedi 18 novembre, 20 h

Ricet et les dicodeurs

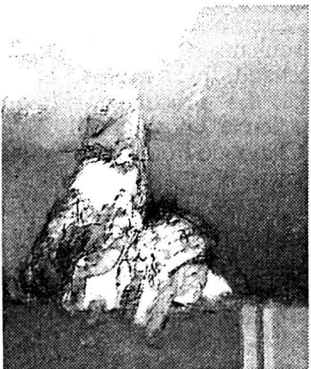
Depuis hier et pour toute la semaine, l'ami Ricet est l'invité des Dicodeurs, la joyeuse équipe de la Radio romande qui s'amuse chaque jour avec les mots et le dictionnaire. Pour profiter immédiatement de l'humour et de la gouaille de Ricet Barrier, il ne faut pas rater ce rendez-vous, dès 11 h 05, sur la Première. Surtout qu'avec son sac plein de mots et d'expressions québécoises, il arrive à clouer le bec à ces dicodeurs pourtant de grand talent et fort drôles. (Imp)

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210 Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT Ivan RADJA Pierre-F. BESSON Christiane MERONI

Maurice Frey expose au Club 44 La magie des couleurs



Maurice Frey, artiste chaux-de-fonnier et toscan d'adoption, dont on a encore en mémoire les éclatants pastels montrés à la Bibliothèque de la ville voici quelque temps, surprend aux cimaises du Club 44 avec des huiles, nouvelles, de grand format.

Dans des tonalités sombres, nocturnes, d'ardoise et d'anthracite, de bleus profonds, il pose ses formes ovoïdes - corps éclatés - de mondes en voie de disparition ou en gestation sur une structure horizontale, qui les relie cependant à la terre. Des formes identiques, encore en suspension, en devenir, prennent sens par la verticale qui leur est juxtaposée.

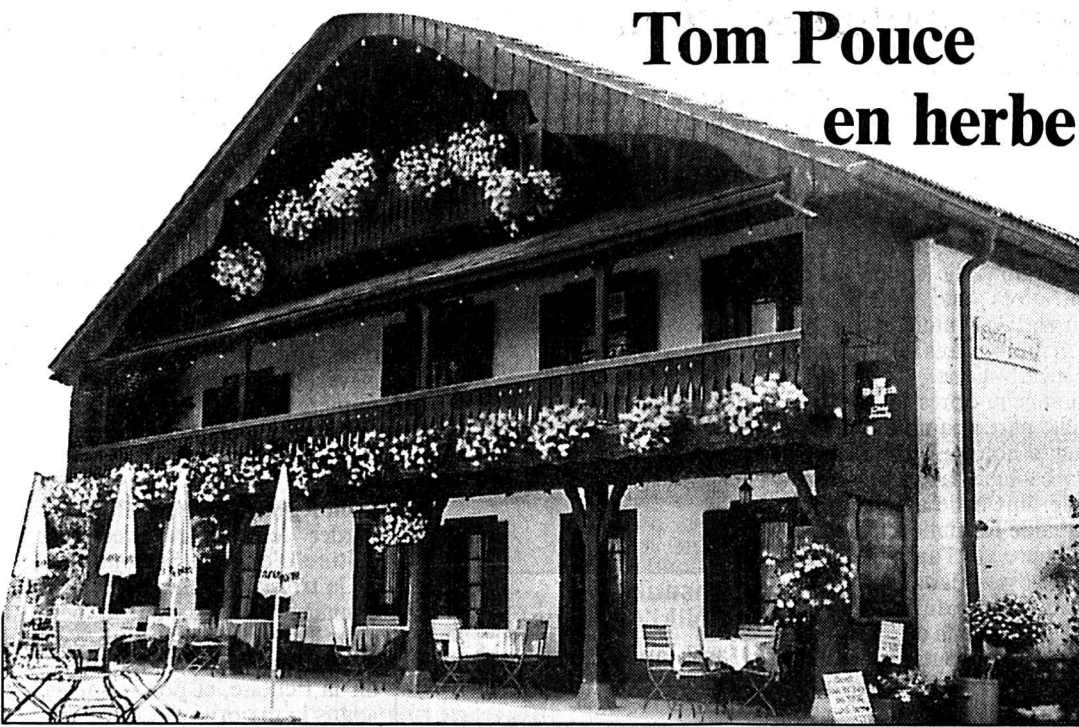
Dans les pastels épais, vibrants de lumière remontant de la profondeur des fonds, il présente des plans mis finement en perspective par la forme et les couleurs. Des couleurs abondamment travaillées, séduisantes, pleines, sur lesquelles viennent s'ancrent comme des griffures, les traits de dessins-écritures; petit à petit, naissent de fragiles visages, encore timides, osant à peine sortir des limbes. Deux grands dessins à la mine de plomb complètent ce bel accrochage.

Maurice Frey est par ailleurs l'artiste invité par «L'Impartial» à réaliser son calendrier 1996. Signalement à cette exposition au Club 44, il est également l'hôte, à Court, de la galerie L'Empreinte, jusqu'au 26 novembre. De nombreux amis et collectionneurs ont entouré l'artiste lors du vernissage, la semaine dernière. L'exposition est ouverte jusqu'au 22 décembre.

(sg-Impar-Gerber)

Lauréats du concours des balcons fleuris

Tom Pouce en herbe



Chalet Heimelig

Premier de la catégorie commerce dont il était le seul participant.

(Privée)

A l'instar des Babyloniens plusieurs siècles auparavant, les Chaux-de-Fonniers savent à présent embellir leurs balcons, fenêtres et terrasses sans peine. Preuve en a été donnée hier soir à la salle des commissions de la ville, lors de la remise des prix du concours des balcons fleuris. Les 29 participants ont rivalisé d'ingéniosité, rendant évidemment difficile le verdict du jury.

Abandonnant la tradition des jardins potagers - datant du XIXe siècle - où peu de fleurs voyaient le jour, les Chaux-de-Fonniers ont acquis la maîtrise de «l'urbanisme domestique». C'est le talent de quelques élus, choisis parmi les 29 participants, qui a été récompensé hier soir.

La remise des prix avait lieu en présence de Bernard Wille, chef-jardinier de la commune. Les lauréats ont assisté à une brève allocution de Mme Clau-

dine Stähli-Wolf, cheffe des Travaux publics. Cette dernière leur a exprimé sa reconnaissance pour leur contribution à l'embellissement de la ville.

La projection des réalisations concourant dans les différentes catégories s'est faite dans le désordre afin de ne pas laisser entrevoir le classement. Les lierres, géraniums et autres parures florales n'étaient pas en reste. Les «artistes» ont pu prouver que même de banals balcons d'immeubles pouvaient devenir beaux. Bernard Wille a déploré la mauvaise qualité de certaines diapositives, compte tenu de la météo déplorable du mois d'août. Il a également fait part de sa déception quant à la faible participation qui caractérisait cette édition, surtout lorsqu'on sait que ce n'est pas loin de 41 inscrits qui participèrent l'année dernière.

Les récompenses allaient du voyage à destination d'une capitale européenne au bon d'achat

en passant par les traditionnelles fleurs. Deux lauréats ont remporté la première place de certaines catégories pour la deuxième année consécutive; il s'agit de Rita Schaller et d'Antoine Galle. Quant au prix Lucien Landry, décerné par Marcel Schmitt de la Société d'horticulture, il a été décerné à M. et Mme Jean-Michel et Pierrina Kohler de La Chaux-de-Fonds.

LES LAURÉATS

Catégorie terrasse: Rita Schaller, Cerisier 6, 57,5 points. Catégorie fermes: Lucie Cattin, Bld des Endroits 100, 59,5 points. Catégorie commerces: Dominique Chicci, Chalet Heimelig, 56 points. Catégorie balcons et fenêtres: Antoine Galle, Tunnels 18, 57,5 points. Prix spéciaux du jury, hors concours: Elisabeth Rohrbach, Charrière 109. Prix Landry: Pierrina et Jean-Michel Kohler, Numa-Droz 22. (db)

Au Théâtre, show Bernard Haller

Un métier en disparition

Il joue Caron, le passeur des âmes trépassées. Il conduit sa barque d'une rive à l'autre du Styx, frontière fluviale entre le monde des vivants et l'au-delà. Ce petit cours de mythologie grecque revu, le Théâtre de la ville, collaborant avec le Service culturel Migros, débordait de spectateurs venus, samedi soir, retrouver Bernard Haller.

Le Styx? Un poste d'observation privilégié. Tout le monde y passe. Cela va donner l'occasion à Bernard Haller de ramener de la mort à la vie quelques sketches d'autrefois, tels Igor Pouchkine, le vieux danseur russe perclus de rhumatismes, ou le pianiste face à la sonate «Au clair de lune».

Le spectacle est composé d'une multitude de sketches juxtaposés. On retiendra celui de la

langue de bois politique, la caricature de l'homme politique qui parle pour ne rien dire, la parodie de conférence de presse: autant d'instantanés parmi les meilleurs de la soirée. La censure de la langue française, l'absence de communication entre les êtres à cause des fax, des répondeurs et autres minitels, la Déclaration des droits de l'homme, où les rires couvrent le texte jusqu'à le rendre inaudible, sont autant d'autres moments forts.

On se tromperait si l'on pensait que Caron, le Styx, ne sont prétextes qu'à illustrer une galerie de portraits drôles. Bernard Haller ne fait pas davantage de morale, il propose, tout simplement, une réflexion. Le monde n'aurait-il pas perdu son âme? Y a-t-il aujourd'hui encore des âmes à conduire? Avant que le métier de passeur ne disparaisse définitivement.

D. de C.

PUBLI-REPORTAGE



L'agence de voyages Natural est heureuse de vous présenter sa nouvelle responsable, Catherine Wittmer, ainsi que ses collaborateurs.

Ils se feront un plaisir de vous organiser des voyages d'affaires et d'agrément. La possibilité de vous évader vous est offerte aux conditions les plus intéressantes.

En se réjouissant d'avance de votre visite à notre agence, nous vous attendons aux heures d'ouverture suivantes: du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.

Si les frimas de l'hiver vous effraient et que le soleil vous tente, seule adresse: voyages Natural, avenue Léopold-Robert 51 (entrée rue Daniel-JeanRichard), 2301 La Chaux-de-Fonds.

☎ 039/23 94 24

132-778640

Les commissions du feu réunies aux Ponts-de-Martel

Trop peu de bâtiments inspectés!

Après Boveresse (pour le Val-de-Travers), Bôle (pour Boudry), Fontainemelon (pour le Val-de-Ruz) et Marin-Epagnier (pour Neuchâtel), c'était, vendredi soir, le tour des Ponts-de-Martel de recevoir les commissaires des polices du feu et les représentants des corps de sapeurs-pompiers des districts de Locle et de La Chaux-de-Fonds. Mis à part La Sagne (excusée), toutes les communes étaient représentées.

Une réunion marquée d'abord par une partie administrative, rapidement liquidée et présidée par M. P. Blandenier, responsable cantonal de la Protection civile et représentant du Département de la justice et santé. Suivie de différents exposés, notamment sur le contrôle des installations électriques, une analyse a été présentée sur les principaux incendies dans le canton ainsi qu'un exposé sur les nouvelles prescriptions de protection incendie.

J.-P. Petermann, président de la Fédération cantonale de sapeurs-pompiers, devait égale-



Les Brenets

L'incendie du restaurant Le Régional.

ment relever les bonnes relations avec les autorités cantonales et une amélioration des sept Centres de secours. Quant à l'avenir des sapeurs-pompiers neuchâtois, il s'agira de trouver des solutions intercommunales permettant une diminution des effectifs, mais sans une suppression des corps de sapeurs-pompiers. Enfin, il faudra

encore améliorer le système des alarmes.

42.061 BÂTIMENTS DANS LE CANTON

Le canton compte 42.061 bâtiments, dont seulement 7,3% ont été inspectés. Trop peu, dirait-on! Il faudrait atteindre 12%. La Chaux-de-Fonds arrive à 7,3%, tandis que Le Locle est

nettement en dessous de la moyenne avec 3,8% des bâtiments inspectés.

M. Ph. Sudan, responsable des contrôles de l'ENSA (Electricité neuchâtoise), a choisi pour thème de réflexion les installations électriques, les normes, les prescriptions fédérales et l'importance des Commissions du feu. Neuchâtel et

son canton comptent vingt-quatre distributeurs d'électricité. Le district du Locle en compte trois (ENSA, La Goule et les Services industriels) et La Chaux-de-Fonds, deux (ENSA et les Services industriels). Les mauvaises installations électriques et les courts-circuits ont été la cause de septante-neuf incendies, cette année dans le canton.

Il appartient à MM. A. Gremaud et Cl. Broggi, experts cantonaux, de rappeler les nouvelles prescriptions de protection incendie pour les locaux de chauffage, les cuisines et les cheminées d'agrément.

Enfin, M. P.-A. Kunz, expert de la Chambre cantonale d'assurance immobilière, s'est fait l'écho des principaux sinistres dans le canton, et notamment des graves incendies des Perce-Neige aux Hauts-Geneveys et de la Fabrique ETA à Fontainemelon. Et de rappeler pour ce dernier que 210 pompiers des Centres de secours du canton ont combattu le feu sous la direction du major Marc Monard de La Chaux-de-Fonds.

L'assemblée se termina par les souhaits et vœux de M. G. Cruchaud, président de commune. La prochaine réunion aura lieu le 7 novembre 1996, à La Chaux-de-Fonds. DS

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Ce soir-là à La Grange Sur la planète Chraz

On a marché sur la planète Chraz ce dernier week-end à La Grange. L'Auvergnat de «Rien à cire» y présentait son spectacle accompagné par son fidèle pianiste: Wally. Voilà, c'est dit, passons au vif! Le sujet se présente, trépigne d'abord dans le public, introduit son pianiste, puis investit les planches, déploie l'étendard sacré de l'ironie pour mieux cacher une tendresse belle comme une moustache. Le jeu de mot démoniaque reluit dans les couloirs obscurs de la langue française, bute sur une grivoiserie retenue qui, comme le vin, se découvre au palais, lentement, comme à retardement. Il y a eu du plaisir, de la simplicité, ponctués de musique et de chansons. Il est reparti dans la nuit. On a refermé doucement la porte du théâtre, sans bruit, comme perdu dans l'espace. (sp)

BRAVO À

Deux jeunes patineuses...

... soit Sabrina Hentzi et Salia Romero, qui se sont récemment illustrées lors de la «Coupe de libre» organisée à Yverdon. La première, dans sa catégorie, a obtenu le 8e rang sur 15 participantes, alors que la seconde, en catégorie «cadet», a obtenu la 10e place. (Imp)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel Le Rwanda et sa tragédie

Ce jeudi 16 novembre, à 20 h 15, à la salle de paroisse des Ponts-de-Martel, les Unions chrétiennes neuchâtoises organisent une soirée sur le thème général des conflits ethniques, en prenant le cas particulier du Rwanda, «avant et après la tragédie». A l'aide de diapositives, R. Heubi, professeur, fera mieux connaître au public ce pays aux mille collines. Professeur aussi, Mme A. Moeschler exprimera ses réflexions au sujet des conflits ethniques. Mme I. Phildius enfin apportera son témoignage sur la tragédie qui touche le Rwanda et la situation actuelle de ce pays où elle fut missionnaire. (Imp)

Vente kermesse de la paroisse catholique

Paroiscentre à cent à l'heure

Ce dernier week-end le bâtiment de Paroiscentre fonctionnait à 100 kilomètres à l'heure, lors de la traditionnelle vente kermesse de la paroisse catholique du Locle, qui occupait les lieux presque jusqu'à leurs moindres recoins. Les animations se sont par ailleurs succédé sur un rythme très élevé. Difficile de dire «d'enfer» dans une telle demeure. C'était pourtant le cas!

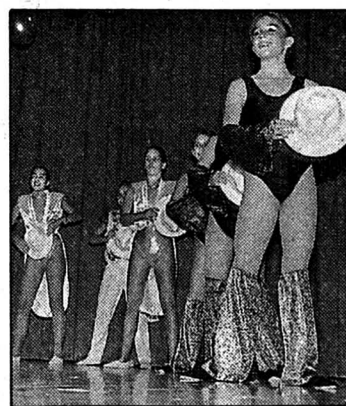
Dès l'ouverture de cette vente kermesse, samedi à 14 heures, tant le petit chœur de la paroisse que les membres du groupe scout «Les trois Sapins» qui répétaient à deux reprises leur spectacle «L'Ecole des fous», avec Jacouille comme animateur, se retrouvèrent ainsi fréquemment sur scène. Les scouts furent une nouvelle fois mis à contribution durant la soirée essentiellement animée par le chœur mixte, dont Jean-Paul Gogniat a repris la direction, ainsi que par les productions hautement colorées, richement costumées et très appréciées du

public, signées par le groupe d'adultes et d'enfants de Niki's Dance.

Mais à heure fixe, dans la grande salle polyvalente entourée de stands de pâtisserie, tricots, habits, bricolages, intervenait aussi le crieur du match au loto pour trois à quatre tours. Après le brillant final des danseurs qui emmenèrent le public du côté de Rio pour une présentation carnavalesque, les «couche-tard» se séparèrent après l'habituelle soupe à l'oignon, alors que s'éteignaient gentiment les lumières du bar saloon monté dans les locaux du Cercle catholique.

Dimanche après la messe, à laquelle participa notamment le chœur d'hommes fribourgeois de Barberêche, la kermesse a repris de plus belle avec cette remarquable formation qui a animé l'heure de l'apéritif. Alors que les gosses, dans le hall d'entrée au niveau du parvis pouvaient participer à des jeux organisés par les scouts, les adultes ont apprécié, dans l'après-midi,

la présence de la formation «Rallye trompe» ainsi que le chœur mixte de la paroisse italienne. Cette manifestation, sans doute encore davantage fréquentée que l'année dernière, est financièrement intéressante pour la paroisse catholique et toujours généreusement soutenue par ses membres. (jcp)



Danseurs de Niki's Dance

L'ambiance des cabarets parisiens. (Impar-Perrin)

JOVENES numéro deux sort de presse

L'Espagne à portée de cœur

Le deuxième numéro de «JOVENES», ce journal réalisé par des élèves espagnols du Locle, vient de sortir. Comme le premier numéro, il fourmille de petites nouvelles, de jeux, de plaisanteries, et aussi de réflexions plus sérieuses, par exemple un dossier sur le chômage en Espagne.

Notre confrère «JOVENES» est placé, rappelons-le, sous l'égide de l'Association des parents d'élèves espagnols du Locle (APAELL), qui organise notamment des cours de langue et d'histoire hispaniques pour les élèves concernés. Ce nouveau numéro débute d'ailleurs par un éditorial du président de l'APAELL, Francisco Garcia, qui redit l'importance, pour ces jeunes gens et jeunes filles, de garder le contact avec leur culture d'origine. Surtout ceux de la troisième génération, «qui connaissent notre patrie pendant les vacances», ce qui n'est pas suffisant pour en approfondir la richesse, et pour lesquels, «dans la majorité des cas», l'espagnol est «une langue étrangère».

Ce numéro deux de JOVENES contient d'autre part des rubriques de toutes sortes, dont un dossier sur le chômage en Espagne, assortis de conseils très pratiques sur les prestations et autres démarches. En effet, écrit JOVENES, «compte tenu du vieillissement de la popula-

tion espagnole en Suisse, de la crise économique, des nombreuses années d'émigration de nombreux travailleurs, et peut-être, d'un désir croissant de s'établir en Espagne», ils sont beaucoup à s'adresser aux services concernés pour connaître le système espagnol en matière de protection des chômeurs.

En feuilletant ces pages, on remarque que l'école de langue et culture espagnole se porte plutôt bien, et que les jeunes rédacteurs sont fort au fait de l'actualité régionale et internationale. A l'occasion, ils manient même une plume un brin narquoise.

TORRÉE TRADITIONNELLE

Le Centre espagnol figure aussi en bonne place dans les lignes de JOVENES, notamment sa fameuse torrée monumentale – et traditionnelle – d'automne sur les hauteurs du Communal de La Sagne. Cette année, l'ordinaire – saucisses et patates cuites dans la cendre – avait été enrichi par des champignons tout frais cueillis. Mmm!

Le Centre gallego n'est pas non plus laissé de côté: son président, Antonio Pérez, n'a pas manqué de rappeler le 10e anniversaire du groupe folklorique Bretemas e Raiolas.

On peut parier que nos jeunes confrères aiguisent déjà leur plume pour le troisième numéro. (cld)

Match d'impro intercantonale demain soir

La patinoire chauffe

Amis de l'impro et des jets de savates, vous avez tous rendez-vous demain soir à la «patinoire» du collège Jehan-Droz. Sous la haute juridiction du maître de cérémonie Jean-Marc Richard, vous assisterez au dernier match que la nouvelle équipe «pro» neuchâtoise joue en tant qu'amateur.

Précisons: donc, le canton de Neuchâtel compte maintenant une équipe d'improvisation professionnelle, qui participe d'ailleurs à la Coupe suisse. Mais en plus, il y a la relève! Soit quatre équipes amateurs en train de se mettre solidement en place, dans les Montagnes, au Val-de-Travers, au Val-de-Ruz et à Neuchâtel. On peut dire qu'une bonne cinquantaine de personnes gravitent autour de l'impro. Pas mal.

Ce match d'impro de demain mettra en lice des joueurs de l'équipe d'impro «pro» et des joueurs des équipes amateurs. Tous les noms seront mis dans un chapeau et les équipes seront tirées au sort. Ces joueurs seront, pour les «pros»: Benjamin Cuhe, Christophe Bugnon, Noël Antonini, Carlos Enrique, Anouck Simon-Vermot, Claire-Line Evard, Michèle Mühlemann, et pour les amateurs: Lise-Marie Vuille (Le Cachot), Sissi Mordasini (Val-de-Travers), Marianne Radja (Neuchâtel), Olivier Gabus (Le Locle) et Dave Wisard (Neuchâtel).

Les coaches seront Cédric Hofstetter et Yvan Monnier, et l'arbitre, Claude Mordasini. L'animation musicale sera assurée par Steve L'Eplattenier au piano. Ensuite, les matches qui se-

ront organisés au Locle seront des matches amateurs, comme avant mais avec de nouvelles têtes, «ce qui ne nous empêchera pas de faire des matches pros», promet Benjamin Cuhe. L'année prochaine sera particulièrement faste: on prévoit un championnat cantonal amateur avec une douzaine de matches. Et, tenez-vous bien, un match avec l'équipe de la TV romande, dont le beau Maaassimo, o mamma mia!

Cela dit, tous ceux que l'impro tente sont les bienvenus: ils n'ont qu'à venir au Cellier de Marianne, où les entraînements ont lieu chaque mercredi à 19 h 30. (cld)

● Match d'impro mercredi 15 novembre à 20 h 30 au collège Jehan-Droz. Réservations: OTMN au Locle, tél. 31 43 30.

NAISSANCES

Tia et Jean-Pierre BLASER - PHUANGSUWAN ainsi que Kitiphat et Chaivat Foyer 14, Le Locle ont la grande joie d'annoncer la naissance de

GEORGES, EDOUARD

le 10 novembre 1995
Un grand merci au personnel de la Maternité du Locle.

157-717800

Les jeux sont faits. C'est un pitchoun et ses parents sont comblés.

JULIEN

est né le 11 novembre 1995 à la Maternité de l'Hôpital du Locle

Famille Hakima et Victor LEDERMANN
Côte 5
2400 Le Locle

157-71794

GASTRONOMIE

Pour vos sorties de fin d'année, une bonne adresse:
RESTAURANT DU DOUBS AUX BRENETS
 Se recommande: famille Marc Jacot
 Réservation souhaitée: ☎ 039/32 10 91
 Fermé le dimanche et mercredi dès 15 h et le lundi
 157-717721

IMMOBILIER

AU LOCLE
Appartement de 3 pièces
 Entièrement refait à neuf
 Bloc cuisine moderne: vitrocérame, lave-vaisselle, sanitaires neufs
 Votre mensualité: dès **Fr. 589.-** + ch.
 ☎ 038/24 57 31 28-34175

SMH GERANCE TRANSACTIONS IMMOBILIERES
 SMH IMMEUBLES SA
À LOUER Grand-Cernil 2, Les Brenets
APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES
 cuisine agencée, balcon, 3e étage, dans cadre de verdure.
 Fr. 625.- charges comprises.
 Libre: 1er janvier 1996
 UNPI 157-717687
 LE LOCLE - Rue Girardet 57 - ☎ 039/31 62 40

A vendre au Locle, Monts 78

MAISON FAMILIALE

de construction ancienne, sur terrain plat de 986 m², 5 1/2 pièces. Garage deux voitures et deux places de parc dans le jardin arborisé. Magnifique dégagement, vue. Situation splendide.
 ☎ 039/31 33 56 132-778648

À LOUER
 à La Chaux-de-Fonds
QUARTIER LES CRÉTETS
 Places de parc dans garage collectif
 Loyer: Fr. 115.- par mois
QUARTIER FRITZ-COURVOISIER
 Places de parc dans garage collectif
 Loyer: Fr. 130.- par mois
 Libres tout de suite ou à convenir.
 Pour plus de renseignements: 28-33092

Régie F. Bernasconi & Cie
 Clos-de-Serrières 31
 2003 Neuchâtel
 Tél. 038/31 90 31

A louer au LOCLE route de Bellevue
Appartement de 4 pièces
 Cuisine agencée, cheminée de salon, grande salle de bains.
 Jardin nord et sud. Place de parc.
 Loyer: Fr. 1200.-, charges comprises
 Libre dès le 1er janvier 1996
Appartement de 3 pièces
 Cuisine agencée, salle de bains.
 Jardin. Place de parc.
 Loyer: Fr. 750.-, charges comprises
 Libre tout de suite
 Location-vente Transactions immobilières
 Rue de France 22
 2400 Le Locle
 ☎ 039/31 16 16
 157-717736

A VENDRE Au Locle Quartier Girardet
Petit immeuble de 4 appartements de 2 1/2 pièces
 Partiellement transformé + petit jardin.
Bon rendement.
 Notices à disposition, visite sur rendez-vous, renseignement sans engagement.
 132-775931
GECCO GERANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

DIVERS

Le Savour Club

Cave De Cressier



Le Beaujolais nouveau arrive le jeudi 16 novembre

Votre caviste du Savour Club a le plaisir de vous inviter à déguster les vins nouveaux sélectionnés par **Paul Bocuse.**

Animation - Concours
 Bienvenue à tous

Jeudi 16 novembre de 9 à 19 heures
Samedi 18 novembre de 9 à 13 heures

Cave ouverte du lundi au vendredi:
 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30
 Samedi: 9 h à 12 h

Molondin 2
 2088 Cressier/NE
 038/48 85 20

28-34072

OFFRES D'EMPLOI

VAC René Junod SA
 Av. Léopold-Robert 115
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/21 11 21

VAC

Nous cherchons :

UN COUPLE POUR LA CONCIERGERIE
 et l'entretien de notre immeuble à l'Av. Léopold-Robert 115.
 Travail à plein temps pour Monsieur et environ 50 % pour Madame. **Appartement à disposition.**
 Notre préférence sera donnée à un couple ayant de l'expérience dans ce domaine.

Entrée en service : le 1er juillet 1996 ou date à convenir

Nous demandons la nationalité suisse ou le permis "C".

Ambiance de travail agréable. Place stable. Prestations sociales d'une grande entreprise employant 150 personnes et travaillant dans toute la Suisse.

Veuillez faire parvenir vos offres à: **VAC René Junod SA,**
 Service du personnel,
 Av. Léopold-Robert 115,
 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 11 21

132-778635

Distribution matinale de L'Impartial à La Chaux-de-Fonds, en collaboration étroite entre La Poste et L'Impartial

Nous engageons

personnel pour la distribution matinale de L'Impartial

Engagement variable du lundi au samedi, une ou deux heures par jour.

Conditions: être disponible de 6 heures à 8 h 10 (fin selon contrat).

RENSEIGNEMENTS

au guichet de la distribution des lettres
 1er étage, entrée ouest, poste principale
 2300 La Chaux-de-Fonds ou
 Tél. 039/214 201, M. B. Junod.

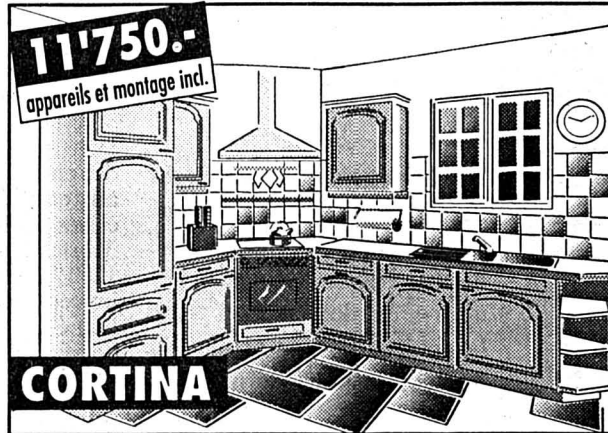
LA POSTE



L'Impartial

FUST - CUISINES

SENSATIONNELLE! • la qualité • l'offre établie immédiatement
 • la livraison • le prix • 5 ans de garantie sur les meubles



11'750.-
 appareils et montage incl.

La technique FUST de première qualité avec un décor de "chapeau de gendarme" en façade.
 (H 210, L 225 x 315 cm)

Visitez nos grandes expositions de cuisines! Apprêtez vos mesures.

CORTINA

Appareils inclus: Cuisinière Bosch HEN 1068/NCM615P, réfrigérateur KIL1635, hotte d'aspiration Novomatic Perla 90, évier Sutter C90A, mélangeur à une main Similor S3416

ENTREPRISE GENERALE FUST

Votre directeur des travaux de la maison FUST se charge pour vous de l'ensemble des transformations (cuisines, salles de bains, bâtiments), y compris la planification. Offres, autorisations, ouvriers, direction du chantier et contrôle. Et cela pour un prix fixe garanti. Posez-nous vos questions!

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Eplatures 44, 039 261650. Neuchâtel, rue des Terreaux 5, 038 255370. Bienne, Hyper-Fust (EG), route de Soleure 122, 032 51 16 04. Yverdon, rue de la Plaine 5, 024 21 86 16. EG = (Succursales Cuisines / Salles de bains avec département Entreprise générale). 05-250911/4x4

OFFRES D'EMPLOI

LipoMatrix
 INCORPORATED

Implants médicaux

cherche pour son département de Recherche et développement un

chimiste ETS/HTL

ou de qualification équivalente

Tâches:

- amélioration des techniques de fabrication des implants
- recherche et qualification de nouveaux procédés de production
- participation au développement de nouveaux produits

On demande au candidat quelques années d'expérience dans le domaine de la chimie industrielle et de la technologie des polymères. Bonnes connaissances d'anglais indispensables.

Les offres sont à adresser à: **LipoMatrix Incorporated**
 service du personnel, Puits-Godet 24, 2000 Neuchâtel
 ☎ 038/23 81 00

28-34063

Construction

Bâtir solide

E. WEGMULLER Blondin

132-768976

Moulins 5
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 / 28 35 54
 Natel 077 / 37 42 53

Maçonnerie Carrelage
 Murs en Alba et travaux divers
 Plafonds suspendus
 Forage de trous de ventilation

G. PERAZZOLO
 INSTALLATION ET REPARATION DE STORES
 2300 La Chaux-de-Fonds 039/23 36 70

- A lamelles ext. et int.
- A lamelles verticales
- Volet roulant en bois et alu
- En toile pour terrasse
- Toutes marques

132-765013



B. Cucho

Entreprise de maçonnerie en tout genre
 Montagne 20, La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 14 75

132-767418

Fondé en 1969
r. niederhauser IN

Paix 127, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/26 15 81

Ferblanterie, couverture, maçonnerie, carrelage, peinture.
 Spécialisé en transformations de logements et villas

132-766227

Hugli Stores, volets S.A.



2042 Valangin
 Stores roulants - Stores lamelles - Stores toile
 Volets bois + aluminium
 ☎ 038/57 26 66 - Fax 038/57 25 10

28-18361

Morteau: lycéens au cœur de l'horlogerie helvétique

Sur la planète Rolex

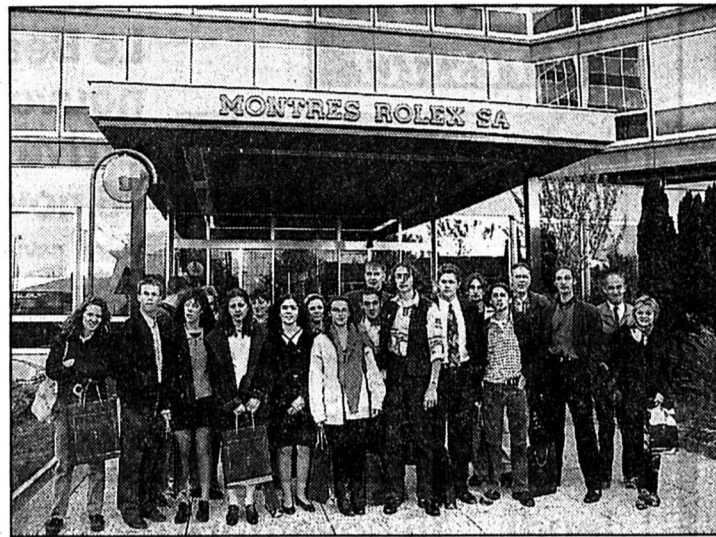
Les horlogers du lycée Edgar Faure de Morteau ont voyagé hors du temps, explorant jeudi dernier l'espace Rolex à Genève où la montre-bijou prend la couleur de l'or et marque les heures pour l'éternité.

dée en 1905. Un rêve que vivent au quotidien quatre anciens élèves du lycée Edgar Faure de Morteau travaillant, ici, comme 1200 autres salariés dans ce luxueux écrin de 34.000 m² sur huit étages, où les couloirs sont de véritables avenues, les halls des chapelles sixtines et les cours intérieures autant de jardins d'Eden.

Le commun des mortels qui n'a pas la chance d'être admis dans ce paradis terrestre pourra toujours rêver devant cette cathédrale de verre entièrement traitée à la feuille d'or. Le métal jaune qui enveloppe cette maison habille aussi les montres fabriquées à l'intérieur.

LE PLUS GROS CONSOMMATEUR D'OR

Et, Rolex, qui est le plus gros consommateur d'or en Suisse, ne lésine pas sur la marchandise, appliquant, s'il vous plaît, un revêtement 18 carats sur ses modèles. Les lycéens de Morteau ont pu observer et vérifier que les signes extérieurs de richesse affichés par Rolex annoncent un égal raffinement dans l'exécution des quelque 700.000 mouvements et montres produits chaque année. La recherche quasi obsessionnelle de la perfection est présente à tous les



Rolex Genève

Des lycéens mortuaciens époustouffés! (Impar-Prêtre)

étages, hante tous les esprits et distingue tous les rouages. Chacune des 220 pièces du mouvement de montre est ainsi rigoureusement façonnée de la même manière que les verres en saphir, les boîtiers en acier et/ou or, les cadrans sertis de diamants doivent passer sous les fourches caudines d'une sélection impitoyable poursuivant l'objectif zéro défaut.

«Chaque produit a une carte d'identité», note un responsable de fabrication. Aussi le label Rolex n'est délivré qu'au terme d'un véritable parcours du combattant auquel sont soumises toutes les montres. Et ça n'est pas une simple formalité. Les montres sont, entre autres contrôles de fiabilité, testées pour leur résistance aux chocs. Et sans ménagement aucun

puisqu'elles sont projetées à des vitesses de mille fois supérieures à l'accélération terrestre! Chacun des modèles Rolex subit ainsi des milliers de chocs linéaires et angulaires avant son agrément.

L'étanchéité à l'eau, qui a assis la notoriété originelle de Rolex, demeure toujours sa très grande force. Un robot maison de quatorze mètres de long veille à cet aspect déterminant pour garantir à ces montres bijoux, vendues parfois plus de 500.000 FF pièce, une éternelle jeunesse. Ce robot spécial passe par conséquent toutes les montres à l'eau, leur imposant des pressions allant de 30 mètres à moins 1500 mètres.

Cette robustesse hors du commun alliée aux lignes classiques mais intemporelles et universelles de cette marque, explique que Rolex soit en quelque sorte à l'horlogerie ce que Rolls Royce est à l'automobile. Cela explique aussi que les Rolex ne se vendent pas mais s'achètent! Une clientèle gagnée dans 105 pays du monde. Les lycéens de Morteau revenus de la Mecque de l'horlogerie n'ont qu'une envie, celle de faire partie à l'issue de leur bac professionnel horloger des 3500 employés de Rolex. (p.r.a.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Restos du cœur 4000 repas

Les neuf centres antennes des Restos du cœur du Doubs, dont ceux de Morteau et Maiche, serviront cet hiver plus de 4000 repas par jour. (p.r.a.)

Maiche

Hommage à Decrind

Le dernier numéro de «Vu du Doubs», organe d'information du Conseil général, rend hommage à Paul Decrind, artiste peintre professionnel maichois disparu en juillet dernier. (p.r.a.)

AGENDA

Morteau

Valma en assemblée générale

L'assemblée générale du Valma, le club d'athlétisme du val de Morteau, se tiendra samedi 18 novembre à 16 h 30 à Espace Morteau. Outre les aspects statutaires traditionnels et le renouvellement des licences, un rapport sera présenté sur l'Ecole d'athlétisme et les meilleurs compétiteurs du club seront récompensés comme ils le méritent. (dry)

Autrement dit, la qualité d'invité est un privilège qui se mérite, réservé exclusivement aux initiés. Franchir le seuil de cette maison, c'est véritablement partir à l'aventure, à la conquête d'une nouvelle galaxie. «Pénétrer dans l'univers Rolex fait déjà partie du rêve», proclame d'ailleurs un film de présentation de cette manufacture fon-

Villers-le-Lac: «Les Petits Lutins» accueillent les jeunes enfants

Halte garderie de deux mois à six ans



Des petits lutins charmants...

Association de parents, «Les Petits Lutins» fonctionne en halte garderie ouverte à toutes les familles à Villers-le-Lac.

(Inglada)

Dans des locaux agréables et douillet, Christine Grenouillet (directrice) et Barbara Frossard accueillent trois après-midi par semaine (mardi, jeudi, vendredi) une douzaine de jeunes enfants, de deux mois à six ans à la halte garderie.

Subventionnée par la municipalité et la Caisse d'allocations familiales, l'association fonctionne en vendant des cartes d'adhérents aux parents intéressés par le service (50 FF par an). Les tarifs sont alors très avantageux pour permettre l'accueil le plus large possible: 10 FF de l'heure.

Selon l'âge des enfants présents, les activités varient: jeux, peinture, sieste dans une salle spécialement aménagée, goûter... Les animatrices prennent même en charge les jeunes en-

fants à la sortie de l'école maternelle toute proche.

Prenant en compte la surface des locaux disponibles et le personnel, l'agrément a été donné pour permettre l'accueil de douze enfants. Il est donc prudent de réserver en raison de la limitation des places (tél. 81 68 14 44).

Cette petite unité d'accueil permet un contact vraiment personnalisé avec les jeunes enfants et leurs parents. La qualité des sourires et la chaleur des mots sont favorables au développement affectif des tout-petits et les instants de séparation se passent plus facilement.

Chaque vendredi, les animatrices reçoivent deux jeunes enfants handicapés en collaboration avec «La Ribambelle» de Morteau. Ce projet d'intégration est enrichissant pour tous les partenaires de la garderie. D.I.

A partir du 15 novembre, les «Petits Lutins» ouvriront leurs portes le mercredi après-midi. De 14 h à 17 h 30, les enfants de trois à six ans seront accueillis dans les locaux de la garderie. Le fonctionnement sera légèrement différent, car l'inscription sera prise pour la demi-journée entière et non plus en halte-garderie (tél. 81 68 14 44).

Des activités dirigées de bricolage, cuisine, jardinage... doivent permettre de mettre en place une présentation au public. Christine Grenouillet et Marie-Jo Bogard animeront ces après-midi (effectif maximal: douze enfants).

Pour 25 FF la demi-journée, goûter inclus, les participants découvriront des activités nouvelles et enrichissantes, différentes de ce qui est proposé à la maternelle: les jeux du mercredi! D.I.

IMMOBILIER

Particulier cherche

terrain à bâtir

600 à 800 m². La Chaux-de-Fonds
Ecrire sous chiffre T 132-778387 à
Publicitas, case postale 2054, 2302
La Chaux-de-Fonds. 132-778387



À VENDRE La Chaux-de-Fonds

A quelques minutes du centre ville
dans quartier tranquille

Superbe appartement duplex

Comprenant: grand living avec cheminée, salon, cuisine entièrement équipée, coin à manger, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau. Surface habitable: environ 150 m². Grandes dépendances. Occasion à saisir. S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-778203

À LOUER

à La Chaux-de-Fonds BAR - DANCING

Possibilité d'exploiter en cabaret.
Location mensuelle: Fr. 3200.-
baïl de 10 ans.
Reprise de divers Fr. 15 000.-.

espace & habitat

Tél. 039/23 77 77-76
132-778448

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 42

À louer
à La Chaux-de-Fonds
Place de l'Hôtel-de-Ville
dans immeuble avec ascenseur

SPACIEUX BUREAUX

renovés de 4 pièces.
Loyer mensuel: Fr. 1150.-
+ Fr. 130.- de charges.
28-34346



À LOUER TOUT DE SUITE OU POUR DATE À CONVENIR AU LOCLE

APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE NON MEUBLÉE
Georges-Favre 4 Fr. 453.- tout confort, balcon
Henry-Grandjean 1 Fr. 330.- tout confort, cuisine agencée

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES
Gare 12 Fr. 630.- tout confort, cuis. ag., renové
Verger 22 Fr. 600.- tout confort

APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES
Communal 10 Fr. 670.- tout confort, balcon

APPARTEMENTS DE 3 ET 3½ PIÈCES
Eroges 18 Fr. 800.- tout confort, cuis. ag., renové
Foyer 19 Fr. 885.- tout confort
Gare 12 Fr. 820.- tout confort, cuisine agencée

LOCAUX DIVERS
Henry-Grandjean 1 Fr. 3000.- locaux au rez avec vitrines, div.
Henry-Grandjean 1 Fr. 2710.- magasin + 2 arrière-mag., WC
Hôpital 8 Fr. 1792.- atelier, bureaux, vestibule avec bloc sanitaire

GARAGE
Joux-Pélichet Fr. 150.- garage individuel

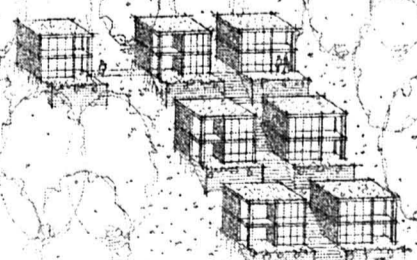
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérançia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI 132-778556

espace & habitat

A VENDRE

Réalisez votre rêve en devenant
propriétaire d'une villa avec place d'amarrage
dans un port privé à l'ouest de Neuchâtel



Saisissez cette opportunité exceptionnelle et participez activement à la construction de votre future résidence en l'adaptant à vos goûts par le choix de l'agencement et des finitions.

Dans un environnement exceptionnel, à proximité du lac, intelligemment implantée dans un parc arborisé.

Villa de 5 pièces avec trois sanitaires, cuisine agencée, cheminée ou poêle suédois, grandes baies vitrées, terrasse, jardin et garage. Prix dès Fr. 598'000.-

Séminaire sur la gestion des administrations à Chaumont

Délégation de La Sarre

La nomination au Prix Bertelsmann de la ville de Neuchâtel en 1993 n'a pas eu d'écho particulier en Suisse, mais cette distinction a intéressé les communes de La Sarre dont les représentants sont à Chaumont depuis hier... Ils y suivent, jusqu'à demain, un séminaire d'information.

Sollicitée par le Land de La Sarre, la ville de Neuchâtel estime que l'organisation de ce séminaire tombe à point nommé. «Ce même matériel va servir à un symposium international qui se donnera l'année prochaine en Angleterre dans le cadre du réseau des villes du Prix Bertelsmann», reconnaît la conseillère communale Monika Dusong, déléguée au Prix Bertelsmann (huit autres villes ont été nommées à travers le monde, en Allemagne, Danemark, Finlande, Angleterre, Canada, Nouvelle-Zélande, Hollande et Etats-Unis).

RIEN DE SPÉCIAL...

Chercher des réformes pour assainir les finances d'une part et

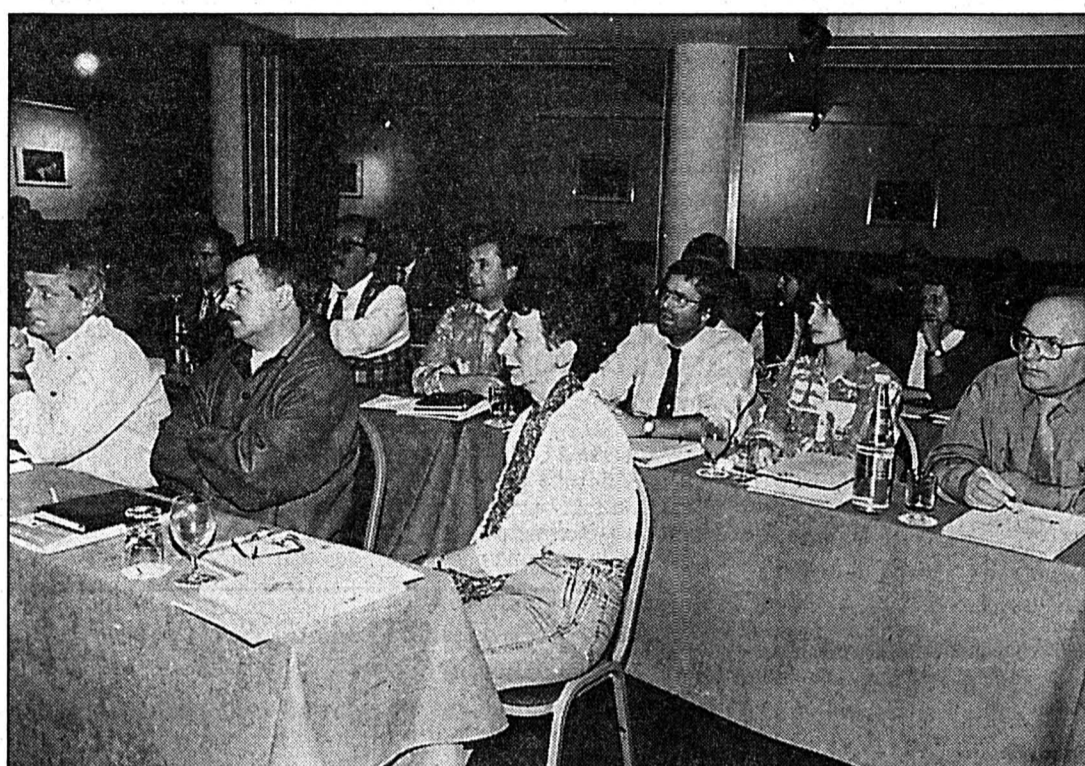
promouvoir d'autre part la proximité avec le citoyen, qui n'est plus un administré mais un partenaire, ont valu cette reconnaissance à la ville de Neuchâtel.

Et pourtant: «Nous n'avons rien fait de spécial, sinon ce qui nous paraît être le bon sens, affirme Monika Dusong, maintenant seulement nous avons l'impression de pouvoir former une image avec les pièces du puzzle. Cela donne un ensemble cohérent, que nous avons voulu et partagé avec nos cadres.»

Modestement, la ville a d'abord conseillé aux gens de La Sarre de solliciter des villes plus performantes pour l'organisation du séminaire qui se donne à Chaumont... Mais les Sarrois cherchaient justement une commune dont la réforme n'était pas encore aboutie, une ville à la recherche d'autres perfectionnements, avec une petite longueur d'avance sur eux. «C'est la première fois qu'on présente pratiquement toutes les actions menées», reconnaît Monika Dusong qui a présidé notamment l'ouverture du séminaire.

REÇU PAR LES AUTORITÉS

Ce soir, le ministre de l'Intérieur du Land de La Sarre sera reçu



Chaumont

Séminaire de la ville de Neuchâtel organisé pour le Land de La Sarre.

(Henry)

par les autorités de la ville à l'occasion d'une visite surprise pour les quarante maires et hauts fonctionnaires qui sont engagés dans le processus de réforme des

gouvernements locaux.

Des séminaires se sont succédé durant une année pour les 53 communes de La Sarre et celui de Neuchâtel en est en quelque

sorte la conclusion. Après la théorie, il permet aux participants de découvrir comment une ville a concrètement répondu au concept visé. AT

Rédaction

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

Techniciens de vente Lauréats neuchâtelois

Ce sont plus de 600 candidats qui se sont présentés cette année aux examens professionnels organisés par l'Association suisse des techniciens de vente. 378 lauréats ont passé avec succès ces épreuves. Parmi eux, figurent deux Neuchâtelois, Pascal Gunthard, de Hauterive, et Laurent Hahn, du Landeron. Les diplômes fédéraux seront distribués le 25 novembre à Lucerne. (comm/nm)

Colombier

Crédits et emprunt

Le Conseil général de Colombier doit se réunir jeudi pour discuter plusieurs demandes de crédit, dont 1.120.000 francs pour la modernisation du téléseuil. Les élus examineront aussi une autorisation de contracter un nouvel emprunt pour un montant de un million. Enfin, ils se pencheront sur la motion du groupe libéral demandant la formation d'une commission chargée de chercher des solutions propres à équilibrer les comptes communaux à long terme. (se)

AGENDA

Neuchâtel

La vie, votre affaire

Vendredi 17 novembre, à 20 h, la Maison du Prussien à Neuchâtel accueille un consultant en relations humaines, Bertrand Coquoz, et un thérapeute énergétique, Denis Tchicaloff. Tous deux donneront une conférence publique intitulée: «Votre vie est votre affaire! Mais quelles attitudes adopter, comment en faire votre affaire?» (comm-se)

Neuchâtel

«Regards» en photographies

Du 15 novembre au 22 décembre, la Galerie du Pommiar à Neuchâtel exposera des photographies de Thierry Hürzeler, né en 1962 au chef-lieu. Sous le titre «Sguardi» (regards), Hürzeler propose des portraits d'artistes, principalement gens de théâtre, invités à Neuchâtel par le Centre culturel. Son approche est simple: il photographie le visage de la personne de face, en noir et blanc. Le résultat est étonnant. L'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 à 18 h. (comm-se)

Affaire des Ukrainiens détenus à Neuchâtel

Recours au Tribunal fédéral et à Strasbourg

Détenus depuis plus d'un an à Neuchâtel, deux Ukrainiens et un Russe s'opposent à leur extradition vers Kiev. Ils ont saisi le Tribunal fédéral (TF) et invoquent notamment le fait que les deux responsables de leur arrestation sont aujourd'hui totalement discrédités en Ukraine, a indiqué hier à PATS l'avocat genevois Paul Gully-Hart.

Parallèlement au TF, les détenus de Neuchâtel ont saisi la Commission européenne des droits de l'homme, à Strasbourg. Ils protestent contre l'illégalité de leur détention et le refus des autorités suisses de les remettre en liberté provisoire.

MONOPOLE PÉTROLIER

Les trois intéressés, un banquier, un directeur de société et un homme d'affaires, étaient

proches de l'ancien premier ministre Yefim Zviagilski.

Afin de rompre le monopole qui liait l'Ukraine à la Russie au sujet de l'approvisionnement en pétrole, Yefim Zviagilski avait chargé les trois hommes de négocier avec d'autres pays. Le nouveau pouvoir en place à Kiev les accuse notamment de malversations, estimées à 3 millions de dollars, commises au détriment de l'Etat ukrainien, lors de la conclusion d'un contrat portant sur 200.000 tonnes de kérosène.

Les trois hommes ont été arrêtés en octobre 1994 à Neuchâtel où ils avaient élu domicile avec leur famille. Ils contestent avoir commis une quelconque malversation et se disent victimes d'un règlement de comptes politique. Depuis le printemps dernier, leurs deux

principaux accusateurs, Serge Vortuna et Vladislav Datsiouk, sont tombés en disgrâce dans leur pays.

ENQUÊTEUR ARRÊTÉ ET LIBÉRÉ

Principal enquêteur attaché au Parquet d'Ukraine, Serge Vortuna a été arrêté, puis libéré. Alors qu'il était chargé de cette affaire, il s'est rendu à plusieurs reprises en Suisse. Il accuse son supérieur hiérarchique, le procureur général Vladislav Datsiouk, de l'avoir poussé à conduire des «investigations sans fondement» et à «arrêter des gens».

Vladislav Datsiouk a été révoqué par le Parlement et réintégré dans ses fonctions par le chef de l'Etat. Finalement, le procureur Datsiouk a accepté de renoncer à son poste. (ats)

Tribunal de police de Boudry

Tireur visé...

Un jeune homme de 20 ans, amoureux du tir, a comparu hier devant le Tribunal de police de Boudry sous diverses inculpations: infraction à la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux sauvages et des mammifères, infraction à l'ordonnance concernant les districts francs fédéraux, infraction à l'arrêté sur les armes et les munitions et infraction à l'arrêté fixant le statut des réserves naturelles neuchâteloises de la faune et de la flore...

Le jeune homme, qui avait envie de tirer avec du 9 mm et qui s'était acheté une arme en conséquence, devait passer une soirée et la nuit à la ferme Robert avec des amis. Croyant qu'il pourrait s'entraîner au stand de tir de Noiraigue, il avait pris son arme avec lui. Mais la distance des cibles, à 300 m, était trop élevée et il a dû renoncer à son projet.

A la ferme Robert, avant de s'attabler avec ses amis, il a dé-

posé dans le dortoir le sac contenant l'arme, non chargée, et les munitions, en gardant toutefois le «goupillon» dans son porte-monnaie, pièce sans laquelle il est impossible d'utiliser l'arme.

Pendant qu'il se restaurait, des adolescents, d'environ 14 ans, qui passaient également la nuit à la ferme, ont vidé les bagages de toute la chambre et découvert l'arme qui était au fond du sac du prévenu...

Hier, la présidente suppléante du tribunal, Valentine Schaffter, a rappelé les précautions que tout tireur doit connaître, précautions dont le jeune homme était au courant, notamment ne pas laisser une arme sans surveillance. Il ignorait en revanche qu'il se trouvait dans une réserve naturelle, ce qui a encore aggravé son cas...

Le ministère public requiert 500 francs d'amende. Le jugement sera rendu le 2 décembre. (at)

SwissNet: salon des Télécom PTT à Neuchâtel

La téléphonie de l'an 2000

Pouvoir lire le numéro de l'appelant sur son propre appareil, savoir si votre cher(e) et tendre cherche à vous joindre quand vous êtes déjà au bout du fil, faire de la télésurveillance et de l'imagerie médicale: SwissNet c'est un peu tout ça et bien d'autres choses encore. Pour faire découvrir cette téléphonie de l'an 2000, les Télécoms tiennent salon dès aujourd'hui à Neuchâtel.

Trois jours durant de 9 h à 19 h à l'Hôtel Beaufort, les Télécom PTT présentent leur «seminar autoroute» de l'information qu'est «SwissNet», entendez leur Réseau numérique à intégration de services, plus connu sous le charmant acronyme de «RNIS».

Une téléphonie numérique qui est à l'analogique ce que la double crème de Gruyère est à la crème. En clair, c'est la possibilité de téléphoner, télécopier, cor-

respondre entre ordinateurs ou se brancher sur des réseaux mondiaux à des vitesses «grand V».

TÉLÉPHONE INTELLIGENT

Du simple téléphone permettant de voir le numéro de l'appelant (si celui-ci n'a pas expressément demandé à ce que cette identification ne puisse se faire...), aux centraux téléphoniques intelligents pour décideurs de PME en passant par un système de consultation à distance d'images médicales actuellement en phase expérimentale du côté d'Olten, sans oublier des exemples de télésurveillance, les Télécom PTT présentent six applications de leur dernier-né tout numérique.

30 CONVERSATIONS SIMULTANÉES

Un raccordement SwissNet de base coûte deux fois le prix d'un raccordement analogique, mais

avec une seule ligne, il permet de brancher huit appareils différents (six numériques et deux analogiques avec cinq numéros d'appel différents) dont deux peuvent travailler simultanément. Pour un raccordement primaire, plutôt réservé aux entreprises, 30 conversations simultanées peuvent être tenues.

DÉVELOPPEMENT EXPONENTIEL

Pour exploiter pleinement SwissNet, il faut des appareils dédiés. Appareils dont le coût, du moins en entrée de gamme, est désormais comparable à celui de leurs cousins analogiques.

On compte aujourd'hui 500 raccordements (2%) de ce type dans le canton. Mais avec son irruption auprès du grand public, ce type de raccordement est appelé à se développer de manière exponentielle, estime Francis Javet, directeur suppléant à la DTN. (cp)

Exposition à l'Hôtel Beaufort

Abracadabra!

«Tout ce que vous voulez savoir sur la prestidigitation sans oser le demander... La proposition est faite gratuitement au public jusqu'à la fin de la semaine.

En effet, la magie a fait son entrée à l'Hôtel Beaufort où s'est ouverte hier soir une exposition sur trois thèmes qui se présentent dans des salons distincts. Les amateurs de tours de cartes, d'illusions d'optique ou

de tours anciens peuvent y recueillir quelques «trucs» révélés par les membres du Club des magiciens de Neuchâtel, organisateurs de la manifestation en collaboration avec APW décoration et Secura. L'animation propose même un bar magique, sans omettre, cela s'entend, toute (ou presque) la panoplie du parfait magicien. (at - photo Henry)



Fontainemelon: les gymnastes du Val-de-Ruz

Jeunes sportifs en verve

L'Association des gymnastes du Val-de-Ruz (AGVR) fait preuve d'un beau dynamisme. Les résultats obtenus par ses différentes sections l'ont prouvé tout au long de cette année. Le comité régional se réjouit également du fait que les jeunes sont toujours plus nombreux à pratiquer les disciplines gymniques dans la région.

à Fontainemelon. Les délégués des neuf sections de l'association se sont déplacés pour entendre les rapports du comité régional et se féliciter des résultats obtenus.

A commencer par le succès des trois rencontres du championnat pour pupillettes et jeunes gymnastes, dont les finales se sont déroulées dans une ambiance extraordinaire dans les nouvelles salles de gymnastique de Fontaines et de Savagnier.

SUCCÈS
DU CHAMPIONNAT
RÉGIONAL

Edmée Amez-Droz, de Dombresson, la nouvelle présidente de l'AGVR, a fort bien conduit les débats de sa première assemblée générale, la semaine passée

à Fontainemelon. Ce rendez-vous annuel

est toujours très attendu car il permet à chaque gymnaste de jauger sa préparation dans les différentes disciplines.

Le chef technique de l'AGVR, Yves Bellenot, a aussi évoqué le succès du 5e championnat régional, rencontre amicale où les jeunes sportifs du Val-de-Ruz peuvent pleinement s'exprimer. La section de Fontaines l'a emporté devant Chézard-Saint-Martin chez les pupillettes, alors que ce dernier village en faisait de même chez les jeunes gymnastes en devançant Savagnier.

Il a ensuite relevé les magnifiques performances individuelles des athlètes des Geneveys-sur-Coffrane. Notamment celles de Pierry Vuille, champion de

Suisse de triathlon jeunesse A; d'Alexa Domini, vice-championne de Suisse en triathlon jeunesse B; de Nicolas Oliboni, qui a décroché le titre national en triathlon jeunesse B et au lancer du poids.

Le palmarès est complété par le double titre romand obtenu par les actifs de Chézard-Saint-Martin, aux barres parallèles et en gymnastique sur petite surface.

FINANCES

Les finances de l'AGVR, présentées par le caissier Bertrand Frütiger, se portent bien. Un délégué de chaque section a présenté les activités de sa société. Les jeunes sont toujours plus nombreux à faire de la gymnastique dans la région. La section

de Dombresson est plutôt féminine, et ses actifs sont liés avec ceux de Cernier.

Plusieurs sociétés de la région participeront l'année prochaine à la fête fédérale à Berne. Pour la première fois, certains groupes seront mixtes. Les délégués ont été d'accord de payer 700 francs aux Geneveys-sur-Coffrane pour avoir accès les mardis soir aux terrains et installations sportives de ce village.

La prochaine fête régionale aura lieu à Chézard-Saint-Martin, les 1er et 2 juin 1996. Enfin, le président de l'Association cantonale des gymnastes, Gérard Perrin, a évoqué les problèmes de recrutement que rencontre actuellement son comité.

M. H.

Rédaction

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

AGENDA

Couvét

Bernard Haller
en spectacle

L'humoriste Bernard Haller présentera son nouveau «one-man-show», intitulé «Comment ça commence?», mercredi 15 novembre à Couvet (Salle des Spectacles à 20 h 15), grâce à la collaboration entre le Service culturel Migros et la Société d'émulation du Val-de-Travers. Bernard Haller est seul sur scène. A la fois seul et multiple! Il interprète Caron, le batelier du fleuve des enfers, le passeur des âmes, personnage mythologique, l'homme qui, depuis la nuit des temps, embarque les humains pour leur ultime traversée. L'occasion pour B. Haller de créer une extraordinaire galerie de portraits en recueillant les confidences d'âmes bavardes (lire également page 19). (comm-mdc)

Fleurier

Macramé au Cora

Le Centre œcuménique de rencontre et d'animation (Cora), à Fleurier, organise une nouvelle fois un cours de macramé. Il débutera le lundi 20 novembre et s'étalera sur une vingtaine de leçons (tous les lundis de 14 à 16 heures). Renseignements et inscriptions tél. 038/63 20 46. (mdc)

Sous-officiers du Val-de-Travers

Une année bien remplie

Après avoir obtenu un brillant succès aux Journées suisses de Liestal, en juin, les sous-officiers de la section du Val-de-Travers se sont récemment retrouvés pour le dernier acte d'une année 1995 bien remplie. Il s'agissait de la proclamation et de la remise des prix des concours internes, organisés par le chef technique, le capitaine Laurent Currit.

La cérémonie s'est déroulée en présence de jeunes membres. Un encouragement pour tous les membres du comité, présidé par le sergent Alain Bourquin. Lequel n'a pas manqué de remercier de sa participation le ser-

gent-major Charly Casini, ancien président cantonal de l'Asso.

Responsable du pavillon des prix, le président d'honneur s'est fait un plaisir de remettre à chaque compétiteur un des nombreux prix offerts par les commerçants membres soutiens de la société. Enfin, le président Bourquin a remis le diplôme du mérite au sergent-major Henri Buchs pour les services rendus à la cause de l'Asso.

RÉSULTATS

Tir 300 mètres: 1. Sgtn Henri Buchs; 2. Daniel Otth; 3. Cap. Laurent Currit.

Tir 50 mètres: 1. Sgtn Henri Buchs; 2. Cap. Laurent Currit; 3. Cpl. Rémy Bohren.

Obstacles: 1. Cap. Laurent Currit; 2. Sgt. Alain Bourquin; 3. Sdt. Stéphane Fasel.

Grenades: 1. Sdt. Stéphane Fasel; 2. Cap. Laurent Currit; 3. Sdt. Raoul Humair.

Course 4 km: 1. Sdt. Stéphane Fasel; 2. Sgt. Alain Bourquin; 3. NAS. Elisabeth Hofmann.

Connaissances militaires: 1. Sgt. Alain Bourquin; 2. Adj. Albert Steck; 3. Tél. Jean-Marc Roy.

Combiné: 1. Sdt. Stéphane Fasel; 2. Adj. Albert Steck; 3. Sgt. Alain Bourquin. (lr-mdc)

Villiers: plan d'aménagement

Soumis aux élus

Le Conseil général de Villiers aura l'occasion, jeudi 23 novembre prochain, de mettre un point final à la longue aventure de la révision du plan d'aménagement du territoire et des règlements qui s'y rapportent. Véritables guides du développement communal, ces documents viennent en effet d'être approuvés par le Département cantonal de la gestion du territoire, et il ne reste plus qu'aux élus d'en faire autant pour les mettre sous toit.

Présenté en septembre 1994 à la population du village, le plan directeur constate que le développement de la localité s'articule le long des axes routiers de celle-ci.

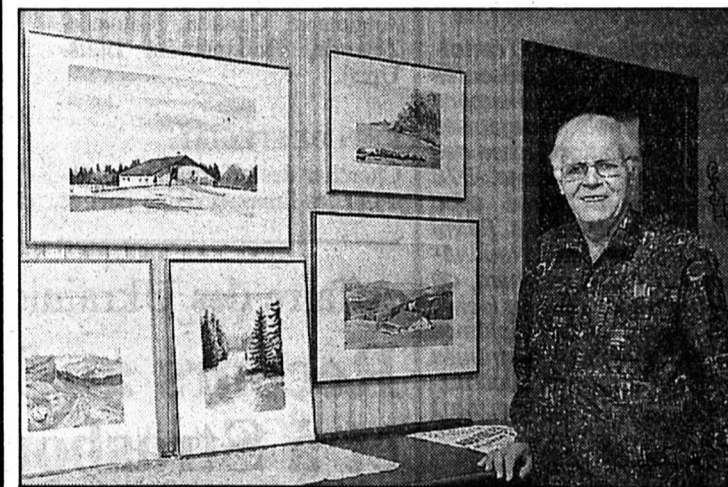
Toutefois, et le Conseil communal l'avait affirmé à la population, il ne faudrait pas que Villiers devienne un dortoir pour pendulaires.

L'exécutif entend favoriser le développement d'activités économiques, par la formation d'une zone adéquate. Un secteur libre de construction au sud de la rue de la Charrière existe déjà à cet effet. Evidemment, comme dans toute autre commune, le fait d'inscrire la venue d'activités ou d'habitants dans un plan ne s'accompagne pas d'un calendrier de réalisation d'un développement, si souhaitable soit-il. Le règlement d'aménagement n'est qu'un guide pour les projets futurs,

même s'il doit être périodiquement revu pour être adapté à la législation cantonale et fédérale en vigueur.

Les élus auront tout loisir d'examiner ces documents dans neuf jours, en plénum. Ils se prononceront aussi, tout comme leurs collègues de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz, sur la modification du but de ce syndicat intercommunal.

Rappelons que c'est à la suite de l'adhésion de Fontaines et d'Engollon que le règlement du syndicat doit être refondu, dans l'optique de la construction d'une nouvelle station d'épuration à La Rincière. (phc)

F. Vaucher expose au Collège de Couvet
Nature sur aquarelles

La septantaine bien sonnée, Francis Vaucher, de Couvet, peint par passion, par amour de la nature et des paysages enchanteurs du Jura. Dès la fin de la semaine et jusqu'au début décembre, il exposera ses aquarelles au collège de son village.

La passion du dessin a saisi très tôt Francis Vaucher. Il en fera même son métier, en mettant son talent au service du Département technique de Dubied. Passant du crayon au pinceau une fois de retour chez lui, le Covasson peint «en cachette» pendant des décennies. Six précisément. Ce n'est que la retraite venue, poussé par sa famille et ses amis, que M. Vaucher se décide à accrocher ses tableaux aux cimaises et à les offrir à la vue du public.

Sa première exposition, en 1991, ayant bien marché, le retraité a alors choisi de présenter ses aquarelles tous les deux ans. Il vivra donc prochainement sa

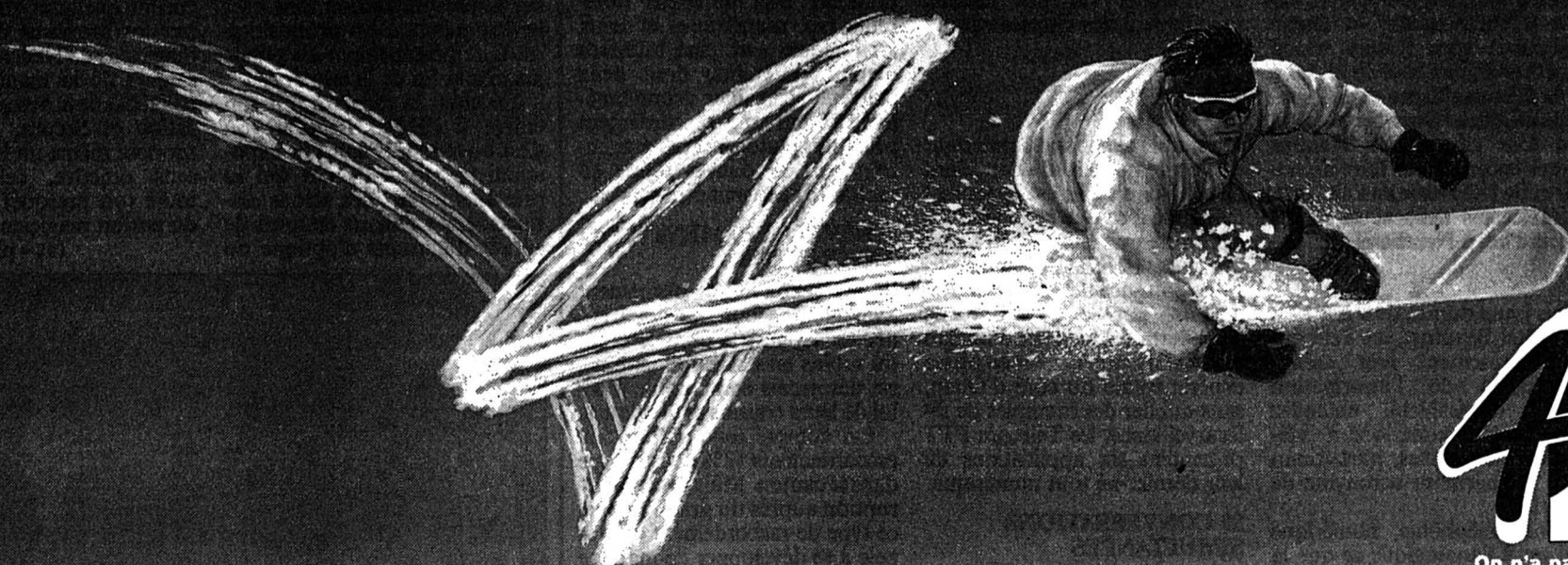
troisième exposition. Il présentera une cinquantaine d'œuvres, dont une bonne partie sont récentes.

Peintre figuratif, imagier fidèle, Francis Vaucher aime se balader. Et peindre. Pour lui, les deux activités vont de pair. Les promenades avec son épouse sont autant de prétextes pour coucher ses impressions sur la toile. A moins que cela soit la peinture qui le fasse marcher. Même en vacances, il emporte son matériel avec lui. Aussi, à Couvet, Francis Vaucher exposera quelques toiles ramenées d'un séjour dans le Lôtschental (VS). Elle côtoieront les nombreux sujets croqués sur les hauteurs du Val-de-Travers, dans la vallée de La Brévine ou sur les rives du lac de Neuchâtel.

(mdc - photo De Cristofano)

● Exposition Francis Vaucher, Salle de musique du Vieux Collège de Couvet, du 19 novembre au 3 décembre, de 14 h 30 à 18 heures, sauf le lundi.

13 nov. : A vos pistes, c'est ouvert.



4 Vallées

On n'a pas fini de se mettre en 4

Verbier - Nendaz - Veysonnaz - La Tzoumaz - Thyon

Canton de Berne: suppression du monopole de l'AIB?

Plus problématique que prévu

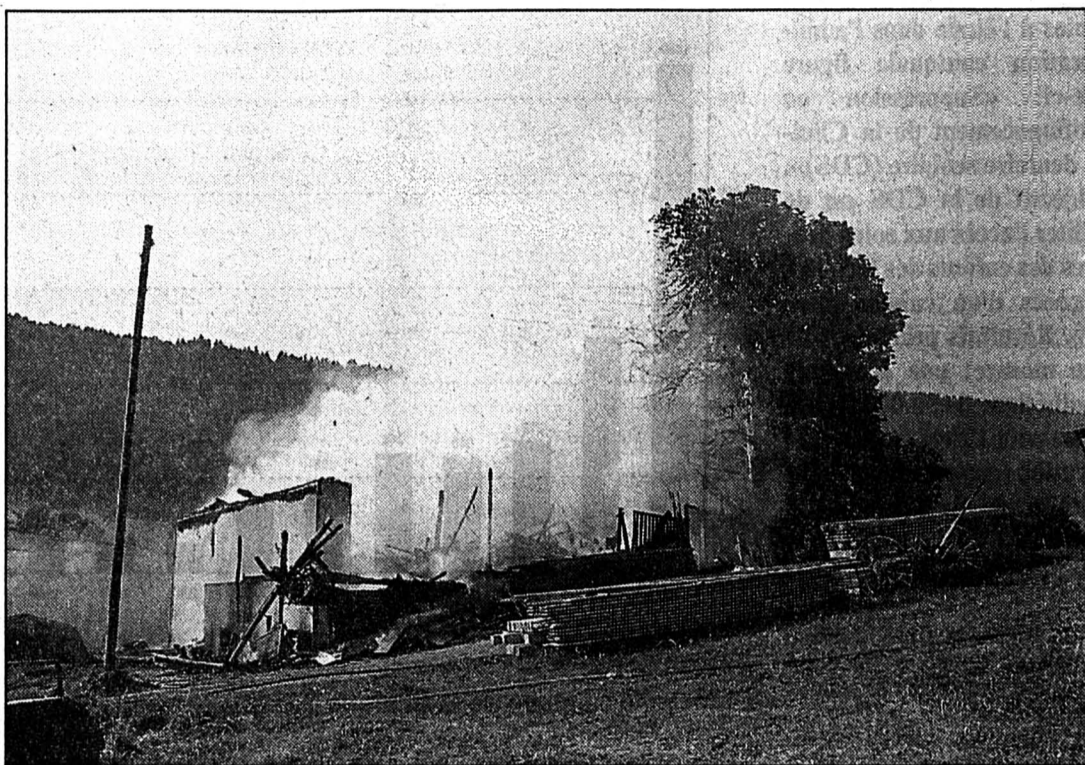
Si le monopole de l'Assurance immobilière du canton de Berne (AIB) était supprimé, l'exécution de la sécurité en cas d'incendie devrait être complètement réorganisée; les experts proposent notamment l'introduction d'une nouvelle taxe. Quoi qu'il en soit, la suppression de ce monopole poserait davantage de problèmes qu'il n'y paraissait à première vue et une décision dans ce sens mérite d'être longuement réfléchie...

Dans le canton de Berne, la protection contre les incendies et la gestion générale des services de défense incombent à l'AIB depuis plus de quatre décennies. Pour l'essentiel, l'AIB finance ses tâches au moyen des primes.

Si le monopole existant en matière d'assurance immobilière devait être supprimé à l'échelon national, il faudrait bien évidemment procéder à une profonde révision de la réglementation cantonale sur la sécurité en cas d'incendie.

LA MEILLEURE SOLUTION
L'année dernière, le Conseil exécutif avait institué une commission d'experts chargée de plancher sur le sujet. Cette commission avait proposé la création d'un institut autonome pour la sécurité en cas d'incendie (IPSI).

Par la suite, une deuxième commission d'experts, composée celle-là de représentants du canton, des assurances privées et de l'AIB, a été mandatée, par la



Canton de Berne

Les experts planchent, depuis l'an dernier, sur les questions liées à la protection-incendie, qui incombe à l'AIB depuis plus de 40 ans. (Impar-a)

Direction de l'économie publique, pour étudier les questions ayant trait aux tâches, au financement et à la forme juridique de cet institut.

Or la seconde commission estime que le modèle actuellement en vigueur, pour l'exécution de la sécurité-incendie, demeure la solution la plus appropriée. Et de souligner que quelle que soit l'organisation future de ce domaine, il importera de maintenir

la qualité de la sécurité-incendie à son niveau actuel, en particulier pour ce qui concerne la sécurité des personnes.

36 MILLIONS SONT NÉCESSAIRES

Le cas échéant, le cahier des charges du nouvel organe devra être défini sur la base de l'organisation actuelle, estime encore la commission, qui souligne no-

tamment la nécessité impérieuse de veiller à ce que les domaines de la protection-incendie et des services de défense ne soient pas séparés.

Les ressources nécessaires à la planification de l'organisation future sont estimées à environ 36 millions de francs. Une réduction importante de ces moyens financiers aurait inévitablement une incidence très négative sur le niveau actuel de la

sécurité, avertissent les experts. Or il faudra, à l'avenir également, pouvoir financer ces tâches sans avoir recours aux recettes fiscales.

La commission estime par conséquent que le financement futur devrait reposer sur trois piliers, conformément à la Constitution et au droit en vigueur, à savoir: la contribution fédérale destinée à la protection contre le feu, une taxe cantonale pour la protection-incendie à affectation déterminée, ainsi que des émoluments.

POURQUOI CHANGER UN SYSTÈME EFFICACE?

En cas de disparition du monopole, la sécurité-incendie serait assurée par un institut autonome, ou intégrée dans les tâches de l'administration. Dans le premier cas, la forme juridique la plus appropriée serait la société anonyme de droit privé. Dans le deuxième cas, cette sécurité devrait être organisée selon les principes de la nouvelle gestion administrative.

Mais quoi qu'il en soit, la commission d'experts constate qu'une suppression du monopole de l'Assurance immobilière engendre davantage de problèmes qu'il n'y paraissait de prime abord. Dès lors, et compte tenu d'une part du niveau actuel de l'exécution de la sécurité-incendie, d'autre part du fait qu'elle est assurée par un système de financement simple, les experts soulignent qu'il convient d'examiner attentivement encore si ce modèle, largement éprouvé, doit vraiment être abandonné. Une affaire à suivre, donc. (oid-imp)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Villeret

Ramassage du vieux papier

Demain mercredi, dès 8 h, les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage semestriel du vieux papier. Comme à l'accoutumée, ce ramassage sera effectué au profit du fonds des courses scolaires. On facilitera grandement le travail des enfants en ficelant solidement les vieux journaux. On est prié de renoncer aux cabas, sacs de plastique et autres boîtes de carton, afin d'éviter un risque de mélange avec des matières appartenant à d'autres chaînes de distribution. (mw)

Montreux

Le MOB rénove, Berne participe

Le chemin de fer Montreux-Oberland bernois (MOB) entend procéder à la réfection de la gare de Montreux, bientôt centenaire. Le canton de Berne subventionne ce projet à raison de 1,2 million de francs, sur un coût total de 7 millions. Toutefois, cette subvention doit encore obtenir l'aval du Grand Conseil. (oid)

Canton de Berne

Pour la formation

Le canton de Berne participe à raison de 45% aux coûts d'exploitation nets des écoles professionnelles. L'École des arts et métiers de Bienna a ainsi reçu 4,25 millions de francs de subventions en 1994. (oid)

AGENDA

Patinoire de Tramelan

Chacun son tour

Afin de garantir le plaisir de tous, un horaire a été établi pour l'utilisation de la patinoire des Lovières. Demain, l'endroit sera ouvert au public entre 13 h 30 et 16 h. Samedi, le patinage public est prévu entre 14 h 30 et 17 h. Dimanche, les pirottes pourront être peaufinées un quart d'heure de plus puisque la glace sera à disposition dès 14 h 15. Possibilité sera également offerte de patiner mardi 21 novembre entre 9 h et 10 h 15 et mercredi 22 novembre entre 13 h 30 et 16 h. Les hockeyeurs travailleront, eux, leur schéma vendredi 17 novembre entre 20 h et 21 h ou samedi 18 novembre entre 14 h 30 et 15 h 30. (comm)

Cormoret: élections municipales tacites

Cinq nouveaux visages

Le nombre de candidats étant égal à celui des postes à pourvoir, le Conseil municipal est élu tacitement; les femmes y sont bien représentées.

Le délai, pour le dépôt des listes, était échu hier sur le coup de midi. Et à la clôture, une seule candidature avait été présentée pour la mairie, à savoir celle de la mairesse en fonction, qui figurait sur la liste intitulée «Groupement des intérêts communaux». Mme Annelise Vaucher-Sulzmann est donc élue, pour une nouvelle période, en tant que chef de l'exécutif local. A l'évidence, madame le maire fait l'unanimité dans la commune.

PROFOND CHANGEMENT

Par ailleurs, pour ce qui concerne le Conseil municipal, soulignons qu'il subira un profond changement, dès le début de l'an prochain, puisque pas moins de cinq nouveaux visages y feront leur entrée. (de-sp)

Outre Mme Vaucher, deux autres femmes siègeront au sein des autorités; cela méritait bien d'être souligné, à l'heure où les partis politiques régionaux connaissent très généralement de grandes difficultés à motiver la gent féminine pour les mandats de ce type.

UN SEUL «ANCIEN»

Les six membres de l'exécutif, présentés également par le Groupement des intérêts communaux sur une liste unique, sont également (ré)élus tacitement.

Parmi eux, un seul «ancien», à savoir André Chédel, ébéniste, qui sera entouré par Bluette Kündig-Niklès (employée de commerce, née en 1945), Josette Schwab-Rollé (employée de fabrication, 1942), René Geiser (inspecteur technique, 1948), Marcel Houlmann (mécanicien, 1947) et Denis Kaltenrieder (agriculteur, 1960). (de-sp)

Renouvellement des autorités de Diesse

Sept candidats pour six sièges

Les électeurs de Diesse se rendront aux urnes le week-end du 3 décembre pour dessiner le nouveau visage de leur Conseil municipal. Cet organe continuera d'être dirigé par Jean-Paul Steiner. Hier au dépôt des listes, il apparaissait que le maire actuel ne serait pas combattu.

Quatre conseillers municipaux termineront à fin décembre leur mandat. Martha Wenger, Rosemarie Bart, Marcel Lecomte et

Raymond Mutti ne sollicitent pas de nouveaux mandats.

Siégeant actuellement, Yves Lecomte et Bernard Gautier souhaitent, eux, poursuivre leur activité. Le premier nommé emmène la liste Diesse 1 où il est accompagné de Sylvie Von Allmen, Pascal Gaschen et Eric Bessire. Sur la liste Diesse 2, se portent candidats, Bernard Gautier, Denis Bourquin-Schweingruber et Richard Bangerter. (nic)

La Ferrière

Synode paroissial optimiste

La journée de samedi a vu la participation de 150 délégués venus assister à la session synodale de l'arrondissement Jura et Jura bernois. Des animations enrichissantes, ainsi qu'une assemblée rondement menée ont fait l'objet d'une journée bien remplie. Le maire, M. Heinz Lanz, n'a pas manqué d'accueillir cordialement cette importante assistance.

La manifestation a débuté à la halle polyvalente par une partie récréative. L'animation de jeunesse a donné connaissance de son travail par la présentation d'une vidéo démontrant les activités lors des camps avec «Union cadette jurassienne».

Ces unions cadettes existent depuis 1858 en Suisse romande et outre les sports pratiqués, les camps donnent également l'occasion d'aborder des thèmes importants de manière à acquérir l'apprentissage de la vie commune dans un esprit chrétien.

ACTIONS HUMANITAIRES

Ce groupe de jeunes s'est particulièrement intéressé à accomplir des actions humanitaires avec l'aide d'organisations plus connues en aidant notamment les pays de l'Est. Prochainement, soit le vendredi 24 novembre 1995, une opération «Vélos pour la Roumanie» va démarrer avec l'aide des ondes de RJB et Canal 3. L'objectif étant d'alimenter jusqu'à Pâques 96 une chaîne de 300 vélos.

Les donateurs peuvent s'annoncer à l'association Regenove de Tramelan, tél. (032) 97.91.00, laquelle se chargera du ramassage des vélos. Il est également possible d'adhérer à cette chaîne en finançant la réparation d'un vélo pour la somme de 30 francs.

Pour rappeler l'existence de Regenove, en fait il s'agit d'une

association qui engage des chômeurs en fin de droit pour une durée de six mois. Durant ce laps de temps, les personnes travaillent dans la récupération de l'aluminium, secteur bois, informatique ou triage de textiles. La récente campagne qui vient d'être menée pour les démunis de Yougoslavie a atteint 35 mètres cubes de volume de vêtements en bon état.

La paroisse de Péry était désignée pour se présenter et c'est sous la forme d'un sketch qu'elle a imaginé le passage de la paroisse à la religion protestante. Une histoire bien ficelée autour de l'arrivée du pasteur Farel a fait plonger l'assistance dans l'époque de la Réformation.

CULTE À L'ÉGLISE

Après cette partie récréative, le conseiller synodal, M. Raymond Bassin, a présidé le culte à l'église où s'est déroulée la consécration du nouveau pasteur, M. Didier Wirth.

Un excellent repas a été servi laissant profiter chacun d'une pause bienvenue avant d'entamer la partie administrative du jour. Les différents budgets ont fait l'objet du point principal de l'assemblée. Les prévisions 1996 pour le Centre social protestant sont de 566.722 francs; Secteur Jeunesse, 253.600 fr; Bureau du Synode, 972.985 fr; Fondation «Visage protestant», 154.000 fr et Cible d'entraide des paroisses, 700.000 fr. Ce dernier chiffre est alimenté par les collectes et représente un but à atteindre.

Les responsables de la parution du journal «La Vie protestante» prévoient des frais supplémentaires dus à la hausse des tarifs postaux et du prix du papier, donc hausse probable du prix des abonnements. Un nouvel animateur au sein du Grou-

pe de jeunesse a été présenté en la personne de M. Marc Sifrin-ger.

Le président du Conseil synodal de l'église fribourgeoise a fait part des dernières nouvelles de son canton et a relevé les problèmes particuliers occasionnés par les traductions bilingues lors des manifestations.

La présidente du Conseil paroissial de La Ferrière, Mme Pierrette Wäfler, a souligné que le Synode siégeait pour la quatrième fois en ces lieux alors que notre paroisse avait obtenu son autonomie en 1861.

Tandis que beaucoup d'encre a coulé depuis cette date, ce fut un réel plaisir que d'accueillir tant de gens motivés pour une juste cause. (jo)

PUBLICITÉ

Nouvelles

cuisinières Miele,
maintenant avec
chariot télescopique

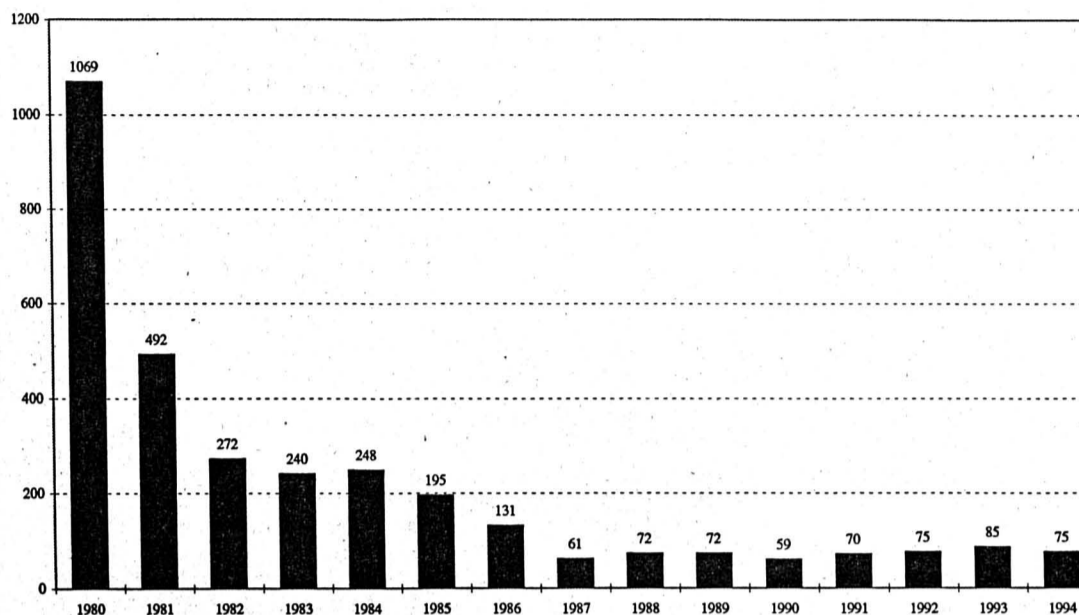
Miele

Info-Tél: 056 / 417 25 52

Supprimer la clinique dentaire scolaire?

Une idée saugrenue

Parmi les dix mesures d'économies à l'étude dans l'administration cantonale figure celle-ci: «Suppression ou autofinancement de la Clinique dentaire scolaire (CDS)». L'objectif de la CDS est de faciliter l'accès aux soins dentaires des enfants des localités éloignées d'un cabinet dentaire. Résultats prévisibles de cette mesure: une économie hypothétique de 50.000 francs par an pour l'Etat et...une aggravation importante de l'état sanitaire de la denture des écoliers.



Extractions

L'efficacité sanitaire de la Clinique dentaire est évidente.

(sp)

Depuis 1980, la CDS a élargi son circuit de 35 à 60 communes. Depuis 1993, elle soumet tous les élèves de la scolarité obligatoire (env. 9000) à une visite dentaire de dépistage. En 15 ans, l'excédent de dépenses de la CDS a atteint 1,07 million, soit en moyenne 72.000 francs par an.

Les visites de dépistage sont gratuites, mais payées par les communes. Les soins, à tarif réduit, sont facturés aux communes qui se font rembourser une part de la facture par les parents, selon des modalités différentes dans chaque commune. La part communale est ensuite

englobée dans la répartition des charges Etat-communes, à raison de 42% à charge de l'Etat et 58% à celle des communes.

PSEUDO-ÉCONOMIE

Cette mesure de pseudo-économie est émise alors qu'une initiative des dentistes prouve la grande utilité du service dentaire scolaire et de la CDS. En effet, la Société jurassienne des médecins-dentistes (SJMD) a lancé, au début de cette année, une offre d'un contrôle gratuit aux

jeunes nés en 1977 et 1978 (17 et 18 ans).

Or sur 1600 invitations envoyées, seuls 387 jeunes, soit moins de 25%, ont passé un contrôle gratuit, soit 58% de filles et 42% de garçons. Parmi eux, les 70% n'avaient pas subi de contrôle dentaire depuis plus d'un an, ce qui dénote un manque évident d'esprit préventif.

Parmi les 387 examinés, la moitié avaient une ou plusieurs dents cariées. Par district, 28% des jeunes Ajoulots n'avaient

pas consulté un dentiste depuis plus de deux ans (sortie d'école), 21% des Delémontains et 18% des Franches-Montagnards.

Ces éléments statistiques très inquiétants doivent être mis en regard de comparaisons qui ne le sont pas moins: En 1993, les enfants jurassiens de 12 ans présentaient un indice CAO de 2,23, soit une moyenne de 2,23 dents cariées, obturées ou déjà extraites par bouche.

Cet indice était de 2 en moyenne suisse, de 1,1% à Zurich,

de 2,07 en France, de 2,44 en France rurale. L'état des dents des jeunes Jurassiens est donc comparativement préoccupant. La suppression de la CDS et/ou du Service dentaire scolaire aggraverait encore ce tableau.

LE CONTRÔLE S'IMPOSE

L'enseignement primordial de l'offre gratuite de la SJMD est que les soins dentaires sont loin d'être considérés comme très importants et indispensables par la jeunesse. Ils sont négligés dès qu'un jeune n'est plus soumis à un examen scolaire annuel et qu'il échappe au contrôle parental. Par conséquent, les conditions d'un désengagement possible de l'Etat ne sont pas données, tout au contraire.

De plus, les graphiques d'activité de la CDS démontrent son utilité, vu la diminution très forte et constante du nombre de dents cariées, d'obturations et de traitements radiculaires.

En revanche, unifier le système de prise en charge des frais par les communes s'impose. Chaque règlement communal définit en effet la part communale, en fonction du revenu des parents, mais ces modalités communales diffèrent, créant parfois des difficultés néfastes à une bonne qualité de soins. Cet aspect technique est toutefois d'importance mineure comparé aux effets négatifs que la suppression du Service dentaire scolaire provoquerait. V. G.

Rédaction

JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Caisse de pensions

Assurer les rentes

Dans un message au Parlement, le Gouvernement propose de modifier le décret sur la caisse de pensions, afin d'assurer les rentes, malgré les possibilités nouvelles de libre passage et de retirer son avoir ou de racheter les prestations trois ans avant le rachat. Le calcul des années de rachat se fera selon un taux progressif et non plus unique. La durée d'assurance donnant droit à une pension maximale sera portée à 40 ans. (vg)

Parlement

Deux députés démissionnent

Philippe Tardy, député radical, d'Alle, annonce sa démission immédiate du Parlement jurassien, de même que Jean-Claude Rennwald, socialiste élu député au Conseil national, ce qui l'empêche de siéger encore au Parlement. J.-M. Albrecht, Courgenay, remplace Ph. Tardy et Fritz Winkler, Miécourt, devient suppléant. Ursula Yersin, Bassecourt, devient députée socialiste et Gaston Chapuis, Corban, suppléant. (vg)

Rossemaison

Fautes de pilotage

La chute d'un avion qui a coûté la vie à une femme de Porrentruy et à un homme de Rossemaison, en août 1994 dans cette localité, est dû à des fautes de pilotage: «Vol lent avec un angle d'incidence trop élevé qui a entraîné le décrochage de l'appareil à proximité du sol et une technique de vol inadéquate, avec distraction du pilote», conclut le Bureau fédéral d'enquête sur les accidents d'aviation. (ats-vg).

AGENDA

«Sylvie, ses mots pour le dire»

Trois projections

Le Groupe Sida-Jura a présenté lundi à Delémont le film de Daniel Schweizer consacré à une femme de 30 ans, mère de deux enfants qui, séropositive depuis dix ans, devient malade du sida. C'est la chronique d'une mort annoncée, mois après mois, non d'une agonie mais d'une vie qui refuse d'abdiquer. Au-delà, du sida, c'est aussi une réflexion sur la mort. Projections: 16.11 La Grange, Delémont; 22.11 Le Colisée, Porrentruy; 23.11 Ciné Lucarne, au Noirmont. (comm-vg)

Paiements directs et primes de juments

Des explications bienvenues

Répondant au député Lucien Dubail, PCSI, qui suggérait le versement d'acomptes sur les paiements directs, du fait qu'ils ne sont versés que durant le quatrième trimestre, le Gouvernement explique les détails de la procédure.

Des questionnaires sont établis au début mai, sur la base des cultures engagées et des bêtes du troupeau. La moitié des formulaires doivent être renvoyés parce qu'insuffisamment remplis. Les contrôles sont ensuite effectués, avant une demande d'acompte présentée à la Confédération.

Selon le Gouvernement, le versement d'acomptes aux agriculteurs jurassiens provoquerait des frais administratifs supplémentaires et obligerait à engager

de nouveaux fonctionnaires. L'exécutif entend cependant tout mettre en œuvre en vue d'avancer le paiement intégral des prestations à fin septembre-octobre au lieu de décembre. Mais il renonce à instaurer le paiement d'acomptes.

PRIME DE GARDE DES JUMENTS

Questionné par Vincent Wermelle, PCSI, le Gouvernement répond encore au sujet des primes de garde des juments poulinières. La nouvelle ordonnance qui supprime ces primes a été prise sans consultation des cantons. Le Gouvernement a relevé par lettre du 22 août la contradiction entre les nouveaux objectifs de la politique agricole et cette suppression, ainsi qu'un manque de coordi-

nation, puisque la révision de l'ordonnance envisagée depuis 1980 n'est toujours pas réalisée.

Une nouvelle mouture doit être promulguée au plus vite. Il faut trouver un équilibre entre les prestations allouées aux éleveurs bovins et chevalins. Une prime pour les juments poulinières analogue à celle des vaches dont le lait n'est pas commercialisé est nécessaire. La Confédération soutient aussi cet avis et en prévoit les modalités d'application dans la nouvelle ordonnance.

En revanche, conclut le Gouvernement, il est exclu que le canton supplée la Confédération et verse des primes de garde à la place de celle-ci. Les éleveurs doivent donc attendre que les projets fédéraux deviennent réalité. V. G.

Jurassiens de l'extérieur

De nouvelles têtes

Le Gouvernement a arrêté la nouvelle composition du Conseil des Jurassiens de l'extérieur (CJE) qui comprend quinze membres, à savoir, deux nouvelles: Mmes Marie-José Broggi, journaliste, Genève; Elisabeth Veya, conseillère personnelle, Berne et cinq nouveaux, MM. Dominique Babey, OFIAMT, Berne; Pierre Chèvre, gérant, Genève; Bernard Donzè, directeur, Sierre; Charles Kleiber, chef de service, Lausanne; Jean-Pierre Membrez, CFF, Berne; Paul-André Sanglard, administrateur (Edipresse et «Quotidien jurassien»), Barcelone.

Les anciens membres dont le mandat est renouvelé (il est limité à huit ans), sont: Gaston Aubry, directeur, Veyrier; Jean-Jacques Gunzinger, WMH, Ue-

tikon; Jean-Pierre Jobin, directeur de Cointrin, Genève; Michel Mamie, directeur Muba, Bâle; Cyrille Mertenat, administrateur, Pully; Robert Piller, chef de presse, Arlesheim et Jean-Louis Silvant, directeur Peugeot, Paris.

Le Conseil des Jurassiens désigne lui-même un bureau formé de trois personnes et de deux suppléants. Il élira son président, lors de sa séance constitutive qui aura lieu le 2 décembre prochain. M. Jean-Pierre Jobin, Genève, est pressenti comme nouveau président.

Rappelons que, selon la loi de 1981, le CJE a la mission de contribuer au développement culturel, économique et social du canton du Jura. Il est l'organe consultatif du Gouvernement. V. G.

Histoire: le «Régiment d'Eptingen»

Jurassiens prédominants

Au terme de son assemblée générale, la section de Porrentruy de la Société jurassienne d'Emulation a entendu un exposé de Damien Bregnard, jeune historien de Bonfol qui vient de consacrer un mémoire de licence au «Régiment d'Eptingen», un des douze régiments au service du roi de France, de 1758 à 1792.

Troupe formée par le prince-évêque de Bâle soucieux d'être considéré comme un chef d'Etat par le roi de France, ce régiment porte le nom de son premier colonel: Eptingen. Il n'est donc pas justifié d'en franciser le nom en «Eptingue» comme s'il s'agissait d'un lieu-dit. Casimir Follète avait étudié l'histoire de ce régiment qui comptait environ 1100 hommes et participa notamment à la campagne de Corse en 1768.

L'historien ne s'est pourtant pas rendu sur l'île de Beauté, afin d'y rechercher des traces de ce passage. Il a étudié les contrôles de troupes qui montrent que les deux tiers des soldats étaient de l'Evêché de Bâle, dont 80% du Nord. Les jeunes du Sud s'enrôlaient plutôt dans les régiments helvétiques.

L'émigration militaire était alors importante parmi les jeunes, en raison d'impératifs économiques, mais aussi d'obligations imposées par le prince-évêque. Il ne semble pas que cet enrôlement découle d'un trop plein démographique, car l'evêché n'était pas surpeuplé à cette époque.

QUESTIONS OUVERTES

Environ un tiers des soldats du régiment sont morts au combat ou des suites de maladies consécutives à celui-ci. La désertion

atteint aussi un tiers, ce qui démontre que l'enrôlement n'était pas toujours volontaire. Les soldats suisses n'apparaissent ainsi pas plus fidèles que d'autres mercenaires.

Comme souvent, cette ébauche de recherches soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. De nouvelles investigations pourraient porter sur la position sociale des enrôlés, leur situation familiale, financière, les objectifs de leur enrôlement, ceux du prince-évêque se mettant au service du roi de France.

Après les troubles de 1740, on ne peut exclure que lever une troupe armée par un autre souverain pouvait avoir pour objectif d'assurer l'ordre à l'intérieur de la Principauté. Cette question et de nombreuses autres restent à étudier. V. G.

Porrentruy: Ecole Sainte-Ursule

Premier «Bulletin des anciennes»

L'Amicale des anciennes élèves de l'Ecole Sainte-Ursule de Porrentruy, fondée au printemps dernier, publie le premier numéro de son bulletin. Il parviendra aux quelque 1900 anciennes élèves dont les adresses ont été retrouvées. Plus de 700 d'entre elles ont déjà adhéré à l'Amicale dont l'objectif est de soutenir l'activité de l'école et d'entretenir des liens d'amitié entre les anciennes élèves.

L'Amicale entend continuer de rechercher les adresses de quelque 500 anciennes élèves non retrouvées à ce jour. De plus, les recherches seront étendues aux anciens et anciennes élèves des classes enfantines. Les garçons n'étaient alors admis que dans celles-ci. Depuis dix ans environ, les classes sont mixtes, de sorte que l'Amicale est aussi ou-

verte au sexe masculin. Le Bulletin rappelle les événements du 375e anniversaire de l'école, présente la nouvelle directrice Dominique Bigler-Vallat, l'école actuelle et la rénovation de la cour de récréation et annonce la composition d'un «Chant des Ursulines».

La présidente Jacqueline Hêche, d'Alle, lance un appel de soutien à l'école alors qu'un autre article évoque les menaces qui pèsent sur l'enseignement privé dans le canton du Jura. Il démontre l'utilité et la nécessité de le défendre pour le bien du pluralisme scolaire auquel le canton du Jura a été attaché dès sa création. V. G.

● Bulletin de l'Amicale, Ecole Ste-Ursule, Porrentruy ccp 25-573-5, BJEC, Porrentruy, No 036.86.0.

Plus de dix siècles de littérature bulgare: un panorama

Berceau des littératures slaves

Fait curieux et peu connu du grand public, la Bulgarie est le berceau des lettres slaves. L'alphabet cyrillique fut créé au IXe siècle par les frères Cyrille et Méthode, canonisés plus tard. Le pays fut évangélisé au début du IXe siècle et adopta le christianisme en 865 sous le règne du prince Boris Ier. La littérature bulgare naquit donc pendant la deuxième moitié du IXe siècle et avait initialement pour but de propager le christianisme.

Après Preslav, capitale du premier royaume bulgare, vers la fin du Xe siècle, le centre littéraire fut transféré à Ohrid (aujourd'hui en Macédoine), ville devenue capitale de la Bulgarie. Le slavon, langue liturgique issue de la traduction des Évangiles par Cyrille et Méthode, jouait à cette époque le rôle de langue véhiculaire pour l'Europe orientale, tout comme le latin pour les pays occidentaux. Les littératures roumaine et russe furent fortement influencées par les lettres bulgares. En effet, la Russie adopta le christianisme en 989, un siècle après la Bulgarie, et lui emprunta son alphabet. La littérature russe écrite ne fit son apparition qu'au XIe siècle, alors que la Serbie dut attendre le XIIe siècle pour avoir une littérature nationale.

Le IXe siècle est considéré comme l'âge d'or de la littérature bulgare. Le pays était riche et prospère; au début du Xe siècle, il s'étendait jusqu'aux frontières de l'empire carolingien. Rappelons que les premières œuvres écrites en français datent du XIe siècle. Par contre, vivant à proximité de Byzance, les premiers écrivains bulgares subirent son influence et se mirent à traduire la littérature byzantine, principalement des œuvres religieuses. Dans le but d'éduquer la population, ils composèrent des ouvrages didactiques, des Éloges et des Dithyrambes adressés aux puissants du jour.

Au Xe siècle, une autre tendance littéraire fit son apparition: la littérature des bogomiles, expression du mécontentement populaire contre le faste de la cour ainsi que contre les dogmes traditionnels de l'Église orthodoxe. Les idées hérétiques et subversives des bogomiles ne tardèrent pas à se propager au-delà des frontières bulgares et à gagner Byzance, la Serbie, la Bosnie.

En Italie, ce mouvement contestataire prit le nom de «paterini» ou «kateri» (cathares). La doctrine des bogomiles inspira aussi les Albigeois dans la France du Sud-Ouest.

DÉCLIN

Deux siècles de décadence suivirent cette époque de grandeur! En effet, la Bulgarie subit la domination byzantine de 1018 à 1186. Après la libération du pays, la littérature bulgare connut un nouvel essor aux XIIIe et XIVe siècles, et exerça une influence encore plus forte sur la littérature des autres pays de langue slave. Il suffit de mentionner le nom du patriarche Euthime, dont les œuvres furent très populaires parmi les Slaves septentrionaux; la Chronique de Manassis, destinée à la cour royale. Les miniatures qui ornent l'ouvrage écrit sur parchemin illustrent la vie militaire et quotidienne de l'époque et constituent une source précieuse pour la connaissance des pays balkaniques au Moyen Âge.

L'arrivée brutale des Ottomans à la fin du XIVe siècle mit un terme définitif à la floraison de la littérature bulgare médiévale. Cette domination dura

cinq siècles, jusqu'à la Guerre russo-turque de 1877-1878. La plupart des monuments littéraires, en particulier la riche bibliothèque de Tirnovo, furent brûlés par les envahisseurs asiatiques. Seuls nous sont parvenus les exemplaires conservés dans les bibliothèques étrangères, notamment en Russie et au Vatican.

RENAISSANCE

Le XVIIe siècle connut cependant une timide renaissance des lettres bulgares. Celle-ci se cantonna dans la région de Tchiprovtsi où florissait l'artisanat et où le catholicisme avait de nombreux adeptes. En effet, des prêtres catholiques y avaient fondé une école, dont certains élèves continuaient leurs études à Rome. Parmi eux, citons Peter Partchévitch et Peter Bogdan, qui jouèrent un rôle important dans la diplomatie au niveau européen. L'influence du catholicisme à cette époque est due en

La plupart des pays balkaniques s'étant libérés des Turcs au cours du XIXe siècle, l'esprit de révolte couvait parmi la population bulgare. La littérature s'imprégna d'idées patriotiques.

Deux grandes figures se levèrent alors à l'horizon littéraire de la Bulgarie: Ch. Botev (1848-1876), auteur de nouvelles et de pièces de théâtre. Botev franchit le Danube avec 200 insurgés et, suite à un combat inégal, périt quelques jours plus tard dans le Balkan. Dans ses poèmes, il incite sa bien-aimée à lui chanter des chants guerriers et à oublier les chansons d'amour. Il se moque de ces Bulgares qui ne sont prêts à s'insurger que quand ils boivent à l'auberge. L. Karavélov, qui joua un rôle déterminant dans le Comité central révolutionnaire bulgare à Bucarest, compte d'abord sur l'éducation et la culture, la révolte armée ne doit venir que plus tard.

que pour les poètes bulgares issus d'une jeune nation sans traditions littéraires et qui étaient surtout attirés par les problèmes nationaux et socio-politiques. P. Slavéïkov (1866-1912), ayant fait ses études supérieures en Allemagne lutta dès le début du siècle pour des valeurs artistiques universelles, mais il ne fut pas compris de ses compatriotes, se vit obligé de quitter le pays et mourut en exil. D. Dèbélianov, le Baudelaire bulgare, périt à 27 ans d'une balle française pendant la Première Guerre mondiale. Le Cercle littéraire du Dr Kristev, composé d'esthètes, essaya en vain d'orienter les artistes vers les valeurs esthétiques occidentales. Il y eut une véritable «querelle des Anciens et des Modernes».

La classe ouvrière eut aussi son chantre, D. Polianov, qui, après ses études de médecine en France, s'adonna à la littérature. Plus tard, Ch. Smirnenski, âme tendre et lyrique, chanta

L'APRÈS-GUERRE

Quant au roman psychologique et social, il se fraya le chemin nonobstant les attaques de la critique littéraire marxiste. son maître incontesté, D. Dimov, écrivit le roman «Le tabac», que les communistes soumièrent à une violente critique. En effet, l'écrivain ne vantait pas suffisamment les vertus de l'héroïne, une ouvrière, et il fut obligé de réécrire le roman. Ce n'est que plus tard que la première variante fut considérée comme le meilleur roman bulgare du XXe siècle et traduite en plusieurs langues.

DÉGEL

Après la déstalinisation en URSS (1956), le dégel se fit tout de suite sentir en Bulgarie. Les jeunes poètes, appelés les «poètes de la génération d'avril», eurent enfin une bouffée d'air libre. Les artistes eurent la permission de dénoncer les abus, les erreurs et l'arbitraire des dirigeants. La critique s'attacha à peser la valeur littéraire de l'ouvrage plutôt que les idées et les thèses révolutionnaires. C'est à cette époque que Krouchtchev accorda aux écrivains l'accès aux archives secrètes, ce qui leur permit de dénoncer les crimes du bolchévisme. En Bulgarie, les écrivains purent dire la vérité sur la formation des kolkhozes, sur les harcèlements, pressions et violences commises par les communistes pour obliger les paysans à y entrer. C'est ainsi qu'est né le roman d'Ivailo Pérov «A la chasse aux loups», qui dépeint franchement les crimes commis par les bolchéviques.

Les années 70 virent la floraison de la prose, de la nouvelle, du conte, ainsi que des essais et des mémoires.

La poésie contemporaine est très variée: la nature, les paysages, l'amour, thème tabou jusqu'en 1956, poèmes intimes et philosophiques. Pavel Matec chanta la femme qu'il aimait sans espoir. D. Damianov (1935), le plus grand lyrique des poètes d'après-guerre, dévoile dans sa poésie son âme assoiffée d'amour, désespéré de ne pouvoir réaliser ses rêves - infirme et cloué à sa chaise roulante, il regarde le monde par la fenêtre.

Parvan Stéfanov (1931) excelle dans la poésie lyrique mêlée de philosophie. Il exprime sa déception de voir l'idéal communiste trahi par ses défenseurs. Ceux qui y avaient consacré leur vie dans la clandestinité ne pensent plus qu'aux choses matérielles et aux privilèges du régime.

Un dissident avant la lettre, P. Pénev (1939-1959), en bleu de travail, chanta l'idéal communiste des ouvriers bâtisseurs de la «nouvelle société». Il osa critiquer sévèrement les autorités locales dans ses poèmes. Victime lui-même de ces injustices - on lui interdisait de publier - il finit par se suicider, comme Maïakovski et Essénine, déçus eux aussi, du communisme. Il reçut à titre posthume le Grand prix national de poésie.

Blaga Dimitrova (1922) commença aussi par glorifier «l'homme d'un type nouveau» et les hommes politiques du régime bolchévique. Plus tard, elle devint une dissidente célèbre. Son roman «Le visage» (1982) fut retiré de toutes les librairies et bibliothèques et mis à l'index. Aujourd'hui sa poésie a été traduite en dix-neuf langues.

Dans le domaine du théâtre, les thèmes de «l'humanisme révolutionnaire» et la morale communiste retiennent l'attention du poète et dramaturge, G. Djagarov, vice-président du Conseil d'Etat sous le totalitarisme, dont la pièce «Le procureur» fit fureur. Elle fut même jouée aux Etats-Unis.

Nicolas STOYANOV

REVUES ET PÉRIODIQUES

«Littératourna missal», «Plamak», «Savréménik» et «Septemvri» (en souvenir de l'arrivée au pouvoir des communistes en septembre 1944), ouvraient leurs colonnes à des analyses d'œuvres sous la stricte surveillance et la censure du Parti communiste. Les critiques livraient bataille pour ou contre une œuvre littéraire. Il arrivait souvent aux plus téméraires d'être privés de la possibilité de publier, de perdre leur emploi et même de connaître la déportation.

Après la chute du totalitarisme (10.11.1989), la littérature écrite dans l'esprit et selon les impératifs du «réalisme socialiste» perdit la faveur du public. En outre, les écrivains salariés au service de l'Etat perdirent du jour au lendemain leurs privilèges.

Une autre sorte de littérature apparut en Bulgarie après l'écroulement du régime communiste - la littérature des écrivains émigrés. Julia Kristéva écrit en français et enseigne à l'Université de Paris. Peter Oualiev, qui passa des décennies en Angleterre et y publia d'excellentes analyses sur la littérature anglaise et bulgare, rentra au pays. Dimitar Inkirov publia un grand nombre de contes et nouvelles en allemand et fut classé parmi les dix meilleurs écrivains allemands pour l'année 1984. T. Marangozov (1933) qui émigra aussi en Allemagne et épousa une Allemande, comme D. Inkirov d'ailleurs, écrivit aussi des romans fort appréciés du public allemand. A. Slavov émigra aux Etats-Unis (1976) et y fit carrière littéraire. Certains de ses livres sont maintenant traduits en bulgare. Mais le plus connu de tous les émigrés est incontestablement Guéorgui Markov, victime du «Parapluie bulgare» (1978). Ses «Reportages par correspondance sur la Bulgarie» qu'il avait lus à la BBC jouissent d'une réputation européenne. Citons encore le philosophe Assène Ignatov qui émigra en Belgique (1971) et fut proposé pour le Prix Nobel. Cette littérature née en dehors de la Bulgarie communiste a une grande valeur parce que ses auteurs qui ont échappé à la censure donnent libre cours à leurs facultés intellectuelles créatrices.

A l'heure actuelle, le marché littéraire bulgare est inondé de traductions d'auteurs occidentaux - best-sellers, romans policiers, littérature à l'eau de rose, genres inconnus sous le totalitarisme - qui connaissent une grande vogue. Les auteurs bulgares publient peu, faute de moyens mais on peut espérer qu'après une période de stagnation, la littérature bulgare reprendra son élan.

(ns)



icône bulgare du XIXe siècle
Cyrille (à gauche) et Méthode. Auteurs d'une œuvre capitale pour la littérature bulgare et slave.

partie au fait que la Bulgarie espérait recevoir une aide militaire de l'Occident pour se libérer du joug ottoman, comme cela avait été le cas en Hongrie en 1685. Mais l'insurrection de Tchiprovtsi fut étouffée dans le sang en 1688. Les Bulgares tournèrent alors leurs regards vers la Russie qui menait des guerres continues contre la Turquie. Le catholicisme perdit du terrain et il fallut attendre plus d'un siècle pour que la vraie Renaissance commence.

Vers 1830, le rôle des Phanariotes dans la culture bulgare - il n'y avait que des écoles grecques en Bulgarie - céda la place aux influences russe et occidentale. Le sultan envoya de jeunes Bulgares comme boursiers à Paris. D'autres étudièrent à Istanbul dans les lycées français, tels Dobri Voinikov, le Molière bulgare, Constantin Vélitchkov, poète devenu plus tard ministre de l'Éducation nationale, Stoyan Michailovski classique et fabuliste.

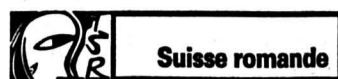
LITTÉRATURE MODERNE

La date charnière de la littérature bulgare fut 1878, lorsque le pays accéda à l'indépendance. Le roman d'Ivan Vazov «Sous le joug» fit date et fut traduit en français à la fin du XIXe siècle. A ce moment-là parurent les premiers romans et nouvelles dépeignant la vie patriarcale des paysans (M. Guéorguiev et T. Vlaïkov). Leurs œuvres abondent de mots turcs, au point de ne pouvoir se lire qu'à l'aide d'un dictionnaire, tellement le bulgare était influencé par la langue de l'occupant. Eline Péline (1877-1949) fut le chantre de la vie paysanne. Il décrit l'attachement de l'agriculteur à la terre, l'enrichissement des uns et l'appauvrissement des autres. Il atteint à la maîtrise des plus grands prosateurs européens, tels Maupassant et Tchekhov.

A la mode en Occident à la fin du XIXe siècle, le symbolisme fit une brève apparition en Bulgarie. Mais ce fut une plante exoti-

que dans ses poèmes les «Escadrons rouges» de la Russie bolchévique et la révolution spartakiste de Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg (1918). N. Vaptsarov (1909-1942) qui glorifia les brigades internationales pendant la guerre civile en Espagne ainsi que la lutte des communistes contre le fascisme, fut fusillé par la police en 1942.

Après la Seconde Guerre mondiale, les lettres bulgares connurent le triste sort des littératures enchaînées. Les communistes jetèrent certains artistes en prison, en firent exécuter d'autres. Ceux qui voulaient continuer de créer, devaient se contenter de peindre la vie des ouvriers et des paysans pauvres et œuvrer pour l'édification d'une «société sans classes». Le ministre de l'Éducation interdit l'enseignement des poètes classiques dans les écoles. Ivan Vazov, le «Patriarche de la littérature bulgare» ne fut pas épargné.



8.45 Rosa (R) 9.05 Top models 9.25 Temps présent (R) 10.25 Longues oreilles 10.35 Magellan (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie. Mères de glace 12.15 Les nouvelles filles d'à côté. Ciel de faucon 12.45 TJ-midi 13.00 La vallée des poupées 13.30 Matlock. Le jeu télévisé 14.20 Dans l'enfer de l'alcool. Film américain de Daniel Peire (1989) 16.00 Fame 16.50 Les Babi-bouchettes et le Kangouroule 17.00 Les animaux du bois de quat'sous 17.25 Sydney police 18.25 Top models 18.50 TJ-titres Météo régionale 18.55 TJ-régions 19.15 TéléTrésor 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo
20.10 A bon entendeur
Pharmaciens et ordonnances: cherchez l'erreur!

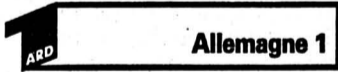
20.35 Comédie, Comédie: Pas d'amour sans amour
Film français d'Evelyne Dress (1993)
Avec Evelyne Dress, Patrick Chesnay, Jean-Luc Bideau
Célibataire depuis sa séparation d'avec Bruno, Eva, quarante ans, vit dans l'abstinence. Poussée par sa mère et ses amis, elle se lance à la recherche de l'homme idéal.

22.15 Tabou
Marina Picasso: mon grand-père a écrasé la famille
22.40 TJ-titres
22.45 Rick Hunter
La poursuite impitoyable (1/2)
23.30 TJ-nuit

23.40 La vie en face: Un jour ou l'autre
0.30 C'est très sport
Hockey sur glace
1.00 Bulletin du télétexte



6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 TJ-soir. 20.00 Il était une fois... les découvreurs. Faraday et l'électricité. 20.45 Extrême limite. Série. 20.50 Sortie libre. 21.45 Météo régionale/TJ-soir/Genève Région (R). 22.35 C'est très sport: Hockey sur glace. Championnat de Suisse. 23.05 Best of culture 23.35 Euronews.



14.30 Blossom. 14.55 Jürgen Fliege antwortet. 15.00 Tagesschau. 15.03 Die Leihmutter. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Kommissarin. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Zoff und Zärtlichkeit (7). 21.04 Tagesthemen-Telegramm. 21.05 Pleiten, Pech und Pannen. 21.35 Globus. Forschung und Technik. 22.05 Dieter + Hendriek. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Ellen.



6.00 Côté cœur 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spip 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.00 Riviera. Série 9.25 Force de frappe. Série 10.20 Le destin du Docteur Calvet. Série 10.50 Paire d'as. Série 11.45 La roue de la fortune 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Météo 13.38 Femmes 13.40 Les feux de l'amour. Série 14.25 Dallas. Série 15.25 La loi est la loi. Série 16.15 Une famille en or 16.45 Club Dorothée 17.20 La philo selon Philippe. Série 17.55 Les nouvelles filles d'à côté. Série 18.25 Le miracle de l'amour. Série 19.00 Alerte à Malibu. Série.

20.00 Journal / Images de demain
20.30 Les résultats du tiercé / La minute hippique
20.45 Météo

20.50 Ciné mardi: Au revoir les enfants
Film français de Louis Malle
Avec Gaspard Manesse, Raphaël Fajto, Francine Racette, Philippe Morier-Genoud
En hiver 1943, près de Fontainebleau, Julien Quantin et son frère aîné François, fils d'une famille bourgeoise, sont pensionnaires dans un collège privé catholique dirigé par le Père Jean. Ce dernier cache dans son établissement quelques enfants juifs sous de fausses identités.

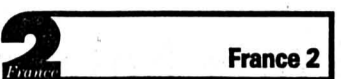
22.40 L.M.I., le magazine info
23.55 Les rendez-vous de l'entreprise
0.15 Le trésor du San Diego
Documentaire
1.50 TF1 nuit / Météo
2.05 Reportages (R)
2.30 TF1 nuit
2.40 Passions
3.05 TF1 nuit
3.15 Histoire des inventions
4.05 TF1 nuit
4.15 Histoires naturelles
4.45 TF1 nuit
4.55 Musique
5.05 Histoires naturelles



12.55 Une maman formidable (R). 13.20 Les bonnes affaires. 13.30 F comme femme. 14.30 L'ami des bêtes. Série. 15.15 Cagney et Lacey. Série. 16.05 Paradise beach. Série. 16.30 Arnold et Willy. Série. 17.05 Mission casse-cou. Série. 17.55 Double gagnant. Jeu. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Le monde de Dave. Série. 19.20 Popeye. 19.30 Une maman formidable. Série. 19.55 La vie de famille. Série. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Lucas. Film américain de David Seltzer (1986). 22.20 Leader. 22.25 La guerre des abîmes. Film américain de Jerry Jameson (1980). 0.20 Jamais trop tard. 0.50 Météo (R). 0.55 Télé-achat.



13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagmagazin. 13.45 Dalli Dalli. Fragespiel für Schnelldenker. 14.15 Pippi Langstrumpf. 14.40 Heidi. Zeichentrickserie. 15.05 Logo. 15.15 Sport-Szene. 15.40 Gesundheits-Tip. 15.45 heute. 15.50 Die Wicherts von nebenan. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 TeleRita. 17.55 SOKO 5113. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Zwischen Tag und Nacht. 20.15 Neu: Holidate. Urlaubsshow mit Kai Böcking. 21.00 Frontal. Magazin. 21.45 heute-Journal. 22.15 37 Grad - Der Killer-Faktor (2/3). 22.10 Ein Fall für zwei. 0.00 heute nacht. 0.15 Apropos Theater: «Gründgens» von Kresnik.



6.05 Des jours et des vies. Feuilleton 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière 8.35 Amourusement vôtre. Feuilleton 9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton 9.30 Matin bonheur 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.20 Les 2'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.35 Météo 13.45 Derrick. La rentrée de Schubach 14.50 Placé en garde à vue. Série 15.45 Tiercé en direct d'Evry 16.00 La chance aux chansons 16.45 Des chiffres et des lettres 17.20 Quoi de neuf docteur? Série 17.50 Génération musique. Série 18.15 Le prince de Bel Air. Série 18.43 Que le meilleur gagne 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

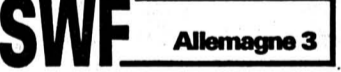
20.35 L'image du jour: rugby
20.45 Météo

20.55 Le grand film du mardi: Pour la peau d'un flic
Film d'Alain Delon (1981)
Avec Alain Delon, Anne Parillaud
Choucas n'est pas un flic. Mais il l'a été. On ne sait trop à la suite de quoi il a été «invité» à quitter la police, mais on devine que son goût de l'action, sa faculté pour provoquer des situations explosives et le nombre de cadavres qu'en pareil cas il laisse dans son sillage doivent y être pour quelque chose. Il s'est reconverti dans le privé où les liens qu'il a conservés avec la police officielle lui permettent d'agir avec une liberté que d'aucuns trouveraient excessive.

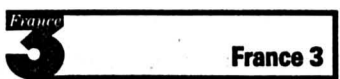
22.45 Ça se discute
La politique mérite-t-elle qu'on s'engage encore?
0.15 Les films Lumière
0.20 Journal
0.30 Météo
0.35 Le cercle de minuit
1.50 Studio Gabriel (R)
2.20 Taratata (R)
3.35 Que le meilleur gagne
4.05 24 heures d'info
4.15 Pyramide (R)
4.40 Les 2'amours (R)
5.15 La chance aux chansons (R)



13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Les enfants de la télé (R). 14.45 Ca colle et c'est piquant (R). 15.30 La maison Deschênes (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 16.30 Bibi et ses amis (R). 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Soir 3/Météo internationale/Jeu. 1.00 Visions d'Amérique (R).



12.45 TV-Tips 13.00 Treffpunkt Saar 3 13.30 Kulturspiegel 14.00 Bibliothek der Sachgeschichten 14.30 Tiere und Pflanzen 14.45 Playtime 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Hey Dad 15.55 TV-Tips 16.00 Hobbythek 16.30 Die Geschichte des Erdöls 17.00 Mathematik Analyse 17.30 Sesamstrasse 17.58 Abenteuer Kolumbus 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Die Fallers - eine Schwarzwaldfamilie 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa: Einsteiger an der Riviera 21.00 Nachrichten 21.15 Lange Beine - Lange Finger 22.45 Deep End 0.10 Int. Videokunstpreis 1995 1.10 Schlussnachrichten



6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.30 Max Glick 8.55 Un jour en France 9.45 Miss Maple 10.40 Couleur pays 11.10 Montagne 11.35 La cuisine des mousquetaires 11.55 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.38 Si vous parliez... 14.48 Le magazine de sénat 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Brigade criminelle 16.30 Popeye 16.40 Minikeums 17.50 Les deux font la loi 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport
20.45 Keno

20.50 Cirque
Jongleurs, acrobates, clowns... rois de la piste

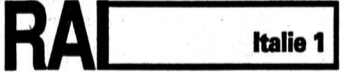
22.25 Météo
22.35 Soir 3
22.55 Couleur pays
0.25 Saga-cités
0.55 Sidamag
1.10 Dynastie
2.00 Musique graffiti



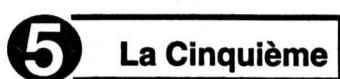
POUR LA PEAU D'UN FLIC - Avec Anne Parillaud, Alain Delon. FR2 20.55



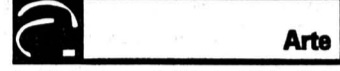
13.00 Tagesschau. 13.10 TAFthema. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Ich denke oft an Piroschka. Deutscher Spielfilm (1955). 15.30 Marienhof. 16.20 rätselTAF. 16.45 Geheimnisvolle Welt (3/13). 17.10 Hau-Ruck. Spielendung für Kinder. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Der Landarzt. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Derrick. 21.05 Kassensturz. 21.35 Brennpunkt 70. Der Oerlikon-Bührlie Prozess vor dem schweizerischen Bundesstrafgericht. 21.50 10 vor 10. 22.20 Slapshot. Berichte der Eishockey-Meisterschaft der Nationalliga A. 22.55 Der Club - Literaturclub. 0.10 Nachtbulletin/Météo.



11.30 Tg 1. 11.35 I consigli di Verdemattina. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Pronto? Sala giochi. 14.40 Prove e provini a Scozziammo che...? 15.45 Solletico. 16.00 Il fantastico mondo di Richard Scarry. Cartoni animati. 16.10 Aladino. Cartoni animati. 16.40 Biker Mice da Marte. Cartoni animati. 17.30 Zorro. Telefilm. Appuntamento al cinema. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Sport. 20.40 Numero uno. Spettacolo. 23.15 Tg 1. 23.20 ... Lasciate un messaggio dopo il BIP. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda.



11.45 Qui vive: L'alcoolisme. 12.00 Déclics. 12.30 Atout savoir. 13.00 Détours de France. 13.25 Le journal du temps. 13.30 Les sens de l'histoire: 14-18, la Grande Guerre. 14.30 Défi: La fête des maires. 15.30 Qui vive: La chirurgie réparatrice. 15.45 Allo la terre. 16.00 Manger pour vivre. 16.30 Va savoir: Profession cascadeur. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Eco et compagnie. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le monde perdu de la méduse. 18.55 Le journal du temps.



19.00 L'homme invisible. Série 19.30 Leonard Bernstein: Concert pour les jeunes (7). Hommage à Chostakovitch.

20.20 La grande aventure de mémé
20.30 Journal

20.40 Transit
Péril en la demeure: les sans-logis

21.45 Thema: l'Afrique sur grand écran
21.50 Y'a pas de problème
Les cinémas africains
22.50 Keïtal l'héritage du griot
Film franco-burkinabé (1994)
0.30 Un Taxi pour Aouzou
0.55 Velvet Jungle



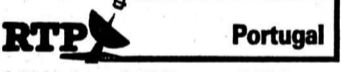
7.00 M6 express et Matin express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.40 Capital 6 10.45 M6 express 10.50 Les rues de San Francisco. Sans issue 11.45 M6 express/Météo 11.55 Ma sorcière bien-aimée. Adorable Jean-Pierre 12.25 La petite maison dans la prairie L'or (2) 13.25 Atout cœur. Téléfilm américain de Peter Werner. 15.05 Boulevard des clips 17.00 Hit machine 17.30 Les aventures de Tintin. Le secret de la Licorne (2) 18.00 Highlander. Le miroir de Tessa (2) 19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Mains basses sur Métropolis 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Le grand zap
20.35 Le mardi c'est permis
E=M6 junior

20.50 Dr Quinn, femme médecin
Avec Jane Seymour, Joe Lando (photo)
- A la recherche des dinosaures
- De la permanence du changement



22.45 Cauchemar en haute mer
Téléfilm américain de Christian Duguay
Avec Kate Jackson, Bruce Greenwood
0.25 Capital
L'église est-elle en dépôt de bilan?
2.05 Culture pub
2.30 Starnews
Magazine
2.55 Jazz 6
3.50 Broadway magazine
Documentaire
4.45 Fréquentstar
5.40 Boulevard des clips



8.00 Noticias. 8.15 Remate. 8.30 Acontece. 8.45 RTP1 junior. 9.45 Noticias. 10.00 Praça da Alegria. 13.00 Jornal da tarde. 13.45 Passarelle. 14.30 Linha de fronteira. 15.00 Musical. 16.00 RTP1 junior. 17.00 Os dias uteis. 18.00 Futebol em directo. 20.00 Telemag. 20.45 Vila Faia. 21.30 Malta gira. 22.30 Lendas e narrativas. 23.00 Grande noite. 0.15 Passarelle. 1.00 24 horas RTP1.



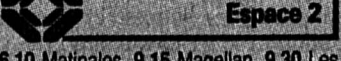
8.30 EuroGolf. 9.30 Marathon de New York. 10.30 Voitures de tourisme. 11.00 Motors/Offroad. 12.00 EuroGoals. 13.00 En direct: Tennis: Championnat du monde, Francfort. 15.30 Sumo. 16.30 Body Building: L'élection de Monsieur et Miss Univers. 17.30 Boxe. Mark Delaney - Andy Flute. 18.30 EuroGoals. 19.30 EurosportNews. 19.55 En direct: Basketball: Championnat d'Europe. France - Suède. 21.30 Motors. Magazine. 23.30 Boxe.



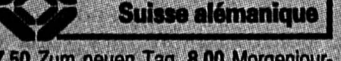
19.00 Journal cantonal 20.01 Découvertes: Cuisine à show. 20.30 Journal cantonal. 21.00 A Bâtons rompus avec Théophile Hammann. 21.30 Journal cantonal. 22.00 A Bâtons rompus avec Théophile Hammann. 22.30 Découvertes. 23.00 A Bâtons rompus.



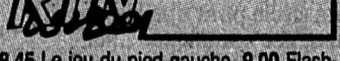
7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Micromega. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les di-codeurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.



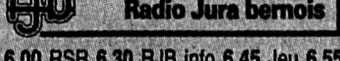
6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Passé composé. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 Jazzz. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses. 21.05 Fiction. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Nottumo.



7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.15 Music-Special. 11.10 Ratgeber: Recht und Geld. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. Globus - Das Reisemagazin. Bärn-Singies. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Familienrat. Verheiratet, alleinerziehend. 21.00 Sport live. Mit Berichten von der Eishockey-meisterschaft. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.



8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un plateau. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Brèves de trottoir. 11.45 Carré d'as (Jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine info. 12.55 Flashwatt. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).



6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres. Météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Antipasto misto.



8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.50 Jeu PMU. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 Les grands classiques. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eroradio. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moullinet. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Fréquence jazz. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensorcelés. 0.00 Trafic de nuit.

Cinéma: «Apollo 13», de Ron Howard

Précision documentaire



Ce film de Ron Howard, excellent artisan, honnête et efficace réalisateur (*Splach/Cocoon/Backraft*) raconte l'histoire vraie de la mission spatiale «Apollo 13», partie le 11 avril 1970 à 13 h 13 (La Nasa n'était pas superstitieuse!), qui faillit très mal se terminer par suite d'accidents techniques multiples et peu prévisibles. La réussite du retour sur terre des trois cosmonautes est un exploit assez prodigieux, où l'ingéniosité des scientifiques prit le dessus sur la technique sophistiquée des ordinateurs, où bricolage rima avec sauvetage.



Trois hommes en perdition
L'humain a surpassé la haute technologie.

(sp)

Aucune raison de mettre en doute la précision de la reconstitution: chaque plan ou presque est d'esprit documentaire irréfutable. Il ne s'agit pas de célébrer la grandeur du pays responsable du programme Apollo, mais de suivre les travaux et les engagements des hommes qui s'y attelèrent. Hommage, donc, à cette reconstitution, la haute qualité professionnelle du cinéma américain ici presque sans effets spéciaux étant mise au service d'une

histoire qui ne doit rien à l'imagination gratuite. Bien sûr, on y reconnaît des acteurs célèbres (Tom Hanks - Garry Sinise - Ed Harris, etc.), mais parfaitement crédibles en personnes ayant existé. Bien sûr le récit est dramatisé, porteur d'émotions, d'angoisses, de joies aussi, de soulagement quand tout est tout de même bien qui finit bien, après avoir frôlé l'échec. Certes, on aurait pu imaginer un film qui se serait contenté de suivre ce qui se passe dans le vaisseau et à Houston, ou encore de participer à l'aventure avec les fa-

milles des cosmonautes, et même de tout recevoir à travers les médias, indifférentes à cette troisième aventure lunaire en ses débuts, puisque considérée comme routinière, mais devenue soudain porteuse de bon audimate quand les accidents se succédèrent. L'émotion naît du montage, pas du plan, quand il rapproche des événements séparés dans l'espace, en respectant le déroulement temporel. A noter une faiblesse du film, la musique qui amplifie les émotions. A la fin, il y a quatre minutes de «silence-

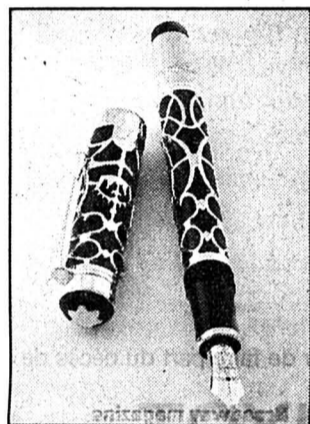
radio». La scène dure peut-être effectivement quatre minutes - à contrôler chrono en mains! Mais Ron Howard aurait pu aller beaucoup plus loin dans la précision documentaire, en osant y introduire le silence presque total. Il n'a pas osé! Il livre en effet un spectacle qui, pour une fois n'invente rien, sinon dans la manière de raconter quelques vérités d'une grandiose aventure spatiale, un échec technique devenu succès humain...
Fyly
● La Chaux-de-Fonds, Scala; Neuchâtel, Apollo

Le temps de l'exploit Omega et Apollo 13

La sortie du film «Apollo 13» sur les écrans de la région est l'occasion de rappeler le rôle joué par la fiabilité suisse dans l'espace. Pour juger de l'utilité d'un garde-temps, il suffit d'imaginer un court instant la détresse des passagers de l'espace, parfaitement confiants en la science qui, d'un coup, suite à une explosion de réservoir à oxygène, se voyaient à la merci du pire. A leur poignet, pourtant, leur chronographe mécanique Omega Speedmaster, choisi par la NASA pour accompagner les vols spatiaux habités en 1965 déjà, continuant d'égrener les secondes (la belle mécanique sera adoptée dix ans plus tard par les cosmonautes soviétiques et l'est par les Russes aujourd'hui encore). Des instants précieux, tout comme la vie en danger des hôtes d'Apollo 13, qui surent judicieusement s'en remettre à leur garde-temps, dernier lien tenu avec la Terre, pour déterminer avec la plus grande précision les étapes de leur étonnant sauvetage. Un exploit humain de portée planétaire, un coup de pouce décisif donné par une montre suisse... et lunaire. (sg)

CHIC'CHOC

Ecriture et culture au sommet



Le Prince Régent
Décor en argent doré, capuchon et plume or, série limitée. (sp)

Le mariage de l'écriture et de la culture se conjugue désormais également sur le mode Montblanc-Genève. En effet, le célèbre et classique objet à écrire, dont la famille compte le Prince-Régent, la gamme Le Grand (rollerball, porte-mines, surligneur, stylo-bille, etc.), le Meisterstück, remarquable pièce d'orfèvrerie précieuse et son assortiment, le Lorenzo de Medici, l'Octavian, la collection Ecrivains, en séries limitées, aujourd'hui pignon sur rue à Genève. C'est sa première boutique en Suisse. Rien d'étonnant que, bardé de telles références, Montblanc pousse au sommet la perfection de l'objet à écrire, tout en s'engageant sur la scène culturelle. Sa fondation créée à Paris décerne chaque année le Montblanc de la culture, depuis 1992, sur trois continents.

Le prix européen 1995 a récompensé, cette année, le compositeur italien Gian Carlo Menotti, fondateur du Festival des deux mondes et du Spoleto USA Festival. Deux autres prix ont été remis en Amérique du Nord et en Asie.

Pour la petite histoire, Montblanc a posé les premières pierres de son édifice en 1908, pas en montagne mais dans une cité portuaire, Hambourg. Trois compères, un commerçant, un banquier et un ingénieur se mirent alors d'accord pour créer des objets de luxe. Une plume célèbre était née, des collections suivirent...

(sg)

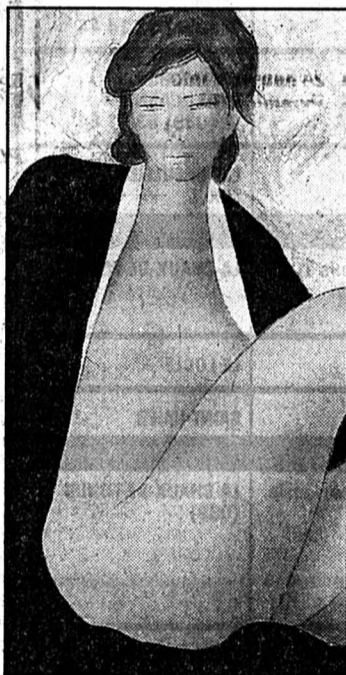
En remontant l'histoire Palais exhumé à Avenches

La Fondation Pro Aventico vient de présenter le résultat des fouilles exécutées au cours de ces derniers mois sur le site du palais de «Derrière la Tour», à Avenches. Des travaux qui ont mis en évidence un complexe architectural du IIIe siècle, s'étendant sur près de deux hectares. Ces investigations ont révélé le plan symétrique de ce complexe, dont l'élément central était une vaste salle de 18 mètres sur 12. Cette dernière était ornée d'une mosaïque découverte au XVIIIe siècle et disparue depuis lors. Les recherches ont confirmé que le corps principal abritant cette salle s'ouvrait sur une cour de grande taille. Cet espace en demi-terrasses était entouré de galeries à colonnades, une allée centrale menait à un pavillon qui faisait face à la salle. Rarissimes pour la Suisse romaine, les vestiges devront être recouverts dès la mi-novembre pour être protégés des rigueurs de l'hiver. (ats)

Alain Bonnefoit au CCL de Saint-Imier Vénus de chairs polies

Peintre montmartrois, Alain Bonnefoit est un fin connaisseur en matière de gentilles représentations féminines, qu'il a érigées en système. Seul sujet de sa peinture, le corps ondulé, poli, aux courbes suggestives de la femme, vu amoureuxment comme un bel objet, est exposé aux cimaises du Centre de culture et de loisirs/Relais culturel de Saint-Imier jusqu'à l'indigestion. L'accrochage souffre d'une inflation pénible, voulue semble-t-il par le représentant helvétique du peintre, qui a sans doute confondu un lieu d'exposition avec une foire commerciale. Dommage car, isolément, l'un ou l'autre tableau peut éventuellement faire de l'effet.

Des visages sans expression, des corps de porcelaine lisses, offerts dans un catalogue de postures plutôt varié, sur des fonds les mettant en valeur comme dans une vitrine sous une couche de vernis brillant, tel se présente l'art d'Alain Bonnefoit, un peintre qui est beaucoup plus



«Tendresse», fragment
Lithographie, 65 x 50 cm. (sp)

intéressant dans ses œuvres sur papier. Car, heureusement, il présente également des lithographies, où son dessin libre montre de belles possibilités de simplification, soutenu par la couleur, légèrement en retrait, apportant à ces travaux le secret climat d'intimité qui leur sied et allant au-delà du simple désir. Alain Bonnefoit a d'ailleurs illustré avec délicatesse un certain nombre d'ouvrages bibliophiles. En outre, la découverte du Japon (où il expose régulièrement) et de ses vieilles traditions, l'a enrichi de la technique du sumi, une pratique particulière de la peinture à l'encre qu'il maîtrise avec bonheur. De même le Pays du soleil levant semble avoir influencé quelque peu son iconographie, si l'on se réfère aux célèbres estampes des XVIIIe et XIXe siècles.

S. G.

● Saint-Imier, Centre de culture et de loisirs, jusqu'au 17 décembre

Livre Le dernier Meienberg

Nicolas Meienberg s'est suicidé le 24 septembre 1993. On ne parlait déjà plus de l'odieuse guerre du Golfe. On était déjà habitué à la déchirure de l'ex-Yougoslavie. Le provocateur, le remueur dérangeant de passés que ce pays aurait bien voulu oublier, Meienberg, ne ferait plus parler de lui. Et pourtant, le livre qui sortait de presse en Suisse alémanique au moment de sa mort et qui vient de paraître dans sa traduction française revient hanter les esprits. Dans son langage habituel, sans fard, l'auteur tourmenté et très lucide nous envoie des séquences pas nettes du tout de la société et de l'état du monde à la fin des années 80. Un monde déshumanisé, où les démunis, les faibles, n'ont plus aucune place. C'est l'arrogance des puissants contre l'humiliation des pauvres. Le fric triomphant contre les valeurs morales. Les coups contre la parole. Les ténèbres contre la clarté. Tout ce qui a désespéré Meienberg. (sg)

● «Le feu aux poudres», Nicolas Meienberg, Editions Zoé/Genève, 1995

MOTS-CROISÉS No 703

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 702:

Horizontalement: 1. Tortillard. 2. Rieuse - CEE. 3. On - Motet. 4. Udine - Or. 5. Irrégulier. 6. Lei - Ic. 7. Sainteté. 8. Ame - En. 9. Ré - Déteint. 10. Drues - Sous. Verticalement: 1. Trouillard. 2. Oindre - Mer. 3. Re - Irisé. 4. Turne - Dé. 5. Is - Eglises. 6. LEM. 7. Oolithes. 8. Actrice - Io. 9. Rée - Tenu. 10. Détergents.

ROC 498

Bloc'nat «B» chic, bon «G»...

Novembre. Dans les bois, taillis, maquis des terres rocailleuses d'Asie et d'Europe du sud à l'Irlande, les arboises sont mûres. Ces fruits ont l'aspect de petites fraises, mais avec une saveur plus fade. Et les arboisiers déjà reflorissent, de grappes de clochettes blanches teintées de rose ou de vert...

On peut confondre l'arboisier avec cet autre petit arbre appelé argousier. Questions de consonance plus que de botanique. L'argousier a la fleur petite, en grappes serrées. Ses baies orange (diamètre 6-8 mm) n'ont pas figure de fraise. Et ses feuilles effilées se distinguent bien de celles elliptiques, dentées - et persistantes - de l'arboisier. Au plan systématique, l'arboisier est une Ericacée, comme le myrtiller, l'argousier, lui, est une Eleaginacée. Côté habitat, l'argousier préfère les côtes - on le plante pour fixer les dunes - ou la montagne, en bord de rivière. On le trouve aussi en parc...

De l'arboisier, c'est d'abord le bois, rougeâtre, qu'on utilise, pour la pyrogravure ou comme combustible. De l'argousier, on aime les fruits. Il y a quelques semaines que ceux-ci ont été récoltés, mais l'argousier reste de saison. La marmelade d'argousier est un fortifiant. Riche en vitamines A, C, E, F et P, on l'utilise lors de carences et convalescences, et pour prévenir les infections. Elle est tenue aussi pour «fortifier la vue, ralentir le processus de vieillissement et augmenter la résistance aux radiations» (sur ce dernier point, toutefois, «prévenir plutôt que guérir» est à envisager à un autre échelon...).

Les Grecs nourrissaient l'argousier leurs chevaux, ce qui leur donnait un poil brillant. Hippos = cheval et phaos = brillant se retrouvent dans le nom latin de l'argousier: Hippophac rhamnoides - rhamnoides pour «aux neprun», autre nom de l'argousier, le neprun lui-même étant un autre arbuste... (jlr)

CINÉMAS

32 SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD (de F. Girard, 1993, Canada), 12 ans, mardi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 17 h 30. MORTEL COMBAT (de P. Anderson avec C. Lambert), 12 ans, tous les jours à 20 h 15. CASPER (de B. Silberling), pour tous, mercredi à 15 h.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
LES ANGES GARDIENS (de J.-M. Poiré avec G. Depardieu et C. Clavier), pour tous, tous les jours à 20 h 45, mercredi aussi à 15 h. LA FOLIE DU ROI GEORGE (de N. Hytner avec N. Hawthorn), 12 ans, tous les jours à 18 h 15.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
WATERWORLD (de K. Reynolds avec K. Costner), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 30, mercredi aussi à 15 h.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
APOLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), 12 ans, tous les jours à 17 h 30, 20 h 15, mercredi aussi à 14 h 45.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
APOLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
TRAQUE SUR INTERNET (de I. Winkler avec S. Bullock), 12 ans, tous les jours à 14 h 45. SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 17 h 15. BRAVEHEART (de et avec M. Gibson, S. Marceau), 12 ans, tous les jours à 20 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
SAUVEZ WILLY 2 (de D. Little avec J.-J. Richter), pour tous, tous les jours à 14 h 45. UNDERGROUND (de E. Kusturica avec M. Manojlovic), 12 ans, tous les jours à 17 h et 20 h 15, toutes les séances en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
WATERWORLD (de K. Reynolds avec K. Costner), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
LAND AND FREEDOM (de K. Loach avec I. Hart, R. Pastor), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
MORTEL COMBAT (de P. Anderson avec C. Lambert), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h en V.O., 20 h 15.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
LES ANGES GARDIENS (de J.-M. Poiré avec G. Depardieu, C. Clavier), pour tous, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30.	REX ☎ (038) 28 10 77
NELLY ET M. ARNAUD (de C. Sautet avec E. Béart), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15. CASPER (de B. Silberling avec C. Ricci, B. Pullmann), pour tous, tous les jours à 15 h.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
LE HUSSARD SUR LE TOIT (de J.-P. Rappeneau avec J. Binoche, O. Martinez), 12 ans, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
SPECTACLE: Bernard Haller, salle de spectacles, à 20 h 30.	SAINT-IMIER
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, rue du Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. Exposition Monique Saint-Hélière-Lucien Schwob, une correspondance électorale, jusqu'au 26 novembre, lundi à vendredi de 14 h à 18 h; samedi de 10 h à 16 h et sur demande. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIÉ
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT

AVIS MORTUAIRES

Il faut être prêt à la joie et à la douleur, à l'arrivée et à l'adieu, au prévu et à l'imprévu, parfois même au possible et à l'impossible.

Madame Madeleine Guyot-Kernen

Claude et Sylvia Guyot-Metzger et leurs enfants, Cécilia et Olivier
Claire-Lise Guyot-Aeschlimann et Alain Droxler, Manoel et Benoît

Monsieur et Madame Roger Guyot-Stéhlé, à Peseux et famille

Monsieur et Madame Maurice Guyot-Guignard et famille

Madame et Monsieur Emile Hugoniot-Guyot

Monsieur et Madame Yvan Guyot-Rumo, Les Convers

Madame Gladys Guyot et famille

Madame et Monsieur Louis Hennin-Guyot, Les Convers

Madame et Monsieur Jâmes Benoit-Guyot et famille

Monsieur et Madame Serge Guyot-Schaub et famille

Monsieur et Madame Jean-Louis Kernen-Gigon et famille

Monsieur et Madame Willy Kernen-Magnin et famille

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles GUYOT

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami enlevé à leur tendre affection, subitement lundi, à l'âge de 71 ans.

*Un soir il n'y eut plus de lumière
et dans le cœur naquit le souvenir*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 novembre 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 15 novembre, à 11 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 21, rue du Rocher

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à Association d'aide à l'enfance La Chaux-de-Fonds, ccp 23-918-7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA FERRIÈRE

*La paix de Dieu soit en cette maison
Ne me retardez pas,
Puisque l'Eternel a fait réussir mon voyage;
Laissez-moi partir et que j'aille
vers mon Seigneur.*

Ge 24.56.

Monsieur et Madame Frédy Wäfler-Tschanz, leurs enfants et petits-enfants,
à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Pierre Bilat-Wäfler, leurs enfants et petits-enfants, à La Ferrière;

Madame et Monsieur Rodolphe Hohermuth-Wäfler, leurs enfants, à Renan;

Monsieur et Madame Charles Wäfler-Zwahlen, leurs enfants et petit-enfant, aux Convers;

Monsieur Martial Wäfler, à Villerepos;

Monsieur et Madame Eric Wäfler-Tanner, leurs enfants, à La Combe-du-Pelu,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Frieda WÄFLER née NEUKOMM

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-mère, sœur, tante, cousine, marraine et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 82e année.

LA FERRIÈRE, le 12 novembre 1995.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

Le culte aura lieu à l'église de La Ferrière, mercredi le 15 novembre à 14 heures.

Domicile de la famille: La Combe-du-Pelu.

Le corps repose à la chapelle mortuaire rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

Les personnes qui voudraient honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à l'Hôpital du district de Courtelary, à Saint-Imier, ccp 23-1105-1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

LE LOCLE

*Le Seigneur est mon berger,
je ne manquerai de rien.
Ps. 23, v. 1*

Monsieur Charles VERDON

notre très cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, s'est endormi dans sa 83e année, après de grandes souffrances.

Sont réunis dans le chagrin,

son épouse:
Angèle Verdon

ses enfants:
Daisy et Alfredo
Simone et Hermann

ses petits-enfants:
Mélanie et David, Céline, Sandrine et Stéphane, Ludovic,
ainsi que les familles Verdon, Bonzon, parentes et alliées.

LE LOCLE, le 11 novembre 1995.

Repose en paix avec tout notre amour.

Le culte sera célébré le mardi 14 novembre, à 14 heures, au Temple du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Billodes 10 - 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE



*Repose en paix, ton souvenir restera
gravé dans nos cœurs.*

Madame Ginette Marmy-Charpé:

Marie-Claude Marmy, ses enfants Patrice, Aude et Mégane, à Moutier,
Catherine et Bernard Pauli-Marmy, leurs enfants Priscilla, Kevin et Ritchie,
au Grand-Saconnex,

Christian et Denise Marmy-Allenbach, leurs enfants Cyril et Antoine,
à Crans-Montana,

Jean-Marc Marmy et son amie Véronique Maire, au Sentier,

Janique et Olivier Monnet-Marmy, leurs enfants Elodie et David, aux Ponts-de-Martel;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Marcel Marmy-Huguet;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Robert Charpié-Marthe,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marc MARMY

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 61e année.

LE LOCLE, le 12 novembre 1995.

Un Office religieux sera célébré le mercredi 15 novembre, à 10 heures en l'Eglise catholique du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Adresse de la famille: Catherine et Bernard Pauli-Marmy
Voie de Gex 73 - 1218 Le Grand-Saconnex.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-717804

*L'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5, v. 4*

Madame et Monsieur Liliane et André Droz-Grezet;

Monsieur et Madame Steve et Petra Droz,

Madame et Monsieur Yvette et Jean-Louis Perret-Grezet;

Mademoiselle Sandrine Perret,

Monsieur Christophe Perret, Monika Nobel et leurs enfants,

Manon et Gaston,

Monsieur et Madame Roger Boillod-Liengme, leurs enfants et petits-enfants,

Les descendants de feu Emile Boillod,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Emilie-Augusta GREZET née BOILLOD

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, survenu mercredi à l'âge de 86 ans, après un long déclin.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 novembre 1995.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domiciles des familles: Mme et M. A. Droz-Grezet
Valanvron 22.

Mme et M. J.L. Perret-Grezet
Bois-Noir 37.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Home le Foyer, La Sagne, ccp 23-2386-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

Nous avons été très sensibles à toute l'amitié et aux signes de solidarité que nous avons reçus de tant de personnes.

Merci de nous avoir accompagnés tout au long de ce chemin difficile.

Nous espérons que ce temps de chaleur humaine et de partage continuera au-delà de la mort de Jérémie.

Un merci particulier

aux amis de l'Association «Opération Jérémie» pour tout leur soutien à celles et ceux qui ont entouré et soigné Jérémie, pour leur compétence et leur disponibilité.

La famille de Jérémie FAVRE
Nord 13
2300 La Chaux-de-Fonds

132-778704

RENTENANSTALT/SWISS LIFE, AGENCE GÉNÉRALE DE LA CHAUX-DE-FONDS

L'agent général et les collaborateurs ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Marc MARMY

fidèle collaborateur de la société depuis plus de 23 ans.

Nous garderons de notre collègue et ami, le souvenir d'un homme enthousiaste et dévoué.

132-778728

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION CERCLE DU LOCLE

a la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Marc MARMY

membre de l'Union depuis 1977.

Elle gardera un lumineux souvenir de cet ami sincère et dévoué.

157-717802

L'ASSOCIATION SUISSE DE SOUS-OFFICIERS, SECTION LE LOCLE

a le regret de faire part du décès de l'

Appointé Marc MARMY

membre actif dont elle gardera un souvenir émouvant.

157-717805



LE COMITÉ ET LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE TIR LES CARABINIERS DU STAND LE LOCLE

ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Marc MARMY

Président de la société

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

157-717801

LA FSG ANCIENNE
fait part à ses membres du décès de
Monsieur

Werner HOURIET

membre honoraire de l'Ancienne,
membre honoraire cantonal, membre
honoraire romand, membre honoraire
FSG Dombresson, FSG Chézard,
vétérinaire cantonal et fédéral

Pour les obsèques, se référer à l'avis
de la famille.

132-778742

L'AMICALE
DES CONTEMPORAINS 1934,
LE LOCLE

a le pénible devoir d'annoncer
à ses membres le décès de son cher ami

Marc MARMY

son dévoué vice-président

Elle gardera de ce contemporain
et ami fidèle un excellent souvenir.

132-778699

L'AMICALE
DES CONTEMPORAINES DE 1924

a le pénible devoir de faire part
du décès de leur chère amie

Colette DE GREGORI

amie fidèle, dont elle gardera
un excellent souvenir.

132-778737

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

LE LOCLE

*Dieu est pour nous un refuge et un appui
Un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Ps. 46, v. 2*

Les parents et amis de

Monsieur Albert LAUBSCHER

dit Petit Albert

ont le chagrin de faire part de son décès survenu dans sa 87e année.

LE LOCLE, le 12 novembre 1995.

Le culte sera célébré le mercredi 15 novembre, à 14 heures à la Maison de Paroisse du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Billodes 40.

En place de fleurs, pensez à La Résidence, ccp 23-1573-6.

Adresse de la famille: Lucien Tschanz
Risoux 7 - 1110 Morges

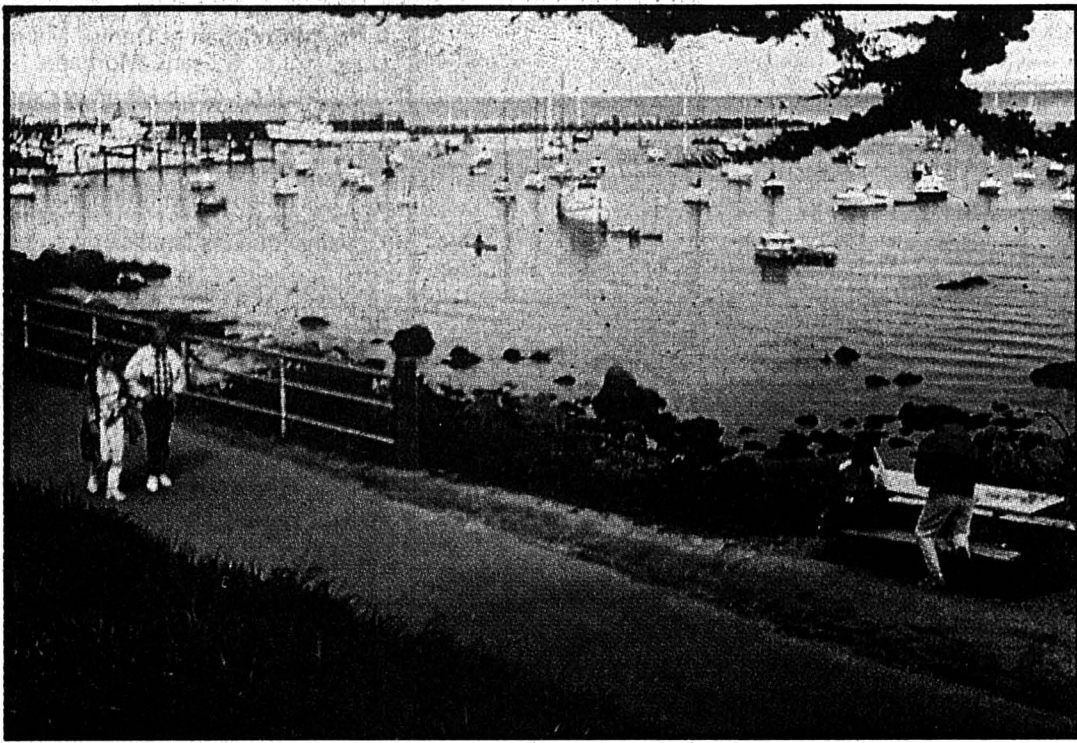
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

157-717803

L'art de recycler les anciennes voies ferrées

Du fer au vert

Jusqu'en 1916, un réseau de plus de 480.000 km de voies ferrées enserrait les Etats-Unis d'Amérique comme dans une gigantesque toile d'araignée. Il reliait entre eux les moindres recoins de ce pays-continent. C'était alors le plus grand système de transport au monde. Aujourd'hui, ce réseau n'est plus que l'ombre de lui-même: environ 256.000 km de corridors ferroviaires abandonnés, en 1995. Souvent même, carrément oubliés. Or, voici que le réaménagement d'un nombre croissant de rails (voies ferrées) en trails (sentiers de randonnée pédestre, équestre ou cyclable) leur redonne une seconde vie.



Une voie ferrée reconvertie
La voie récréative de la Péninsule de Monterey, en Californie.

(Photo R.T.C.)

UN RECYCLAGE
CONTROVERSÉ

Un mouvement d'opposition au recyclage des rails-trails a surgi sporadiquement. Les riverains craignent notamment une hausse de la criminalité, une dépréciation de la valeur des propriétés et une atteinte à l'intimité des lieux. On avait peur du type de clientèle que cela amènerait, du vandalisme sur les ouvrages d'art, des courses folles en moto, etc. Mais aujourd'hui, les anciens destructeurs des rails-trails en mesurent tous les avantages.

Les rails-trails, par exemple, contribuent à revitaliser la vie communautaire locale, dans des zones rurales qui tendent à se désertifier. Elles offrent des endroits sécuritaires pour les enfants et les handicapés, qui n'ont pas à se battre avec la circulation. Elles constituent aussi un aménagement en douceur et rentable du paysage: 80 hectares de corridor procurent ainsi un parc linéaire de plus de 32 km.

Dans le Maryland, des citoyens ont «adopté» une portion de la Baltimore and Annapolis Trail, plantant des fleurs ou créant à proximité des jardins communautaires. Un nombre croissant d'Américains voient aussi dans le «fer au vert» une façon raffinée de guérir le paysage américain, très souvent défiguré par des panneaux publicitaires outranciers, des restaurants fast-food ou autres commerces «cheap».

Ces pistes donnent en effet à voir des paysages souvent magnifiques et font pénétrer dans des territoires autrement inaccessibles. Imaginez le bonheur de pédaler sur des centaines de kilomètres, sans croiser une seule automobile, sans aucun feu de circulation! En plus de fournir de belles voies de communication, ces pistes contribuent à préserver l'espace, à créer des voies protégées pour la vie sauvage et la faune.

En 1993, les Américains ont utilisé les rails-trails plus de 85 millions de fois: cyclistes, randonneurs, coureurs, utilisateurs de patins à roues alignées, personnes handicapées en fauteuil roulant, skieurs de cross-country, cavaliers et autres adeptes du plein air. La tendance semble se poursuivre, car l'avènement des rails-trails obéit à un mouvement de fond, confirmé par les sondages: la préférence aux infrastructures encourageant l'interrelation avec les autres familles, les enfants et la communauté. M.L.

Par
Michel DONGOIS

Ce mouvement de revitalisation, qui a le vent dans les voiles, est connu sous le nom de rails-to-trails aux Etats-Unis. Au Québec, où il démarre plus modestement, on l'appelle du «fer au vert». Le rail-to-trail constitue au départ un phénomène du Midwest américain, mais il s'est très vite répandu vers les côtes. La majorité des voies actuellement reconverties se trouvent dans cinq Etats: Iowa, Wisconsin, Minnesota, Illinois et Michigan.

LE RÉSEAU VERT

Environ 224.000 km de voies ferrées sont encore en activité. Le rythme annuel d'abandon s'établit à plus de 3200 km. D'ici quelques années, le noyau dur

restant de voies exploitées ne dépassera pas les 160.000 km. L'avènement de l'automobile, du camion et de l'avion eurent vite raison du train. Le déclin de l'industrie ferroviaire s'est avéré un désastre économique pour une foule de petites villes américaines.

En 1980, le Congrès déreglementait ce secteur industriel, autorisant les compagnies de chemins de fer à abandonner tout corridor non rentable. Celles-ci avaient déjà laissé aller, de 1930 à 1975, près de 61.000 km de fret. La tendance s'accéléra de 1975 à 1990, période durant laquelle 104.000 autres km tombèrent en désuétude. Le Nebraska par exemple ne compte plus qu'environ 7400 km de

voies ferrées actives (et ce chiffre diminue), soit moins de la moitié de son réseau de 1900. Les voies abandonnées sont pour la plupart reconverties en terrain de ferme.

En 1987, la President's Commission on American Outdoors, instituée par le président Ronald Reagan, recommandait la création d'un réseau de «greenways». Il s'agit de relier les communautés, parcs et zones de détente par un tissu dense de corridors naturels ou faits de main d'homme, «le réseau vert». Les voies ferrées à l'abandon n'en formeraient-elles pas l'ossature idéale? Tel fut l'argument de l'organisme à but non lucratif Rails-to-Trails Conservancy, créé en 1985.

«RECONNECTING
AMERICA»

RTC estima judicieux, plutôt que de créer à grands frais un réseau de pistes neuves, de recourir à celles qui existaient déjà. La Commission présidentielle recommanda d'utiliser les anciennes voies ferrées à trois usages principaux: la randonnée pédestre, le cyclisme et le sport équestre. En fait, l'idée de réaménager en trails les emprises ferroviaires abandonnées date des années 1920. Mais c'est RTC (60.000 membres et 50.000 donateurs en 1995), qui en a vraiment répandu la pratique. Avec pour devise «reconnecting America», l'organisme entend enrayer la fragmentation du précieux héritage ferroviaire légué à l'Amérique.

Depuis son existence, RTC a contribué à sauvegarder environ 1600 km de rail par année. Son objectif: protéger et recycler, d'ici 1997, au moins 16.000 km de rail-trail, en mettant l'accent sur les zones urbaines et en montant un réseau polyvalent d'un océan à l'autre. En date d'avril 1995, RTC avait identifié au total plus de 668 rails-trails totalisant plus de 11.200 km dans 47 Etats. Environ 900 autres projets de reconversion sont sur la table. Chaque mois, il en surgit de nouveaux.

La piste leader au pays et la première, établie en 1967, est la Elroy-Sparta Trail (53 km environ), dans le Wisconsin. Cet Etat est chef de file en matière de rails-trails avec 1280 km. Parmi une multitude de pistes, mentionnons la Minuteman Trail (Massachusetts), qui suit l'itinéraire des soldats britanniques durant la guerre d'Indépendance. Ou encore la Katy Trail (Missouri) ou la Capital Crescent Trail (Washington, D.C.). Quant à la Cowboy Trail (512 km), elle empruntera la voie ferrée abandonnée entre Norfolk et Chadron. Ce sera la plus longue rail-trail aux Etats-Unis.

Les rails-trails comportent enfin un facteur économique non négligeable. Une étude menée auprès de trois rails-trails par le National Park Service (1992) montre que le recyclage du chemin de fer entraîne la création de nouveaux emplois et l'expansion des commerces existants. C'est particulièrement visible au chapitre de l'équipement de voyage, du vêtement, de la nourriture, des souvenirs et des cartes routières.

● Adresse:
Rails-to-Trails Conservancy,
suite 300, 1400, 16th street,
NW, Washington,
D.C. 20036, USA

Une banque de voies ferrées abandonnées

En 1983, le Congrès américain amendait le National Trails System Act (1968), qui régit les pistes transnationales, pour créer une banque de voies ferrées abandonnées. Ce qu'on nomme le railbanking. Il reconnaissait ainsi la valeur patrimoniale inestimable du chemin de fer. Il voulait du même coup freiner la décomposition rapide du réseau ferroviaire, intimement lié à l'histoire même des Etats-Unis.

Par le railbanking, le Congrès autorise les accords de gré à gré entre une compagnie ferroviaire et une agence publique ou un groupe de défenseurs des trails. Le but: utiliser comme trail un corridor ferroviaire hors service. Ce statut est protégé jusqu'à ce qu'une compagnie réutilise éventuellement la ligne pour usage ferroviaire ou comme voie de communication, si cela s'avérait à nouveau rentable. En attendant, le corridor peut servir de trail. Un corridor ainsi mis en banque n'est pas considéré comme abandonné. Aussi peut-il être vendu, loué ou donné à une agence sans qu'il soit rendu aux propriétaires riverains.

Chargée par le Congrès de répondre à toutes les demandes de recyclage des voies, l'Interstate Commerce Commission publie alors une clause d'usage public. L'ICC donne aux agences un droit exclusif de négociation de 180 jours avec la compagnie ferroviaire, en vue de l'acquisition d'une ligne ferroviaire abandonnée. Durant cette période, ponts, tunnels, viaducs et autres ouvrages d'art doivent demeurer en l'état.

BATAILLE DE TRIBUNAUX

Une rail-trail voit le jour uniquement après que toute possi-

bilité de l'utiliser pour le transport ferroviaire a été épuisée. Et une ligne de chemin de fer est réputée être abandonnée à trois conditions: si le service ferroviaire y est arrêté, si l'ICC a officiellement confirmé l'abandon et si plus aucun tarif ne s'applique pour l'emprunter. En règle générale, lorsqu'une voie ferrée est abandonnée, la compagnie de chemin de fer propriétaire l'enlève et y réarrange le ballast d'origine.

Pierre angulaire du mouvement rail-trail, le railbanking a

fait se bagarrer propriétaires de terrains et défenseurs des trails. Des agriculteurs du Midwest notamment, surtout ceux qui estimaient jouir de droits réversibles le long des voies, ont mis en cause la légalité de l'amendement. Leur dénier ainsi le droit de recouvrer un terrain jadis exproprié et qui ne sert plus à son usage premier, disaient-ils, sans les dédommager de manière juste, constitue selon eux un vol. Et par conséquent, un acte illégal. Différents tribunaux, mais surtout la Cour suprême (1990),

confirmèrent la légalité et la constitutionnalité du railbanking.

Les juges estimèrent que, par le railbanking, un corridor ferroviaire n'est pas abandonné. Aussi, les droits réversibles ne s'appliquent-ils pas. Une victoire des propriétaires aurait eu pour effet de mettre fin à tout usage public des voies ferrées non exploitées. Pour une rare fois, dans l'histoire récente de l'Amérique ultra-individualiste, les droits collectifs l'emportèrent sur la liberté individuelle.

Mais le mouvement rail-to-trail semble aussi ragaillardé par la primauté que les Etats-Unis accordent désormais à la protection de l'environnement. En 1990, le Congrès créa des incitatifs innovateurs pour enrayer la pollution automobile (Clean Air Act Amendments). Ecologistes et partisans des pistes firent valoir qu'il fallait regarder ailleurs que du côté des seules autoroutes. Et que le recours aux rails-trails notamment, pour les milliers de cyclistes par exemple qui les utilisent pour aller au travail, mérite d'être pris en compte. Le résultat en fut l'adoption, par le Congrès, en 1991, du Intermodal Surface Transportation Efficiency Act (ISTEA, prononcer ice-tea, thé glacé). Un plan de 151 milliards de dollars.

LOBBY DES AUTOROUTES

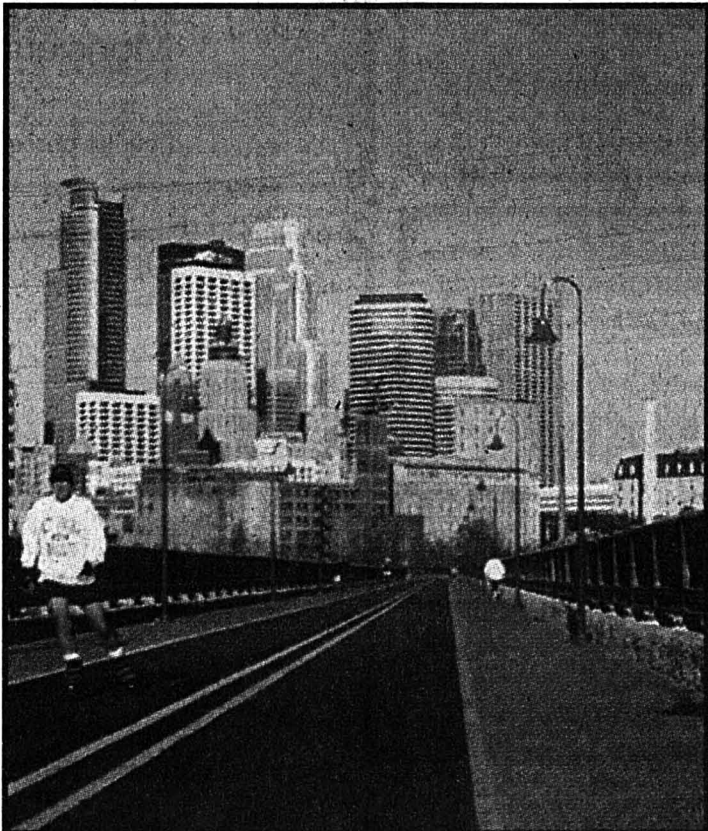
Assez révolutionnaire en son genre, cette législation apportait une plus grande souplesse dans le financement des diverses formes de transport. La loi affectait ainsi trois milliards de dollars, entre 1992 et 1997, au financement d'une dizaine de modes de transports autres que

ceux reliés aux autoroutes, ce qui inclut les rail-trails. Depuis 1992, environ 550 millions de dollars ont ainsi été injectés dans les rails-trails, les corridors verts et autres infrastructures de plein air. Soit une hausse de 8000% par rapport au financement antérieur!

De la fin 1991 à la mi-1994, l'ISTEA a permis l'attribution de 156 millions de dollars pour la seule acquisition et mise en valeur de 263 projets de rails-trails dans 38 Etats. Il revient aux ministères des transports de chaque Etat d'administrer ce programme, financé à 80 % par des fonds fédéraux et à 20 % par de l'argent local. Ces mesures venaient compenser, dans une certaine mesure, 40 années de développement forcé d'autoroutes. Quatre décennies durant lesquelles on avait sciemment écarté toutes les autres options.

Le statut de railbanking fait toujours l'objet d'attaques féroces. Le récent changement de majorité au Congrès laisse planer certains nuages. La nouvelle législature a indiqué son intention de sabrer dans les programmes jugés «non essentiels». Les Républicains veulent ainsi couper les budgets pour tout ce qui n'est pas militaire, à l'exclusion de la sécurité sociale.

L'administration Clinton semble, elle, moins draconienne, du moins en apparence. Mais avec des résultats encore plus pernicieux: elle veut mettre fin aux budgets protégés, accordant aux Etats «une allocation unifiée», une enveloppe globale. Cette méthode aura pour conséquence, lorsque viendra le temps de répartir l'argent, de placer les rails-trails en compétition directe avec le puissant lobby des constructeurs d'autoroutes!



Le Stone Arch Bridge, au Minnesota
Un exemple urbain.

(Photo R.T.C.)